I. C.

9

Ex Libris PP. Congregationis

EXERCICES SPIRITUELS,

P.I. XVII - 353

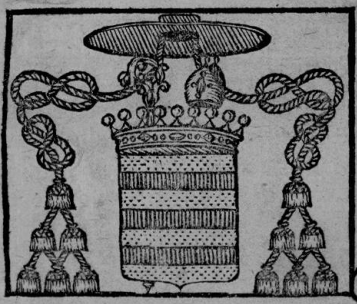
POUR SERVIR DE MATIERE
à une Rétraite de dix jours,

Doctrinæ christianæ Domus

SUR LA PARABOLE
DES TALENS.

Sancti Romani Tolosæ

Dans laquelle JESUS-CHRIST nous a ſenſiblement répreſenté la vie d'un parfait, & d'un imparfait Eccléſiaſtique.



BIBLIOTHEQUE TOULOUSE UNIVERSITAIRE

A TOLOSE,
Chez ANTOINE BREAS, Marchand Libraire, ruë de la Porterie. 1676.
Avec Approbation & Permiſſion.

Ex Lib. PP. Doctrinæ Christianæ Domus Sti Romani

A
MONSEIGNEUR,
MONSEIGNEUR
HVGVES DE BAR,
EVESQUE ET SEIGNEUR
DE LECTOURE,
Conſeillér du Roy en ſes Conſéils.

MONSEIGNEVR,

Ie n'aurois jamais éü la hardieſſe de mettre au jour ces Exercices ſpiritüéls que je prends la liberté d'offrir à vô-

tre Grandeur, s'ils n'auoyent été honorés de vôtre approbation. Aprés auoir éü la bonté de m'en parler d'une maniere qui m'a fait connoître qu'ils ne vous déplaiſoyent pas, vous m'aués ordonné d'en faire part au public. De ſorte qu'ayant le bon-heur d'être nay vôtre Diocéſain je ne pouuois reſiſter à vos ordres, ſans trahir les maximes que j'établis dans ces Meditations, touchant l'obeïſſance que nous déuons à nos Prélats.

Mais, MONSEIGNEUR, *quand je n'aurois pas tous ces engagemens, je ne ſçaurois m'empécher de vous offrir cét Ouurage. Vous m'en inſpirâtes*

le dessein, lors que pour dispenser la parole de Dieu dans vôtre Eglise, vous me fites la grace de vous seruir d'un Ministre aussi inutile que moy. Et je puis méme dire que, dans les assemblées que vous faisiés de vos Ecclésiastiques, vous me donnâtes par vos doctes & pieuses explications de l'Euangile, vne infinité de nouuelles ouuertures pour le mediter.

Ce fût, MONSEIGNEUR, *durant ce temps-là qu'étudiant la Sainteté de vôtre conduite je me formay l'idée d'un fidelle Ministre de* JESUS-CHRIST. *l'admiray d'abord ces Talens extraordinaires qui vous di-*

ſtinguerent ſi âuantageuſement dans vne Aſſemblée du Clérgé, cét eſprit brillant & ſolide, cét heureux genie, cette grande capacité pour les affaires, ce cœur bien-faiſant & genereux, cette douceur, & cette affabilité qui vous eſt naturelle. Mais je fus bien plus touché de l'uſage merueilleux que vous faites de ces Talens, pour vous inſinüer dans les eſprits, & pour ramener dans la voye du ſalut les ames qui s'en égarent.

Ie vis, MONSEIGNEUR, *le ſaint employ que vous faites des biens que la Prouidence vous a donnés, pour faire refleurir la diſcipline &*

la pieté dans vôtre Egliſe. Ce Seminaire que vous aués fondé, ce grand nombre d'Eccléſiaſtiques que vous aués auprés de vous, tant de bons Ouuriérs que vous attirés de toutes parts, en ſont des preuues publiques. Les largeſſes charitables dont vous ſoulagés les pauures de vôtre Dioceſe, les dépences que vous faites pour rébâtir le Palais Epiſcopal, dont les ruïnes ſeruoyent encore de trophée à l'inſolence des Héretiques, conſument tous vos réuenus. Il n'appartenoit qu'à un Prélat qui ſoûtient auec tant de vigueur les interêts de la Réligion, d'éffacer ſi glorieuſe-

ment les marques de la perſecution qu'elle a ſoufferte.

Ie ne parle point, MONSEIGNEUR, *de ce zéle ardent & reglé auec lequél vous rempliſsés tous les autres deuoirs de vôtre charge. Vne réſidence ſi exacte, des Viſites ſi fréquentes, des Miſſions preſque continüelles, & cette ſage précaution auec laquelle vous donnés des Miniſtres à vôtre Eſpouſe, font aſſez voir que la gloire de Dieu, & le ſalut de vôtre Troupeau occupent toutes vos pensées & tous vos ſoins. Ie ne dis rien de ce deſir extréme que vous aués de répandre ſur vôtre Clergé cette ſcience Apo-*

ſtolique dont vous êtes remply, de ces Conférences que vous aués établies afin d'engager les Paſteurs des ames par vne émulation chrêtienne à l'étude & à la pratique des plus ſaintes & des plus importantes maximes de leur état, de ces Profeſſeurs que vous aués donnés à vos jeunes Eccléſiaſtiques, pour leur faciliter le moyén de s'inſtruire des plus hauts Myſteres de nôtre Religion, & pour les rendre capables d'être un jour la lumiére de vôtre peuple. Toutes ces éminentes vertus ſeroyent plûtôt la matiere d'un Panégyrique que d'une Epître.

Ce que je ne ſçaurois taire,

MONSEIGNEUR, *c'eſt que pour ſurmonter les obſtacles que vôtre zéle a trouués lors que vous êtes entré dans vôtre Dioceſe, & pour y faire en ſi peu de temps tous ces heureux changemens, vous n'aués pas tant employé l'authorité Epiſcopale & la rigueur des Canons que l'exemple de vôtre vie. Vous aués d'abord r'animé le zéle de vos Paſteurs en vous appliquant à la direction des ames, & en expoſant vôtre ſanté, toute foible qu'elle êtoit, pour être par vous-méme l'arbitre de leur réconciliation auec Dieu dans le Tribunal de la Pénitence. Vous auez tracé à tous vos Prêtres la voye de la*

perfection, en leur faisant voir qu'il n'y auoit rien en vôtre personne, ni dans vôtre maison qui ne respirât la pieté, & qui ne fût digne des Euéques des premiérs siecles.

Quelles saintes impressions n'aués-vous point fait, MONSEIGNEUR, *sur les personnes de qualité, quand ils ont veu que vous êtiés si éloigné de tout luxe & de tout faste, que vous oubliyés en quelque maniere la grandeur de vôtre naissance, que tant d'actions héroïques, & tant de glorieux emplois d'un Pere aussi illustre que le vôtre, ne seruoyent qu'à donner un nouuél éclat à vôtre modération.*

Quéls religieux sentimens

n'inſpirez-vous pas encore tous les jours à vôtre peuple, quand il voit que vous auez une ſi êtroite communication auec Dieu par la fréquente participation des ſacrez Myſteres ? Quél reſpét ne luy donnez-vous pas pour la parole de Dieu, lors qu'il lit ſur vôtre viſage, & qu'il rémarque dans vos actions les effets de ces diuins ſentimens dont elle enflamme vôtre cœur autant de fois que vous l'entendés ? Quelle veneration ne luy faites-vous pas conceuoir pour les exercices de la pieté chrétienne, quand il conſidere qu'ils rempliſſent tout le temps que les autres obligations de vôtre charge vous laiſ-

ſent

ſent libre, & que vous luy répreſentés par l'innocence de vos mœurs la Perſonne de JESUS-CHRIST, *comme vous la ſoûtenez auec dignité par les fonctions de vôtre Miniſtere.*

Mais, MONSEIGNEUR, *je m'apperçois, ſans doûte trop tard, que vôtre modeſtie me defend de parler de vous plus long-temps. Ie dois donc me contenter de dire à vôtre Grandeur, que ſi ces Meditations ſeruent de quelque choſe à l'auancement ſpirituël de ceux qui ſont déja engagés dans les fonctions Eccléſiaſtiques, je m'efforceray, pour ſatisfaire à vos ordres, de vous en preſenter de nouuelles, en fa-*

ueur de ceux qui aſpirent à vn ſi ſaint Miniſtere. Cependant, MONSEIGNEUR, *je vous ſupplie trés-humblement de réceuoir ce petit Ouurage comme vne preuue de l'attachement reſpectüeux que j'ay pour vôtre Perſonne, & de la dépendence abſoluë auéc laquelle je ſeray toute ma vie.*

MONSEIGNEVR,

De vôtre Grandeur,

Le trés-humble, trés obeïſſant & trés-obligé ſerviteur,
FRANÇOIS DUCASSE'.

APPROBATIONS
DE NOSSEIGNEURS LES PRELATS.

APPROBATION DE Monseigneur l'Euéque de Conserans.

NOUS avons leu avec fruit, & une sensible satisfaction le livre intitulé *Exercices Spirituéls pour seruir de matiere à vne Rétraite de dix jours, sur la Parabole des Talens, &c.* composé par Me. François Ducassé Prêtre & Docteur en Théologie. Nous connoissons depuis long-temps, & par des experiences d'une sainte utilité, que nous en avons faites dans nôtre Diocese, le merite & la pieté de l'Autheur. Nous benissons Dieu de la pensée qu'il luy a donnée, de s'appliquer à

cét Ouvrage, qui regardant la formation des Miniſtres de Jeſus-Chriſt, ſera ſans doûte, & par la qualité de la matiere, & par les manieres ſi claires & ſi convainquantes dont il l'a traitée, d'un grand vſage pour les béſoins de ſon Egliſe. Nous exhortons nos Eccleſiaſtiques, ſur tout ceux qui ont la direction, ou qui ſont dans les exercices de nôtre Seminaire, d'être ſoigneux de ſe ſervir de ce livre. Nous ſouhaitons que l'impreſſion s'en faſſe au plûtôt; afin que ce qui a eſté juſqu'à preſent un des fruits de la piété & de la ſcience de ſon Autheur en particuliér, dévienne le ſecours de la pieté publique de tous ceux qui ſe conſacrent par leur Caractere aux Miniſteres de Jeſus-Chriſt. C'eſt le ſentiment que nous avons de ce livre, aprés la lecture que nous en avons faite; & le témoignage que nous avons crû en devoir rendre avec fidelité. Fait à Toulouſe ce 4. Aouſt 1676. BERNARD Evéque de Conſerans.

APPROBATION DE Monseigneur l'Evêque de Glandeue.

LE bon ou le mauvais usage que font les Chrêtiens des Talens que Dieu leur donne, & des emplois où il les mét, étant ordinairement la cause ou l'occasion de leur salut, ou de leur damnation ; & le livre intitulé, *Exercices Spirituéls pour servir de matiére à vne Retraite de dix jours, sur la Parabole des Talens, &c.* composé par Me. François Ducassé Prestre & Docteur en Théologie, étant trés-propre à persüader ceux qui le liront, & le mediteront sérieusement, de s'aquitter dignement des obligations de leurs Ministeres, aussi-bien des civils & des temporéls que des Ecclésiastiques & des Spirituéls, Nous jugeons qu'il doit étre donné au public. D'autant plus que la Doctrine en est trés-solide, la maniere fort singuliere & fort ingenieuse. Il n'y a rien qui ne soit tiré de la parole de Dieu ; mais ce qu'il y a de

beau, c'eſt que c'eſt une parole de Dieu profondement meditée par l'Autheur, & ſi bien digerée par une ſérieuſe réverie Théologique & Morale, que l'eſprit n'a nulle difficulté à la recevoir avec approbation, & à la goûter avec plaiſir. L'Ouvrage eſt ſi achevé en ſon genre, & en toutes ſes circonſtances, qu'il peut ſervir de modéle à ceux qui ſe mêlent de compoſer des Meditations Chrêtiennes pour la conduite des ames dans la voye du ſalut, & pour leur avancement en la perfection. En foy dequoy nous avons écrit la preſente Approbation. A Toulouſe le 10. d'Aouſt 1676. LEON Evéque de Glandeve.

APPROBATIONS DES Docteurs.

APPROBATION DE MONſieur Déreillac Chanoine de l'Egliſe Metropolitaine de Toloſe.

JAY leu le Livre qui a pour titre, *Exercices Spirituëls pour ſeruir de matiere à vne Retraite de dix jours*; & n'y ay rien trouvé

de contraire à la Foy ni à la Doctrine & tradition de l'Egliſe. Ces excellentes Meditations ſont méme ſi conformes à l'Evangile d'où elles ſont tirées, & repreſentent avec tant de néteté & de force les obligations des perſonnes élevées au ſacré Sacerdoce, & la neceſſité où ils ſont, s'ils veulent ſe ſauver, de vaquer à l'exercice de ce divin Miniſtere ſelon la meſure des graces & des Talens qu'ils ont receus, qu'il eſt ſeulement à ſouhaiter qu'elles ſoyént ſouvent dans leurs mains, qu'elles faſſent impreſſion dans leurs cœurs, & que leur Autheur qui n'a pas moins d'Onction pour ces ſortes d'ouvrages, qu'il en a pour la diſpenſation de la parole de Dieu, & pour tout ce qui peut contribüer à la ſanctification des peuples & des Paſteurs, continuë de travailler à donner des moyéns d'avancer la perfection d'un eſtat auſſi ſaint & auſſi éminent qu'eſt celuy des Miniſtres de Jeſus-Chriſt. A Toloſe le 1. d'Aouſt 1676.
DEREILHAC.

APPROBATION DE MONſieur Cazanâue, Docteur en Theologie, & Profeſſeur du Roy en l'Vniuerſité de Toulouſe.

NOVS croyons avoir dequoy loüer Dieu, de ce qu'il ſuſcite de temps en

temps des Ecclesiastiques pieux & éclairés, lesquels aprés s'estre remplis des grandes verités de l'Evangile, & des saintes maximes qui regardét la vie, les mœurs & la discipline des Clercs, les répandent en suite pour la gloire de Dieu, pour l'avantage de l'Eglise & pour l'vtilité de ses Ministres. C'est ce que Mr. Ducassé Prêtre & Docteur en Theologie a fait trés-utilement dans cét Ouvrage, dans lequél il mét devant les yeux à tous ceux qui pretendent à l'état Ecclesiastique le béſoin qu'ils ont d'une vocation qui vienne du Ciél, la pureté de cœur, la droiture d'intention, le desintéressement, & le grand nombre des autres Talens necessaires pour s'acquitter des fonctions redoutables de *cét état; & où il* r'appelle aussi dans l'esprit de ceux qui y sont déja entrés leurs veritables devoirs, les obligations indispensables qu'ils ont contractées, & le saint usage qu'ils doivent faire des Talens que Dieu leur a mis entre les mains. Et certes il faloit qu'un homme comme luy, qui a receu tant de Talens du Pere de famille s'étudiât de toute sa force à les multiplier, & à les faire valoir. Il estoit de sa prudence & de sa charité, aprés avoir cultivé les lettres humaines, & les sciences profanes & sacrées, aprés s'estre appliqué avec beaucoup de succés & d'edification de ses auditeurs au Ministere de la parole, & à la conduite des personnes fort spirituélles, qu'il donnât son travail & ses soins pour la

culture & l'instruction des Ecclésiastiques. Et c'est aussi ce en quoy il a merveilleusement bien reussi dans ces Meditations qu'il a faites sur la Parabole des Talens de l'Evangile, dans lesquelles nous n'avons rien trouvé qui ne soit trés-pur & tres-ortodoxe, & trés-utile à tous ceux qui aspirent au Ministere des Autels, ou qui y sont déja engagés. Fait à Toulouse ce 10. Aoust 1676.

CAZANAVE, Docteur en Theologie & Professeur du Roy en l'Vniversité de Toulouse.

APPROBATION DE Monsieur d'Auteriue, Chanoine & Theologal de S. Paul au Dioceſe d'Alet.

L'Oraison étant un des moyens les plus efficaces pour attirer les graces du Ciél, on ne sçauroit exhorter avec trop de soin les Ecclesiastiques à la pratique d'un si saint exercice; & il est bien dificile qu'ils s'aquittent saintement de leurs fonctions, & qu'ils gagnent les ames à Dieu, s'ils ne sont des hommes d'Oraison, & s'ils ne prennent quelques jours dans l'année pour

ſe retirer de l'embarras du monde, afin de r'entrer dans eux-mémes par une Retraite ſpirituelle, pour reparer les deſordres que produit continüellement en eux l'amour propre, & pour prendre de nouvelles forces & r'animer leur zéle. L'Autheur de ces Exercices Spirituéls donne le moyén à tous les Miniſtres de l'Egliſe de s'aquitter de ce devoir en leur propoſant ces vingt Entretiéns Spirituéls, où ils apprendront en les méditant avec attention les principales obligations que leur impoſe leur Miniſtere. C'eſt le témoignage que nous ſommes obligés de rendre à ce livre, que nous avons leu avec ſatisfaction, où nous n'avons rien trouvé qui ne ſoit conforme à la Foy & aux bonnes mœurs. Fait à Toulouſe ce 6. Aouſt 1676.

D'AVTERRIVE Docteur en Theologie.

APPROBATION DE *Monsieur Guillémot, Docteur en Théologie.*

APrés avoir leu exactement ces Exercices Spirituéls, composés par Me. François Ducassé, Prêtre & Docteur en Théologie, j'ay jugé que cét ouvrage estoit tres-propre à faire connoître aux Eccléſiaſtiques la dignité de leur état, & à les porter à faire un bon usage des Talens que Jesus-Christ leur a mis entre les mains. Ie n'y ay rien trouué d'ailleurs qui ne soit conforme à la Foy & aux plus saintes maximes de l'Egliſe. Fait à Toulouse ce 6. Aouſt 1676.

GVILLEMOT, *Docteur en Théologie.*

PERMISSION.

NOUS permettons l'impreſſion de cét Ouvrage qui a pour titre : *Exercices Spirituels pour ſeruir de matiere à vne Rétraite de dix jours ſur la Parabole des Talens.* A Toulouſe le 10. jour du mois d'Aouſt 1676.

JOSEPH DE MONTPEZAT, Archevéque de Toulouſe.

Fautes ſuruenües à l'Impreſſion.

PAge 10. à la marge, *Heb.* 50. liſés 5. pag. 27. l. 3. le Miniſtere, liſés les Miniſteres. pag. 29. l. 11. laiſſe, liſés laiſſe t'il. p. 33. l. 5. d'argent, liſés de l'argent. p. 55. l. 22. vous vous attacheriés, l. vous vous y attacheriés. p. 89. l. 9. perd, liſés perdit, l. 10. ſonge, liſés ſongea. p. 90. l. 2. fai, liſés faire. p. 94. l. 1. porte, liſés rapporte. p. 95. l. 4. courage, liſés lâcheté. p. 103. l. 3. rayés pas. p. 207. liſez 205. & ainſi par ordre juſqu'à la fin.

EXER-

EXERCICES SPIRITUELS,

POUR SERVIR DE MATIERE A UNE RETRAITE DE DIX JOURS,

Sur la Parabole des Talens.

Ex cap. 25. S. Matthæi.

HOmo peregrè proficiscens vocavit servos suos, & tradidit illis bona sua : & uni dedit quinque talenta, alii autem duo, alii verò unum, unicuique secundùm propriam virtutem, *a* & dixit illis negotiamini dum venio, & profectus est statim. Abiit autem qui quin- *a Luc 19*

que talenta acceperat,& operatus est in eis, & lucratus est alia quinque. Similiter & qui duo acceperat lucratus est alia duo. Qui autem unum acceperat abiens fodit in terram, & abscondit pecuniam Domini sui. Post multùm verò temporis venit Dominus servorum illorum, & posuit rationem cum eis. Et accedens qui quinque talenta acceperat, obtulit alia quinque talenta dicens: Domine quinque talenta tradidisti mihi, ecce alia quinque superlucratus sum. Ait illi Dominus ejus: Euge serve bone & fidelis quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam, intra in gaudium Domini tui. Accessit autem & qui duo talenta acceperat, & ait: Domine duo talenta

tradidisti mihi, ecce alia duo lucratus sum. Ait illi Dominus ejus. Euge serve bone & fidelis, quia super pauca fuisti fidelis super multa te constituam, intra in gaudium Domini tui. Accedens autem & qui unum talentum acceperat ait: Domine, scio quia homo durus es, metis ubi non seminasti, & congregas ubi non sparsisti, & timēs abii, & abscondi talentū tuum in terrâ: ecce habes quod tuum est. Respondens autem Dominus ejus dixit ei: Serve male & piger, sciebas quia meto ubi non semino, & congrego ubi non sparsi; oportuit ergo te cōmitttere pecuniam meam nummulariis, & veniens ego recepissem utique quod meum est cum usurâ. Tollite itaque ab eo talen-

tum, & date ei qui habet decem talenta; omni enim habenti dabitur, & abundabit, ei autem qui non habet, & quod videtur habere auferetur ab eo; & inutilem seruum ejicite in tenebras exteriores: illic erit fletus & stridor dentium.



MEDITATION I.

Sur la Vocation à l'Eſtat Eccleſiaſtique.

PREMIER POINT.

CONSIDEREZ que ce Seigneur dont il eſt parlé dans cét Evangile, & qui ſe prepare à faire un grand voyage pour aller prendre poſſeſſion d'un Royaume, eſt Jeſus-Chriſt, qui aprés avoir travaillé l'eſpace de trois ans pour former ſon Egliſe, ſe diſpoſe à ſortir de ce monde pour aller dans le Ciel ſe mettre en poſſeſſion de la gloire qui luy eſt duë. Il a ſon eſprit rempli des

Homo peregrè proficiſcens.

Luc. 19

frayeurs de la mort, il a ſon cœur embraſé du deſir qu'il a d'eſtre bien-tôt aſſis à la droite de ſon Pere. Avec tout celà il s'applique tout aux interets de ſon Egliſe : Il cherche les moyéns de la conduire, & de la faire ſubſiſter juſqu'à la conſommation des ſiecles. Il choiſit pour cét effét des Miniſtres, il conſacre des Preſtres qu'il ſubſtituë à ſa place & à qui il donne le pouvoir de gouverner ſon Egliſe, & de la ſanctifier par les fonctions de leur miniſtere.

Dans cét état il jette les yeux ſur vous, il vous mét au rang de ſes Miniſtres, il fait des vœux & des prieres pour vous, quoy que vous fuſſiez encore dans le néant. Ni les approches de la mort, ni le

deſir de la gloire, ne peuvent l'empécher de penſer à vous, & de vous faire cette grace. Au contraire une des plus douces conſolations qu'eut alors cét aymable Jeſus, c'eſtoit de voir qu'en s'éloignant de ſon Epouſe il luy laiſſoit des perſonnes qui en devoint prendre ſoin, & qu'il vous choiſiſſoit pour ſervir ſon Egliſe avec le méme eſprit, & avec la méme affection qu'il l'avoit fait luy-méme. Ah Seigneur! que je m'eſtime heureux, de ce que parmi tant de Saints que vous aviez pour lors dans voſtre eſprit, & parmi ces Apôtres dont vous eſtiez environné, vous avez jetté voſtre veuë ſur un pauvre pecheur comme moy. Je vous remercie, mon Dieu, de ce que j'ay eſté l'objét de vos

dernieres penſées. Je vous benis, ô mon aymable Sauveur, du choix que vous avez fait de ma perſonne : mais, hélas! que je m'en trouve indigne.

II. POINT.

Vocavit ſervos ſuos

COnſiderez que ce Seigneur aprés avoir reſolu de faire ce long voyage, & aprés s'y eſtre diſpoſé, *appella ſes ſeruiteurs.* S. Matthieu dit qu'il n'en appella que trois. Il y a de l'apparence qu'il en avoit davantage, puis qu'il eſtoit, dit S. Luc, autant conſiderable par ſa naiſſance que par ſes richeſſes. Néanmoins de tant d'officiers & de domeſtiques qu'il a il n'appelle que ces trois, afin de leur té-

moigner la tendreſſe ſinguliere qu'il a pour eux, & pour les honorer de ſa confiance. Si vous avez quelque miniſtere dans l'Egliſe, c'eſt Dieu qui vous la donné: autrement vous vous y ſeriez intrus vous méme, & vous devriez faire voſtre poſſible pour reparer ce defaut, qui eſt un des plus pernicieux qui puiſſent arriver ſur ce ſujét. Si vous eſtes donc entré dans l'Egliſe par de voyes legitimes, c'eſt Jeſus-Chriſt qui vous y a appellé. C'eſt luy qui vous en a donné la premiere penſée, l'inclination & la capacité, c'eſt lui qui a inſpiré à voſtre Evéque de vous conferer cét ordre, de vous donner ce Benefice, & de vous mettre dans cét employ. Il a voulu que vous ayez receu ce Mini-

ſtere de la méme façon que les Apoſtres l'ont pris, & de la méme maniere qu'il a eſté luy méme élevé au Sacerdoce. Quoy qu'il euſt toute la ſainteté poſſible, tout le zele imaginable, & tous les threſors de la ſçience & de la Sageſſe divine, toutefois, dit l'Apoſtre S. Paul, *il n'a pas pris de luy méme la qualité glorieuſe de Preſtre*, mais il a attendu que ſon Pere la luy donnaſt. De ſorte que ce n'eſt ni à la faveur de vos parens, ni à la protection de vos amis, ni à voſtre propre induſtrie, mais à la grace de voſtre vocation que vous devez voſtre eſtabliſſement.

Heb. 5.

Jeſus-Chriſt vous a choiſi, Jeſus-Chriſt vous a appellé parmy une infinité de creatures qui dependoint de luy,

& qui auroint travaillé efficacement pour ſa gloire, s'il leur avoit fait la méme grace qu'à vous. Si ce Seigneur avoit eu le moindre preſentiment qu'vn de ces trois ſerviteurs devoit abuſer de l'honneur qu'il luy faiſoit, il n'euſt eu garde de le choiſir parmy tant d'autres. Mais Jeſus-Chriſt prevoyoit tous les manquemens que vous deviez faire dans les fonctions de cét ordre, & de ce Benefice, avec tout celà il vous l'a donné par un excez de ſon amour, & de ſa miſericorde. Faites, Seigneur, que cette verité ne s'efface jamais de mon eſprit, & que je vous regarde toûjours comme le ſeul arbitre de mon ſort. Faites, mon Dieu, que comme dans ce choix vous m'avez

Vincente præſcientiâ bonitate Chriſ.

preferé à tant d'autres creatures, je ne vous prefere jamais dans l'exercice de mon Miniſtere aucune choſe du monde.

III. POINT.

Et tradidit illis bona ſua.

COnſiderez la fin pour laquelle ce riche Seigneur appella ces trois ſerviteurs: elle eſt compriſe dans ces paroles: *Il leur diſtribua ſes biens*: mais des biens qui luy eſtoint extremement chers, parce qu'il les avoit amaſſez avec beaucoup de ſoin & de peine, & qu'il vouloit s'en ſervir pour élever ſa maiſon de la maniere qu'il l'avoit projetté. Tant que Jeſus-Chriſt a demeuré ſur la terre il a eſté

eſté pauvre, il n'a point eu de richeſſes, & de dignitez temporelles, mais il a eu d'autres biens qui valent infiniment plus que tous les honneurs, & tous les threſors du monde: & ce ſont ces biens là qu'il vous a diſtribüez. Il a un corps & une ame, il vous les a mis entre les mains, il vous a donné le pouvoir de les ſacrifier pour vous & pour les autres. Il a de merites infinis, il a de graces qu'il a achetées au prix de ſon Sang, il vous les a cõfiées lors qu'il vous a fait Miniſtre de ſes Sacremens. Il a une Egliſe, il l'à commiſe à voſtre ſoin & à voſtre charité. Il a des ames qui luy doivent eſtre infinimẽt cheres, puis qu'elles ſont le prix de ſa mort, il vous les a données, & a attaché leur

ſalut à voſtre conduite. Les revenus de ce Benefice ſont encore *les biens de Dieu*, parce qu'ils luy ont eſté offerts par les fidelles en reconnoiſſance des biens ſpirituëls qu'ils ont receus de luy.

Avez vous jamais bien medité ces glorieux avantages de voſtre vocation, & ſi vous l'avez fait, pourquoy n'en avés vous d'autres ſentimẽs? pourquoy ne cachez-vous toutes vos autres qualitez pour ne porter que de marques du Miniſtere Eccleſiaſtique? Melchiſedech eſtoit Roy & Preſtre tout enſemble; toutefois, quand il fut au devant du Patriarche Abraham pour le feliciter de ſa victoire, il ſe fit pluſtôt honneur de ſon Sacerdoce que de ſa Royauté, & au lieu de paroiſtre avec

Gen. 15

l'equipage d'un Souverain, il se contenta de porter du pain & du vin pour en faire un sacrifice à Dieu. Vous estes Prestre selon l'ordre de Melchisedech, mais vous n'estes pas Roy comme luy. Vostre Sacerdoce est plus relevé que le sien; néanmoins vous vous glorifiez davantage de quelque degré de noblesse, de quelque alliance mondaine, & de quelque autre titre que Dieu vous a donné, que de la grandeur de vostre Ministere. Ah! Seigneur, que j'ay mal reconnu jusqu'à present la valeur de vos graces, & la dignité où vous m'avez élevé; puis que je les ay mis si souvent au dessoûs des biens que vous avez mépriſez. Je vous demande pardon de cét aveu-

glement, & vous proteſte, ô mon Dieu, que je n'eſtimeray jamais rien au prix de mon Caractere & de la grace de ma vocation.



MEDITATION II.

Sur l'inegalité des graces que Dieu donne par la Vocation à l'Estat Ecclesiastique.

PREMIER POINT.

CONsiderez que ce riche Seigneur ayant fait venir ces trois serviteurs pour leur distribüer ses biens, il ne les partagea pas egalement. *Il donna à l'un cinq talens, à l'autre deux, & à l'autre un.* Soit que Dieu nous donne des biens, ou dans l'ordre de la nature, ou dans celuy de la grace, il n'en donne pas également à tout le monde. Il

Et uni dedit quinque talenta, alij verò duo, alij verò unũ.

fait de petits auſſi bien que de grands, de pauvres comme de riches. Parmy les Anges tous ne ſont pas de Seraphins, parmy les bien-heureux tous ne ſont pas élevez à un méme degré de gloire. *Comme entre les eſtoilles l'une eſt plus éclatante que l'autre*, dit l'Apoſtre S. Paul, ainſi dans l'Egliſe, âjouſte le méme S. il y a diverſité de graces & de Miniſteres, quoy qu'il n'y ait qu'un méme eſprit *qui les diſtribuë* à châcun *comme il luy plait. Tous ſont-ils Apoſtres? Tous ſont-ils Prophetes? Tous ſont-ils Docteurs? Tous font-ils des miracles? Tous ont ils la grace de guerir les maladies? Tous parlent-ils pluſieurs langues? Tous ons-ils le don de les interpreter.*

1. Corinth. 15

1. Corint. 12.

Dieu fait de cette ſorte la

distribution de ses graces, pour vous apprendre qu'il en est le maistre absolu, & pour vous dire, si vous veniez jamais à vous plaindre de ce que vous n'en avez pas autant que beaucoup d'autres, *Mon amy je ne vous fais point de tort*, parce que je ne vous dois rien. Il le fait en suite pour entretenir l'union & la subordination entre ses Ministres, pour vous tenir dans l'humilité, & dans la dependance de ceux à qui il a donné plus de talens qu'à vous. Il sanctifie les pauvres par le besoin qu'ils ont des riches; de méme, si vous n'avez pas tant de lumiere & de capacité que bien d'autres, Dieu l'a ainsi ordonné pour vous faire recourir à eux, & pour vous obliger à les aymer *Matth.* 20.

comme de perſonnes de qui vous ne ſçauriez vous paſſer. Il vous a donné ſon eſprit par meſure, & il en a mis la plenitude dans voſtre Evéque pour vous faciliter l'obeyſſance que vous luy devez. Mon Dieu, dõnez moy la grace de penetrer cette verité, afin que, comme dans le Ciel je ne laiſſerois pas d'eſtre extremement ſatisfait, quand je me verrois aux pieds de tous vos Saints, de mème je m'eſtime dés aujourd'huy fort heureux d'eſtre le dernier de vos Miniſtres. Ouy, Seigneur, je vous dis avec le Prophete *que j'ayme mieux eſtre le dernier dans la maiſon de mon Dieu, que de viure dans la maiſon des pecheurs*, & de tenir les premiers rangs dans le monde.

II. POINT.

Vnicuique secundū propriā virtutem.

COnsiderez la prudence avec laquelle ce Seigneur distribuë ses biens. Quoy qu'il ayme tendrement ces trois serviteurs, son affection n'est pas aveugle, & ne l'empéche pas de distinguer ceux qui ont plus ou moins d'industrie. C'est pour celà qu'il départit ses talens *selon la capacité differente de chacun d'eux.* Le premier est le plus habile, il reçoit cinq talens, le second l'est moins, il ne reçoit aussi que deux talens, le troisiéme â un grand panchant pour l'oysiveté, il n'est chargé que d'un talent. Il en auroit peut-estre plus que

les deux autres s'il luy avoit eſté libre d'en prendre tout autant qu'il en auroit voulu; mais, parce que ſon Maiſtre fait ce partage avec une grande prudence, il ne luy confie de ſon bien qu'à proportion de la capacité qu'il reconnoit en luy. Ce qui vient de Dieu, dit S. Paul,
Rom. 16 eſt toûjours bien reglé. Le bon ordre qu'il mét dans ſon Egliſe la rend terrible à ſes ennemis, & fait qu'elle reſſemble à une armée bien rangée. Or ce bon ordre conſiſte en ce que les biens, les emplois, & les dignitez de cette Egliſe ſe donnent à châcun ſelon ſon merite & ſa capacité.

Ainſi, quand Dieu vous a appellé au ſervice de ſon Egliſe, il a proportionné le

Miniſtere auquél il vous a élevé aux ſaintes diſpoſitions qu'il avoit déja miſes dans voſtre ame. Il ne vous a pas donné le talent de la predication, parce qu'il a veu que vous n'eſtiez pas aſſés humble pour reſiſter à l'applaudiſſement & à la vanité que cét employ-là vous donneroit. Il ne vous à pas fait auſſi docte que beaucoup d'autres, parceque vous n'aviez point aſſés de vertu pour faire un bon uſage d'une grande erudition. Il vous a attaché à une petite parroiſſe, parce que vous n'aviez pas encore d'aſſez grandes lumieres pour avoir la conduite d'un grand nombre d'ames. Il vous laiſſe dans les fonctions de ces premiers Ordres, parce qu'il attend que

vous ayez plus de perfection pour recevoir les autres des mains de vostre Evéque. Vous n'avez pas encore de grands Benefices, parce que vous manquez des qualitez necessaires pour en dispenser les revenus de la maniere que les Canons le prescrivent.

Si vous ne trouvez pas toûjours ce bon ordre dans l'Eglise, si vous voyez quelquefois de personnes indignes élevées aux emplois les plus saints, & aux dignitez les plus considerables, sçachés que ce n'est pas l'ouvrage de Dieu, mais celuy de la chair & du sang. Ceux qui ont plus de talens qu'ils n'ont de merite les ont pris d'eux mémes par un attentat sacrilege, & ils ne les ont pas re-

ceus

ceus de la main de Dieu. *Ils ont regné : mais ce n'eſt pas moy qui les ay fait regner*, dit Dieu par le prophete Oſée. Ah! Seigneur, dans quél aveuglement n'ay-je pas vécu juſqu'à cette heure? I'ay brigué des emplois, j'ay recherché des eſtabliſſemens qui eſtoint au delà de mes forces. Ie rougis, mon Dieu, de ma temerité, & vous conjure de me faire ſi bien ſentir ma foibleſſe que je n'aye jamais la moindre penſée d'orgüeil & d'ambition.

III POINT.

COnſiderez que ces trois ſerviteurs ſont également ſatisfaits de cette diſtri-

bution de talens. Celuy qui en a deux ne porte point envie à celuy qui en a cinq, celuy qui n'en a qu'un n'a garde encore de murmurer contre ſon Maiſtre, & de ſe plaindre de ce qu'il luy a donné moins de talens qu'aux autres. Cette preference ne luy fait point de peine, parce qu'il voit que ſon Maiſtre peut diſpoſer de ſon bien de la maniere qu'il luy plait, qu'il ne le diſtribuë qu'avec de grandes obligations dont il les charge, & qu'il ne le donne que pour le redemander un jour. Il conſidere que s'il n'a qu'un talent il ne doit auſſi répondre que d'un talent, que ſon Maiſtre a d'autres domeſtiques à qui il n'en a point donné du tout, & qui s'eſtimeroint heureux d'en

avoir autant que luy.

Si vous faites reflexion à la dignité de celuy qui donne les Ministeres de l'Eglise, vous ne vous plaindrez jamais de vostre sort, quelque mal-heureux qu'il vous paroisse. C'est Dieu qui vous a placé dans son Eglise. N'a-t'il pas plus de sûjét de vous dire, que n'en avoit ce pere de famille de le dire à ses ouvriers, *Ne m'est-il pas permis de faire ce qu'il me plait?* Vous estes sa créature, ne peut-il pas disposer de vous comme il le trouvera à propos? L'Eglise est sa maison, y pouvez-vous avoir d'autre rang que celuy qu'il vous y assignera? D'ailleurs ce n'est pas pour l'interét de ses Ministres, mais c'est pour sa propre gloire, pour le salut de son peuple, *Matth.* 20.

& pour leur en faire rendre un compte tres-rigoureux, que Dieu leur distribuë ses talens, ainsi que vous meditterez cy-aprés.

Vous n'avez que peu de personnes sous vostre conduite, vous n'estes réponsable que de ce petit nombre. Vous n'avez pas de grands establissemens dans l'Eglise, vous n'avez pas aussi de grandes obligations. Vous en voyés qui sont plus âvancés que vous, & vous enviez leur sort, quand vous regardez les honneurs qu'on leur rend; mais, si vous pesiez les obligations que Dieu leur a imposées, & la severité avec laquelle il les jugera, vous craindriez leur élevation. Vous avez des emplois que vous ne trouvez pas sortables

à voſtre genie & à voſtre condition. Hé ! combien y en a-t'il qui s'en contenteroint, & qui s'en croiroint extremement honorez, quoy qu'ils ayent plus de merite que vous ? Combien d'Eccleſiaſtiques fort pauvres, quoy qu'ils ſoint fort vertüeux ? Combien de Preſtres Dieu laiſſe dans les tenebres, quoy qu'ils ayent une grande capacité, & un grand zele pour ſervir le prochain ? Soyez donc à jamais beni, ô mon aymable Sauveur, de la grace que vous m'avés faite en m'appellāt au ſervice de voſtre Egliſe. Quelque rang que j'y tienne, ce ſera toûjours trop d'honneur pour un pauvre pecheur comme moy.

MEDITATION III.

Sur les obligations que Dieu vous a imposées par la grace de vostre vocation.

I. POINT.

Et ait ad illos; negotiamini dum venio, Luc. c. 19.

COnsiderez que ce Seigneur, aprés avoir distribüé ses talens à ces trois serviteurs de la maniere que vous l'avez medité, leur commanda *de faire profiter cét argent* : mais pour qui? pour luy-méme. Il ne le leur donne pas pour le joüer & pour s'en divertir, mais pour en trafiquer. Il n'y a point de

Chrestién qui puisse vivre dans l'oysiveté, & qui ne soit obligé de travailler pour faire profiter les graces qu'il a receuës de Dieu. Vous n'estes pas seulement Chrestién, mais vous estes encore Ecclesiastique ; ainsi vous avez une double obligation d'employer saintement vostre temps, & de faire valoir les graces de vostre estat. Les graces que Dieu donne à un simple Chrestién sont pour l'utilité de ce Chrestién, mais celles de vostre Ministere sont, dit S. Paul, *pour l'utilité de l'Eglise.* *Ie vous ay establis*, dit le Sauveur à ses Apostres, non pas afin que vous viviez dans le repos & dans l'oysiveté, *mais afin que vous alliez, & que vous rapportiez du fruit.* Il ne dit pas à saint

Ioan. 15.

Pierre, ſoyez chéf de mon Egliſe & mon Lieutenant ſur la terre, ſoyez Paſteur de mes agneaux, mais il luy dit paiſſez mes agneaux, pour luy apprendre qu'il devoit eſtre toûjours dans l'action, & que tous les autres Miniſtres de l'Egliſe doivent travailler ſans relâche.

Ainſi, quand Dieu vous a donné ce Benefice, quand il vous a êlevé à cét Ordre, quand il vous a diſtribüé ce talent, il l'a fait avec cette condition que vous l'employeriez utilement. Trafiquez, vous a-t'il dit, faites profiter ces biens, ils ſont tous ſpirituels; ce ſeroit les avilir, ce ſeroit les prophaner que de les faire ſervir à de choſes temporelles. Faites valoir voſtre ſcience, non pas pour

vous faire applaudir, mais pour me faire connoistre à mon peuple. Exercez les fonctions de vos Ordres, non pas pour gagner d'argent, mais pour cooperer à la conversion des pecheurs. Employez vos revenus, non pas pour vivre avec éclat, ni pour favoriser l'ambition de vos parens, ni pour satisfaire la cupidité de vos domestiques, mais pour en nourrir les pauvres, & pour en faire de bonnes œuvres qui retirent les ames de la voye de la perdition. Ah! Seigneur, puis que je ne sçaurois m'acquiter de ces obligations sans le secours de vostre grace, je vous la demande par le merite de cette aveugle soûmission avec laquelle vous avez en tout ac-

compli la volonté de voſtre Pere.

II. POINT.

COnſiderez que ce Seigneur impoſe également à ces ſerviteurs l'obligation de travailler, & que c'eſt à tous trois enſemble qu'il dit *Traffiquez*, à celuy qui n'a qu'un talent auſſi bien qu'à celuy qui en a cinq : mais toutefois avec cette difference qu'il attend un plus grand profit de ceux à qui il a donné plus d'argent. C'eſt une erreur des plus pernicieuſes qu'il y ait parmy les Miniſtres de Jeſus-Chriſt, que de croire qu'il n'y a que ceux qui ſont élevez aux premieres

dignitez de l'Eglise qui soint obligés à travailler, & à procurer la gloire de Dieu & le salut des ames.

Vous n'estes point Evéque, vous n'estes point chargé d'une paroisse, vous n'estes point attaché à un chœur, vous n'avez point de Benefice, mais vous avez vostre talent; &, quand Dieu vous l'a donné, il vous a obligé à l'employer utilement, de méme qu'il a recommandé à tous ses autres Ministres de faire profiter les leurs. Vous n'estes point Beneficier, mais vous estes Prestre; & en quoy consiste ce sacré Caractere? Saint Paul vous l'apprend: *Tout Prestre*, soit il Beneficier ou non, *estant pris d'entre les hommes est estabi pour les hommes*: pourquoy? est-ce *Heb. 5.*

pour ſon plaiſir, & pour ſon propre interét? Non, mais c'eſt *en ce qui regarde le culte de Dieu, afin qu'il offre de dons & de Sacrifices pour les pechez.*

Vous eſtes peut-eſtre les mois entiérs ſans dire Meſſe, & pouvez vous entendre ces paroles de Saint Paul ſans mourir de honte? Jeſus-Chriſt a mis l'employ de voſtre talent à honorer Dieu par le culte le plus auguſte qui luy puiſſe eſtre rendu par les hommes, & à reconcilier les pecheurs avec luy par l'efficace de ce grand Sacrifice. Et ne craignez-vous pas que tant de pecheurs qu'il y a dãs le monde ſe damnent par voſtre faute, & que Dieu leur refuſe ſa grace parce que vous avez manqué de la luy

demander

demander, & d'offrir le Sacrifice pour eux? Vous n'eſtes pas encore Preſtre, mais vous avez un Ordre ſacré, & en le recevant vous avez reçeu une puiſſance ſpirituelle. Et pourquoy a-t'elle eſté inſtituée que pour le ſervice de Dieu, & pour l'utilité de ſon Egliſe? Dieu vous a-t'il communiqué cette puiſſance afin que vous ne vous en ſerviez pas? Avez vous honte de ſervir à l'Autél, & de paroitre dans l'exercice d'un Miniſtere qui eſt au deſſus de la majeſté des Roys, & dont les Anges ſe faiſoint honneur. Quand voſtre Evéque vous a ordonné Jeſus-Chriſt vous a dit dans le fond du cœur: Faites profiter cette grace que je vous donne: faites la profiter pour vous par la pra-

tique continüelle des bonnes œuvres : faites la profiter pour mon Egliſe, en luy rendant tous les jours les ſervices qu'elle attend de vous. Crois-tu, mon ame, cette verité ? Et, ſi tu la crois, quittons tout, ſacrifions tout, mais faiſons le promptement, pour nous attacher de toutes nos forces au ſervice de l'Egliſe. Beniſſez, mon Dieu, cette reſolution, & faites moy la grace de la bien executer.

III. POINT.

COnſiderez que, quand ce Seigneur eut recommandé à ces trois ſerviteurs d'employer toute leur indu-

ſtrie pour faire profiter ſon argent, il âjouſta: *Iuſqu'à ce que je reuienne.* Il pretend qu'ils travaillent ſans relâche durant tout le temps qu'il demeurera abſent, & il leur declare en méme temps qu'aprés ſon retour il ne ſera plus temps de faire valoir ſon argent, mais qu'il leur faudra rendre compte du profit qu'ils auront fait. Mais quand eſt-ce qu'il doit revenir? c'eſt une choſe dont il ne leur parle pas pour les tenir dans la crainte & dans la vigilance: *Nous vous exhortons*, dit l'Apoſtre S. Paul, *de ne receuoir pas la grace de Dieu en vain...* Car il eſt dit. *Voicy maintenant le temps fauorable.* Ce temps là eſt celuy de voſtre vie, c'eſt le temps du travail & du merite, le temps que Dieu vous a 2 Cor. 6

donné pour faire profiter les graces de voſtre eſtat. Quand Jeſus-Chriſt viendra pour vous enlever de ce monde il ne vous donnera pas le temps de faire un bon uſage de voſtre Miniſtere, mais il vous demandera compte de tant de moyéns qu'il vous a donnez pour vous ſanctifier, & pour ſanctifier les autres. Vous devez donc employer voſtre vie à remplir vos devoirs, & ne pas attendre vos dernieres années pour mener une vie Eccleſiaſtique & reguliere. Vn des premiérs Preſtres que Jeſus-Chriſt conſacra reconnut ſon crime quelque heure avant que de mourir : mais il ne le reconnut que pour ſe deſeſperer. Jeſus-Chriſt vous propoſe cét exemple, pour vous

dire qu'il n'y a pas de gens au monde qui doivent plus craindre à l'heure de la mort que des Prestres qui n'ont pas bien employé leur vie. Quand est-ce que cette heure-là viendra ? c'est un secrét que Jesus-Christ s'est reservé à luy seul. Vous sçavez le jour que vous estes entré dans l'Eglise, & vous ne sçavez pas celuy auquél vous en sortirez. Tout ce que l'Evangile vous a dit là dessus c'est *Veillez, parce que vous ne sçauez pas à quelle-heure vostre Seigneur viendra. Faites profiter vos talens jusqu'à mon retour* : voylà le terme que Jesus-Christ vous donne. Mat. 24

Il ne vous suffit pas de servir l'Eglise durant vostre jeunesse, il faut encore que vous la serviez dans vos vieux ans,

& s'il eſt poſſible juſqu'au dernier ſoûpir ; car c'eſt ſeulement en ce temps-là que Jeſus-Chriſt viendra. Dieu traita avec tant de rigueur un ſaint Evêque, qui ſe trouvant accablé d'années & d'infirmitez n'agiſſoit plus avec la méme ferveur qu'il avoit accouſtumé ; & avec quelle ſeverité vous puniroit-il ? ſi pour vivre dans l'oyſiveté, ou pour eſtablir quelqu'un de vos parens vous abandonniez le ſervice de l'Egliſe, dans un temps où vous luy ſeriez plus utile à cauſe de voſtre longue experience. Faites donc, Seigneur, que ma vie s'employe toute entiere pour vous, & que je n'aye jamais la penſée de quitter les fonctions du Miniſtere auquél vous m'avez

appelé. Faites, mon Dieu, qu'à voſtre exemple je rende mon eſprit en priant, en ſacrifiant & en travaillant pour voſtre peuple. O Dieu de mon cœur, donnez moy une mort ſi heureuſe, & du courage pour ſupporter dés à preſent tout ce qu'il y a de penible dans mes emplois.



MEDITATION IV.

Sur la liberté que Dieu vous laisse de faire un bon ou mauvais usage de la grace de vostre vocation.

I. POINT.

COnsiderez qu'aprés que ce Seigneur eut fait la distribution de ses talens, & qu'il eut prescrit à ces trois serviteurs l'employ qu'ils en devoint faire, *il partit aussitost*, & s'en alla dans un pays fort êloigné. De sorte qu'à son absence ces trois serviteurs n'avoint personne qu'ils redoûtassent, & qui les

Et profectus est statim.

retint dans leur devoir. *Dieu n'eſt pas loin de châcun de nous*, dit S. Paul, nous vivons toûjours dans ſon ſein ; il eſt pourtant vray de dire qu'aprés qu'il vous a eſtabli dans ſon Egliſe il s'éloigne en quelque maniere de vous: je veux dire *qu'il vous laiſſe en la main de voſtre conſeil*, qu'il ne vous force pas, qu'il ne vous neceſſite pas à faire un bon uſage des graces que vous avez receuës de luy. Act. 17

Tant que vous avez eſté enfant il vous a tenu ſoûs la conduite de vos parens & de vos precepteurs, qui veilloint de prés ſur vos actions. Tant que vous avez demandé les Ordres vous avez demeuré dans un Seminaire, où vous ne pouviez vous empeſcher d'eſtre devot à cauſe

des bons exemples que vous y aviez, & du ſoin qu'un ſage Directeur prenoit de voſtre education. Mais aprés que vous eſtes venu à un âge plus meur, & que vous avez eſté êlevé au Sacerdoce, Dieu vous a mis hors de toutes ces contraintes. Ces parens & ces precepteurs que vous craigniez dans voſtre enfance vous reverent preſentement, & vous n'eſtes plus ſoûs la conduite de ce méme Directeur. Vous eſtés biẽ toûjours dans la dependance de voſtre Evêque, mais, comme il a déja reconnu que vous aviez l'eſprit de voſtre eſtat, il ne vous êprouve plus comme il faiſoit avant voſtre ordination, ou il vous applique à des emplois qui vous éloignent de luy, & qui vous char-

gent de la conduite des autres. Dans toutes ces circonstances Dieu vous prive de sa presence, en vous ostant celle de ses créatures dans lesquelles il agissoit si visiblement sur vous, & vous abandonne à vostre propre conduite, pour vous faire mettre en pratique les bons sentimens qu'il vous a donnez. Ah! mon Dieu, que cette liberté me fait peur, & que j'apprehende que ce ne soit le sûjét de ma perte. Mais, puis que vous me retirez d'auprez des personnes qui veilloint sur moy, faites, Seigneur, que je ne me separe jamais de vous, & que je ne vous perde jamais de veuë.

II. POINT.

CONſiderez que Dieu s'éloigne encore de vous quelque temps aprés qu'il vous a eſtabli dans ſon Egliſe, en ce qu'il ne vous traite pas avec la méme douceur qu'il vous traitoit dans les premiérs jours qu'il vous attacha pour jamais à voſtre eſtat. Il vous forçoit à l'aymer par le plaiſir que vous y goutiez, & par cette ferveur qui fait trouver tout facile des le commencement. Il vous y arrive aprés celà des oppoſitions & des difficultez qui vous paroiſſent inſurmontables : les Demons viennent à vous tenter, & à employer

employer toute leur rage pour vous faire repentir de vostre engagement, des envieux traversent vos meilleurs desseins, interpretent en mauvaise part ce qu'il y a de plus saint dans vostre vie, & déchirent vostre reputation. Dieu vous oste cette devotion sensible, & ces consolations spirituelles que vous trouviez dans l'exercice de vostre Ministere, & vous laisse troubler par la crainte que vous avés de ne pouvoir jamais satisfaire aux obligations de vostre estat.

C'est ainsi que Jesus-Christ traita ses premiérs Prestres. Dés qu'il les eut consacrez il leur fit le discours le plus touchant & le plus tendre qu'il leur eût jamais fait: *Afin,* Ioan. 15
leur dit-il, *que ma joye demeu-*

re en vous, & que voſtre joye ſoit accomplie. Il leur promét de leur envoyer ſon Eſprit pour les conſoler. Quand on vient pour le prendre, il dit d'a-
Ioan.18 bord aux ſoldats *Laiſſés aller ceux-cy*; & cette parole fut tellement efficace que perſonne n'oſa mettre la main ſur eux. Lors qu'il les eut formez de cette maniere à la conduite des ames, & qu'il leur voulut faire mener une vie plus parfaite & plus difficile, il s'en retourna dans le Ciél, & laiſſa ſes premiérs Miniſtres de l'Evangile expoſez à la perſecution de toute la terre.

C'eſt ainſi que Jeſus-Chriſt méme, qui eſt le modele de tous les Preſtres, a eſté traité par ſon Pere. Dés qu'il commence à ſe produire pour

exercer le Miniſtere qui luy a eſté donné il entẽd une voix du Ciél qui luy dit: *Celuy-cy eſt mon Fils bien-aymé en qui je me plais uniquement.* Il appelle ſes diſciples, ils viennent au premier mot qu'il leur dit. Il demande des graces, il les obtient. Il veut reſſuſciter un mort, il dit à ſon Pere pour luy marquer ſa confiance : *Ie ſçauois que vous m'êcoutez toûjours.* Mais, quand il eſt ſur l'Autél de la Croix pour y faire les fonctions de ſa Preſtriſe, il ne ſent plus toutes ces conſolations qu'il a euës durant ſa vie, mais il s'eſcrie ſaintement à ſon Pere : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoy m'avez vous delaiſſé?* C'eſt, ô mon doux Jeſus, pour vous faire expier mes crimes, & pour m'empécher de me plaindre Ioan. 11

contre voſtre juſtice, quand je trouveray quelque contradiction dans mes emplois. Ie vous conjure, ô mon aymable Sauveur, par cette divine patiance avec laquelle vous avez ſupporté l'abandonnement de voſtre Pere de me donner la force de ſouffrir toutes les croix qui m'arriveront dans mon Miniſtere.

III. POINT.

COnſiderez que ce Seigneur laiſſe ces trois ſerviteurs dans cette liberté, premieremẽt pour les êprouver, & pour leur donner lieu d'avoir du merite dans le bien qu'ils fairont ; car, s'il

avoit demeuré toûjours avec eux, on auroit eu raiſon de dire qu'ils ne ſervoint que par crainte, & qu'ils faiſoint profiter ſon argent parce qu'ils n'oſoint pas le diſſiper. En ſecond lieu ce Seigneur s'en va pour prendre poſſeſſion d'un Royaume, & pour avoir de quoy donner de plus grandes recompenſes à ſes ſerviteurs aprés qu'il les aura êprouvez, & qu'ils luy auront fait paroiſtre leur zéle & leur fidelité.

Quand Dieu vous a appellé au ſervice de ſon Egliſe, il a eu intention de vous faire travailler à voſtre ſalut en vous appliquant à celuy des autres. C'eſt pour cette raiſon qu'il vous laiſſe libre, & qu'il vous oſte tout ce qui vous pourroit faire agir par

crainte & par neceſſité, & qu'il vous mét en eſtat de faire tout par amour & avec merite. Il permét qu'on ne veille plus ſur vous comme l'on avoit accouſtumé, afin que vous ne faſſiez que ſuivre les bons mouvemens qu'il vous donne. Il vous prive de ces douceurs que vous goûtiez ſur le commencement dans voſtre Miniſtere, afin que vous le ſerviez ſans interét. Il ſe retire de vous par les traverſes qu'il vous envoye, pour avoir ſûjét de couronner voſtre patience. *Ie m'en vay*, diſoit le Sauveur à ſes Apoſtres quand il eſtoit ſur le point de les quitter, *& toutefois aucun de vous ne me demande où je vay*: c'eſt à dire quél eſt le ſûjét de mon départ, & quéls ſont les âvan-

tages qui vous en doivent revenir, tant vous eſtes accablez de triſteſſe; *Neanmoins*, âjouſte-t'il, *je vous dis la verité: il eſt expediant que je m'en aille; car, ſi je ne m'en vay, le Conſolateur ne viendra pas à vous; mais, ſi je m'en vay, je vous l'enuoyeray.*

Quand vous avez quelque grande contradiction dans voſtre Miniſtere vous ſentés que Dieu s'êloigne de vous, & celà embarraſſe tellement voſtre eſprit que vous ne penſez qu'à voſtre peine, non pas au deſſéin de Dieu. *Il vous eſt vtile que je m'en aille*, vous dit-il comme à ſes Apoſtres, que je vous oſte ce repos dont vous joüyſſés; car, ſi je ne vous en privois pas vous vous y attacheriez plus eſtroitement qu'à ma Perſonne; & mon

Esprit, qui ne peut compatir qu'avec des ames fort pures ne se communiqueroit point à vous. Je ne vous fais donc plus ces faveurs & ces caresses dont je me servois pour vous attirer à moy, & pour condescendre à vostre foiblesse, afin de vous remplir de graces & de vertus plus solides. Ie vous laisse dans la souffrance pour vous envoyer mon Esprit, qui vous donnera de la force & de la consolation. Ah! Seigneur, qu'il y a du plaisir & de la gloire à vous servir, puis que vous estes si bon & si liberal à l'egard de vos serviteurs, lors méme qu'il semble que vous leur soyez tout-à fait rigoureux. Donnez moy, mon Dieu, cette pureté de cœur que vous exigez particulie-

rement de vos Miniſtres, & faites que ce ne ſoit ni la crainte ni le moindre interét du monde, mais l'unique deſir de vous plaire, qui m'attache au ſervice de voſtre Egliſe.



MEDITATION V.

Que l'esprit d'independance vous fait abuser de la grace de vostre vocation.

I. POINT.

Et profectus est statim.

COnsiderés qu'il ne suffit pas à ces trois serviteurs d'avoir esté choisis par leur Maistre pour faire valoir son argent, ni d'avoir la capacité necessaire pour cét effét, ni d'avoir cét argent entre leurs mains; mais qu'il leur est outre celà necessaire d'employer toute leur industrie pour executer ce

que leur Maiſtre leur a recommandé, & pour meriter ſon applaudiſſement. Ainſi il ne vous ſuffit pas pour vous ſanctifier dans voſtre eſtat, & pour y ſanctifier les autres, que Dieu vous y ait appellé, & que vous y ayez de grands moyéns pour y acquerir une eminente perfection, mais il faut encore que vous cooperiés à ces moyéns, & que vous les mettiez en uſage.

Perſonne n'a jamais doûté de la vocation de Judas : ce ne fut pas ſes parens qui le devoüerent à l'Egliſe, mais ce fut Ieſus-Chriſt qui l'y appella. Ce ne fut pas luy-méme qui demanda à Ieſus-Chriſt l'Apoſtolat, mais Ieſus-Chriſt le luy donna de ſon propre mouvement ; avec tout celà Iudas s'eſt perdu

dans le méme eſtat où il avoit eſté mis par la main de Dieu. Il eſt mort Preſtre, mais reprouvé. Il à ſauvé beaucoup de gens par la predication de l'Evangile, & par les miracles qu'il faiſoit, & il s'eſt damné luy-méme. Tant qu'il vivoit dans ſa maiſon & auprés de ſes parens il craignoit Dieu, il ne faiſoit tort à perſonne ; mais, dés qu'il eut quitté tous ſes biens pour ſe voir élevé à une des premieres dignitez du monde, dés qu'il eut vêcu quelque année à la ſuite de Ieſus-Chriſt, & dans la compagnie de ſes Apoſtres, il devint un Demon. Mais comment l'a-t'il peu devenir ? N'avoit-il pas plus de graces lors qu'il eſtoit auprés de Ieſus-Chriſt, que lors qu'il demeuroit dans

Ambr. in cap. 9. ep. ad Rom.

dans sa famille? celà est vray, mais il n'estoit pas fidelle à ces graces, & il ne travailloit point à sa sanctification.

Cét exemple a fait trembler les plus saints Ecclesiastiques, & a obligé saint Paul de dire à un Prestre qu'il avoit consacré *Ne negligez pas la grace qui est en vous, & qui vous a esté donnée par l'imposition des mains : veillez sur vous-méme & sur la doctrine, appliqués vous y sans relasche ; car agissant de la sorte vous vous sauuerez vous-méme & ceux qui vous écoutent.* La grace de la vocation n'est donc pas toûjours suivie de celle de la perseverance. L'on ne se sauve pas dans la Prestrise, & l'on n'y sauve pas les autres par la seule grace d'un si saint

1. Tim. cap. 4.

eſtat, mais on le fait par le bon uſage de cette grace. Ie le crois, mon Dieu, mais cette créance m'eſt inutile ſi vous ne me donnez les moyéns d'executer les bonnes reſolutions qu'elle m'inſpire. C'eſt pour celà que je vous prie de me rendre un digne Miniſtre de vos Autéls, en me faiſant cooperer à toutes les graces que j'ay receuës dans mon ordination.

II. POINT.

COnſiderez qu'un de ces trois ſerviteurs negligea de faire profiter ſon talent; & ce qui fut cauſe de ſa negligence ce fut la liberté dans laquelle il ſe trouva aprés le

départ de ſon Maiſtre. Il vit qu'il n'y avoit perſonne dans la maiſon qu'il deût craindre, & à qui il fut obligé de rendre compte de ſes actions. Il commença d'abord à ſe divertir, à faire en tout ſa volonté, & à mépriſer tous les âvis que les autres domeſtiques luy donnoint. *Dieu vous a appellé*, dit l'Apoſtre S. Paul, *à vn eſtat de liberté, mais ayez ſoin*, âjoûte-t'il, *que cette liberté ne vous ſerue pas d'occaſion de viure ſelon la chair.* Vous eſtes libre, mais cette liberté, au lieu de vous donner plus de merite, & vous faire viure plus ſaintement, vous fait abuſer de la grace de vôtre êtat.

Vous n'avez point de Superieur qui veille particulierement ſur vous, de Dire-

teur, qui regle voſtre devotion, & qui vous aſſûjetiſſe à une maniere de viure. Vous n'avez point de Benefice qui vous attache : cette independance qui vous plait tant vous rend incapable d'exercer utilement les fonctions de voſtre Miniſtere. Vous n'avez d'autre conſéil que celuy de voſtre eſprit, c'eſt un aveugle parce qu'il eſt intereſſé en tout ce qui vous regarde, il ne peut que vous ſeduire. Vous ſuivez en tout voſtre volonté propre, vous priez Dieu, vous dites voſtre breviaire, vous celebrez la ſainte Meſſe, vous adminiſtrez les Sacremens, vous prêchez quand il vous plait, vous êtes veſtu de la maniere qui vous paroit la plus commode : en tout celà vous

menez une vie toute contraire à celle de Jesus-Christ, qui declare solemnellement *qu'il est descendu du Ciél, non pour faire sa volonté, mais la volonté de celuy qui l'a enuoyé, & qu'il ne peut rien faire de luy-méme.* Si Jesus-Christ tout Dieu qu'il est a vécu dans une si aveugle dependance qu'il n'a rien entrepris que par le mouvement & le conséil de son Pere, quelle benediction pouvez-vous attendre dans vôtre êtat, vous qui n'êtes qu'une miserable créature, si vous n'avez personne qui vous assiste de ses lumieres & de ses conséils. Ioan. 6. 6. Ioan. 15

Saint Pierre qui estoit chéf de l'Eglise reçoit avec humilité la reprimande que luy fait saint Paul, & reconnoit

par ce moyén une faute dont il ne s'apercevoit pas. Et cõment, pourriez-vous découvrir tant de manquemens où vous tombez tous les jours, si vous ne voulez souffrir que personne vous reprẽne, & que ceux que Dieu a chargez de vostre conduite vous regardent de prés? Saint Paul n'ose pas entreprendre de précher son Evangile, qu'il a appris immediatement de Jesus-Christ, qu'aprés en avoir conferé avec ses Collegues. De quelle temerité donc ne vous rendez-vous pas coûpable: vous qui n'avez ni les lumieres ni la saintetè de cét Apostre, quand vous ne voulez d'autre conduite que celle de vôtre esprit particuliér? Mon Dieu ne souffrez donc jamais que

j'aye la moindre confiance en mes lumieres, mais faites que j'aye pour mes Superieurs, & pour toutes les perſonnes qui prennent ſoin de ma conſcience, la méme ſoûmiſſion que vous avez toûjours euë pour vôtre Pere.

III. POINT.

COnſiderez que, quand ce ſerviteur vit qu'il n'y avoit perſonne dans la maiſon à qui il fut obligé de rendre compte de ſa conduite, il vint à oublier le compte qu'il en devoit rendre à ſon Maiſtre, il ne ſe ſouvint plus des obligations que ce Seigneur luy avoit impoſées, lors qu'il luy dit *Trafiquez juſqu'à ce que*

je reuienne. Il ne pensa plus au retour de ce Seigneur, & il demeura quelque temps dans cette erreur qu'il pouvoit prendre impunement tous les divertissemens qu'il vouloit.

C'est la nature d'un esprit orgueilleux de fuir non seulement la dependance des hommes, mais de vouloir encore secoüer le joug de
Ps. 73. Dieu : *L'insolence de ceux qui vous haïssent va toûjours en croissant*, dit à Dieu le prophete David. Vous vous croyez assez habile pour vous gouverner vous-méme, & pour n'avoir pas besoin du conseil des autres. Vous venez à oublier là necessité que vous avez des lumieres du Ciél ; &, comme vous n'avez recours à personne dans

les difficultez qui vous arrivent, vous ne recourez pas auſſi à Dieu par la priere, & vous negligez l'exercice de l'oraiſon mentale ſoûs pretexte que vous n'eſtes point Religieux. Vous mêpriſez les âvis que vos amis vous donnent, vous venez à mêpriſer les inſpirations de Dieu, vous murmurez contre vos Superieurs quand leur devoir les oblige à vous reprendre; celà vous rend incapable de ſupporter la moindre mortification que Dieu vous envoye. Vous n'avez perſonne qui veille ſur voſtre conduite, vous venez à oublier que Dieu tient ſes yeux ouverts ſingulierement ſur vous, parce que vous eſtes ſon Miniſtre, & le depoſitaire de ce qu'il a de plus cher.

Vous manquez de veneration pour les Loix de l'Egliſe, & pour les Ordonnances de voſtre Evéque, vous perdez inſenſiblement tout le reſpét que vous aviez pour le Loix de Dieu. Vous ne craignez pas le jugement des gens de bien, ni celuy des bons Eccleſiaſtiques. Vous vous accoûtumez à ne pas craindre le jugement de Dieu, à ne penſer plus à l'heure de voſtre mort, ni au compte qu'il luy faut rendre de tous les momens de voſtre vie, de tant de bien-faits, de tant de revenus que vous employez ſi mal, de tant de lumieres & de tant de ſaints mouvemens dont vous ne faites nul uſage. Cét oubli de la juſtice de Dieu, & de l'authorité qu'il a ſur vous, fait que vous ne

vous regardez plus comme son Ministre, & comme un simple dispensateur des biens qu'il vous a confiez, mais comme maistre absolu de ces biens-là, & que vous vous imaginez que vous estes dans l'Eglise, non pas pour y travailler pour Dieu & pour vostre prochain, mais pour y viure conformement à vostre inclination. Mon Dieu, *percez ma chair de vostre crainte, car je tremble dans la veuë de vos jugemens*, & du compte que vous me demanderez un jour de tant de graces que j'ay receuës de vous. Faites, mon Dieu, que cette crainte ne sorte jamais de mon cœur, & que la pensée que vous venez de me donner que je ne puis rien faire sans vous, & sans la conduite des

perſonnes qui tiennent vo
ſtre place, demeure toûjour
imprimée dans mon e
prit.



MEDI

MEDITATION VI.

Que la vanité vous fait abuſer de la grace de vôtre état.

I. POINT.

COnſiderez que la ſeconde cauſe de la negligence de ce méchant ſerviteur, & le ſûjét pour lequel il ne ſe mit pas en peine de faire profiter le bien que ſon Maiſtre luy avoit commis, fut la vanité. Comme il repenſa à ce talent qu'il avoit receu, il oublia toutes ces belles reflexions qu'il faiſoit quand ſon Maiſtre le luy donna; &, au

Qui autem unum acceperat.

lieu d'eſtre ſatisfait de ſon ſort comme il l'eſtoit dans le commencement, il ſe mit à dire dans ſon cœur que ſon Maiſtre l'avoit trés-mal traité en ne luy donnant qu'un talent, & qu'il ne ſe ſoucioit pas de le faire valoir.

Ce qui deſole l'Egliſe c'eſt qu'il y a trés peu de gens qui ſoint contens de l'eſtat où Dieu les mét, & qui ne ſe plaignent de ce qu'ils ont beaucoup moins qu'ils ne meritent. N'eſtes-vous pas de ce nombre ? Quand vous receûtes le premiér Ordre ſacré n'eſtiez-vous pas fortement perſuadé que vous en eſtiez indigne, & que l'Egliſe vous faiſoit trop d'honneur? Depuis vous n'exercez pas cét Ordre, vous ne ſervez pas à l'Autél, à cauſe que

vous vous figurez que ces ſortes de fonctions ſont au deſſoûs de vous, & que voſtre Evéque vous fait tort de ne vous âvancer pas davantage dans l'Egliſe. Ce Benefice eſt trop petit pour vous, quoy qu'il n'y a pas long-tẽps que vous vous ſeriez contenté d'un moindre; celà fait que vous le mépriſez, que vous ne le ſervez pas, & que vous ne ſongez qu'à en avoir un autre plus grand. Vous penſez que l'Egliſe ne vous traite pas comme vous meritez : & comment ſouffrez-vous cette penſée? vous qui ſçavez par les principes de vôtre religion que le moindre Miniſtere que Jeſus-Chriſt a inſtitüé dans ſon Egliſe eſt infiniment au deſſus de tout ce que vous eſtes.

Si vous avez quelque mérite n'eſt-ce pas Jeſus-Chriſt qui vous l'a donné ? *C'eſt luy*, 2. *Cor.* 4 dit S. Paul, *qui nous a rendus capables d'eſtre les Miniſtres de la nouuelle alliance.* Et comment vous enorgueilliſſez-vous d'un bien qui vous a eſté donné, & qu'on vous peut oſter à tout moment ? Quand vous ne ſeriez chargé que d'une ame, & que vous auriez un des moindres Benefices du monde, n'eſt-ce pas aſſez pour vous ? Vôtre bon Ange ne ſe contente-t'il pas de la conduite que Dieu luy a donnée de vôtre ame ? Jeſus-Chriſt n'eſt-il pas venu dans le monde, n'a-t'il pas prêché ſon Evangile, n'a-t'il pas fait des miracles, n'a-t'il pas établi une nouvelle religion, n'eſt-il pas mort pour

cette ame-là comme pour toutes les autres? Quand vous n'employeriez toute voſtre vie qu'au ſalut de cette créature pourroit-elle être mieux employée ? Quand vous ne feriez que l'empêcher de tomber dans un peché mortél ne gagneriez vous pas beaucoup, & ne feriez vous pas un grand uſage de vôtre capacité & de vôtre bél eſprit, puis que c'eſt à celà que la Sageſſe eternelle s'eſt toute appliquée ? Sauveur du monde, qui eſtes deſcendu du Ciél pour ſanctifier ma pauvre ame, donnez moy cét eſprit d'humilité qui vous a fait dire que vous eſtiez un vér de terre & non pas un homme, *Pſ.* 21. afin que dans tous mes emplois je ne recherche que vôtre gloire & le ſalut de mon prochain.

II. POINT.

CONSIDEREZ un autre effét de la vanité de ce mêchant ſerviteur. Il voit que ſes compagnons trafiquent, & qu'ils font profiter leurs talens ; &, au lieu de s'animer par leur exemple à en faire de même, il dit qu'avec toute ſon induſtrie il n'eſt pas capable de rapporter à ſon Maître autãt de profit qu'eux. C'eſt pour celà qu'il ayme mieux ne tiẽ faire du tout, que de faire beaucoup moins que les autres. Il n'eſt guére de vice moins connu, & pourtant plus pernicieux & plus univerſèl que cette vanité ſecrete, qui empéche bien de

gens de faire des bonnes œuures qui leur ſont commandées, parce qu'ils n'en peuvẽt pas faire d'autres qui ſont plus grandes, plus éclattantes & qui ne ſont que de conſéil. Ils ne ſont pas capables de ſuiure de prés des ames eminentes en vertu, ils ne les ſuivent pas de loin. Ils n'ont pas aſſés de bien pour faire des charités comme des perſonnes fort riches, ils ont honte de faire celles qui ſont proportionnées à leurs commodités. La raiſon en eſt que dans l'exercice de la vertu on ne cherche ordinairemẽt que l'éclat, & que dans toutes les occaſions qu'on embraſſe pour le ſervice de Dieu & du prochain on veut toûjours tenir le premiér rang. Ce deſir de paroiſtre eſt plus

dangereux & plus ordinaire dans les Miniſtres de Jeſus-Chriſt. Combien en voyez vous qui ne ſçauroint ſe reſoudre à ſervir de pauvres paroiſſes de la campagne, & qui ne font rien, parce qu'ils n'ont point de talens pour ſe produire dans les villes & dans les grands emplois? Combien y en a-t'il qui pourroint gagner le Ciél en faiſant le catechiſme à des enfans, & à tant de pauvres qui ſont delaiſſez, & qui ne le font pas, parce que Dieu ne leur a pas donné le talent de la predication? Combien y en a-t'il qui ont ce talent & qui ne l'employent pas, parce qu'ils apprehendent de ne pas reüſſir comme beaucoup d'autres qu'ils entendent prêcher avec un grand concours

& edification du peuple? Si vous n'auez pas cette foibleſſe pour ce qui regarde ces ſortes d'emplois, ne l'avez vous pas ſur d'autres ſûjéts qui ne ſont pas moins importans? Vous vous dégoutez des eſtudes que vôtre profeſſion vous obligeoit à faire, depuis que vous n'eſperez plus d'y pouvoir ſurpaſſer des gens de vôtre connoiſſance, ou de vous y acquerir le méme applaudiſſement qu'ils s'y ſont acquis. Vous pourriez dire la ſainte Meſſe plus ſouvent que vous n'avez accouſtumé, faire tous les jours une demi-heure d'oraiſon mentale, & vous y manquez, parce que vous n'avez, ni aſſez de vertu, ni aſſez de repos d'eſprit pour celebrer tous les jours, & pour vous appliquer

à l'oraiſon de la maniere que le font tant d'autres ſaints Eccleſiaſtiques. Vous perdez toutes les heures du chœur parce que vôtre infirmité vous diſpenſe de quelqu'une. Vous ne parlez pas dans les cõferences pour vous éclaircir ſur des difficultez qui vous arrivent, ou pour communiquer aux autres le fruit de vôtre travail, parce que vous ne pouvez pas ſouffrir de paſſer pour mediocre. Ah folie! ah vanité! que tu gaſtes d'eſprits. Mon ame, ne penſons plus à paroiſtre, mais à glorifier Dieu. Qu'on nous eſtime moins, qu'on nous mêpriſe, pourveu que nôtre mépris ſerve à honorer Dieu. Il nous a achêté la gloire au prix de ſes humiliations: laiſſons-nous donc anéantir, &

cherchons ce qu'il y a de plus abjét afin de faire éclater son nom.

III. POINT.

CONsiderés l'aveuglement où la vanité jette ce méchant serviteur. Il se plaint de ce qu'il n'a qu'un talent ; & il ne cõsidere pas qu'il en est embarrassé, & qu'il le seroit incõparablement plus s'il étoit chargé des autres. Il n'est pas content de celuy là, & il se connoit si mal, qu'il ne songe pas que quand il en auroit davantage il ne seroit pas satisfait, parce que sa vanité ne manqueroit jamais de luy di-

re qu'il n'en a pas encore aſſez pour un homme de ſon merite. Ce n'eſt pas ſeulemẽt manquer contre les principes de la religion, mais c'eſt encore choquer les regles du bon ſens, que de murmurer contre vos Superieurs de ce qu'ils vous donnent de petits emplois. Vous avez de la peine à vous y ſauver : que feriés-vous ſi vous eſtiés dans de plus grands & de plus difficiles ? Ce peu d'ames que vous avés á cõduire vous embarraſſent : dans quél dangér ſeriés-vous ſi vous en aviés davantage. Vous diſpenſez ſi mal les revenus de ce petit Benefice, & vous ne le ſervés qu'avec peine : comment vous acquitteriés vous des charges que vous trouveriés dans un autre plus important

portant ? Vous penſés que vous y feriés de plus grands biens, & que vous y ſeriés plus content : c'eſt une illuſion. Si vous ne ſçavés pas faire profiter un talent comment en mênageriés-vous cinq ou méme deux ? On ne fait de fruit que dans les emplois que Dieu donne. *Toute plante qui n'aura pas eſté plantée par mon Pere Celeſte ſera arrachée*, bien loin qu'elle porte du fruit, dit le Sauveur aux Juifs. Si vous ne faites pas du fruit dãs cét employ que vous avez reçeu de Dieu par les mains de vôtre Superieur, comment en feriés vous dans cét autre employ où Dieu ne vous appelle pas, & pour lequél il ne vous a pas donné la capacité neceſſaire ? Il y a plus d'honneur, il *Matth. cap. 15.*

y a plus de bien à gagner dans ce Benefice que vous desirés avec passion ; mais, quand vous l'auriés, vous seriés moins satisfait que vous ne l'êtes presentement. Si vous ne servés l'Eglise que par un esprit d'interêt & d'ambition, plus vous aurez de biens plus vous vous trouverés dans l'indigence. Plus vous serés êlevé dans l'Eglise, plus vous serés dans l'inquietude, parce que les honneurs & les richesses de la terre ne sont pas capables de remplir vôtre cœur, & qu'ils irritent la concupiscence à mesure qu'ils croissent. Vous croyez que vous feriés un saint usage de ces biens-là : sur quoy vous fondez vous ? sur les bonnes intentions que vous avez presentement : mais ça-

vez-vous si vous les auriés pour lors, & si ce sont de purs effets de vôtre imagination, ou de solides dispositions que la grace de Dieu ait formées dans vôtre cœur? Judas n'avoit-il pas les meilleures intentions du monde lors qu'il entra dans l'Eglise, & ne les perdit-il pas dés que Jesus-Christ l'eut fait son œconome, & qu'il l'eut preferé à tous les autres dans l'administration qu'il luy donna de son bien? Mon Dieu, puisque vous avés eu la bonté de me donner dans vôtre Eglise un rang que je ne meritois pas, faites que je m'attache si fort au service que vous y attendez de moy, que je n'aye jamais d'autre desir que celuy de croistre en sainteté & en amour pour vous. Ouy, mon

Dieu, je vous demande cette grace par ce zéle miraculeux avec lequel vous vous êtes tout appliqué au salut de ma pauvre ame.



MEDITATION VII.

Que l'attachement aux choses de la terre vous fait abuser de la grace de vôtre vocation.

I. POINT.

COnsiderés ces paroles de l'Evangile : *Celuy qui n'avoit receu qu'un talent alla faire vn trou dans la terre, & y cacha l'argent de son Maistre.* Ainsi dés qu'il eut ôté ce talent de devant ses yeux, & qu'il l'eut derrobé à la veuë des autres, il en perdit le souvenir, & ne songea plus aux *Abiens Fodit in terram.*

moyéns de le faire valoir.

Ce qui vous empêche de faire un S. uſage de vôtre talent c'eſt que vous le cachez premierement à vôtre eſprit: vous ne faites point aſſez de reflection ſur la ſainteté de vôtre eſtat, vous n'eſtudiés pas ſes obligations, vous ne meditez pas l'Evangile, vous ne conſultés pas les ſaints Docteurs & les Maiſtres de la vie ſpiritüelle, pour apprendre d'eux les devoirs de vôtre Miniſtere. Et, comme vous ne connoiſſez ni ce qu'il eſt, ni ce à quoy il vous oblige, vous le regardez comme un état purement prophane. En ſecond lieu vous tenés vôtre talent caché aux autres: je veux dire que vous ne leur départés pas les graces que Dieu vous a communiquées

pour leur utilité, vous ne les inſtruiſez pas, vous n'offrés pas le Sacrifice pour eux, vous ne vous employez pas pour leur ſalut, vous ne leur faites pas connoiſtre par une vie fort exemplaire que vous ſoyés Miniſtre de Dieu & diſpenſateur de ſes plus grãds myſteres. Et ce qui vous fait tomber dans ces defauts c'eſt l'attachement extrême que vous avez aux choſes de la terre, la paſſion que vous avés pour les procés, les ſoins exceſſifs que vous prenez de vos revenus, le deſir inſatiable que vous avés de vous enrichir, l'affection dereglée que vous avés pour vos parens, l'empreſſement avec lequél vous frequentez les grands du monde, & recherchés leur protection & leur

amitié. Vôtre eſprit s'occupe tout de ce que vous aymez, & ne fait que parler des choſes à quoy il s'applique. Vous aymez les biens de la terre, vous n'eſtudiez que les moyéns d'en acquerir, vous devenez tout terreſtre, & vous ne pouvés goûter la meditation des choſes ſpirituëlles, vous avez une paſſion aveugle pour vôtre famille, vous vous chargez de toutes ſes affaires, & vous ne ſongez qu'à l'agrandir. Vous êtes toûjours dans le grand monde, vous ne ſçavez entretenir le peuple que des choſes du monde, & vous ne leur parlez jamais de Dieu, parce que vous n'en êtes pas rempli, & que vous avés l'eſprit dans une eſtrange diſſipation. Ah! Seigneur, quelle honte pour

moy ? qu'ayant une dignité si sainte & si relevée je m'abbaisse jusqu'aux choses de la terre, & que pouvant m'entretenir tous les jours avec vous, & vous porter entre mes mains, je m'attache à des affaires qui m'ôtẽt vôtre esprit, & qui m'êloignent de vous.

II. POINT.

COnsiderés que ce n'est pas sans mystere que l'Evangile dit que ce que ce mêchant serviteur cacha dans la terre estoit de l'argent : c'est pour vous donner une plus forte expression du peu de soin qu'il a de le faire profiter. L'argent ne fait que se roüiller dans la terre bien *Et abscondit pecuniam.*

loin d'y pouvoir porter quelque profit. L'application aux choſes temporelles ne rend pas ſeulement vôtre Miniſtere inutile, mais encore elle le ſalit, elle le gaſte. L'eſprit d'un ſeculiér ſe perfectionne dans le commerce du mõde, parce qu'il eſt de même eſpece que les affaires qu'il y traite, & que les perſonnes qu'il y voit. Mais l'eſprit eccleſiaſtique s'y dêtruit parce qu'il eſt d'une differente nature, & qu'eſtant tout divin il ne peut ſe conſerver que par la communication des choſes celeſtes & divines. Tant que S. Pierre s'attacha à la ſuite de Jeſus-Chriſt & à la compagnie de ſes Apoſtres il ayma ſon Dieu, il le confeſſa publiquement ; mais, dés qu'il quitta ſon Maiſtre, & qu'il ſe

jetta de ſon propre mouvement dans la compagnie de quelques ſcelerats, il eut le courage (lâcheté) de dire qu'il ne l'avoit jamais connu. Il ne fait qu'entrer dans la maiſon d'un grand dans laquelle il n'y avoit ni religion ni probité, il y devient infidelle à ſon Maiſtre, & n'oſe pas profeſſer ſa religion : c'eſt une maiſon où l'on blaſpheme, où l'on traite Jeſus-Chriſt avec la derniere cruauté : c'eſt là que Pierre le renonce bien loin de le defendre, & de porter quelque têmoignage en ſa faveur. Il ne faut pas de grandes menaces pour luy faire oublier qui il eſt, & pour luy oſter toute la force qu'il venoit de recevoir par la participation du plus grand de nos myſteres : il ne faut que deux

Ibi negat ubi veritas non eſt Ambr.

ou trois paroles d'une pauvre servante. Tant que vous frequenterés les lieux saints, tant que vous serés attaché à vôtre Egliſe, tant que vous serés assidu au chœur, tant que vous aymerés à vous approcher souvent des Autéls, tant que vous rechercherez la conversation des gens spirituëls, tant que vous fuïrés le maniemẽt des affaires seculieres, & que vous ne frequenterez le grand monde que pour satisfaire aux obligations de la charité & aux devoirs de vôtre charge, vous conserverés aisement l'esprit de vôtre vocation. Mais, dés que l'ambition ou l'avarice vous attacheront au service des grands, vous deviendrés esclave de leurs sentimẽs & vous perdrés ceux de vôtre

Miniſtere

Miniſtere. Quand celà ne ſeroit pas, vous vous rendrés mépriſable. Le monde eſtime ceux qui le fuyent, & qu'il voit rarement, & il mépriſe ceux qui ſe familiariſent avec luy. Jeſus-Chriſt converſe avec les Juifs, mange avec les publicains, & paroit dans des aſſemblées publiques; il paſſe pour un homme de néant, & pour le fils d'un charpentiér. Il ſe retire dans un deſért, d'abord on le prēd pour le plus grand Prophete du monde, *Les peuples le cherchent, & l'ayant trouué ils le retiennent de peur qu'il ne les quitte.* Luc. cap. 4. Quād vous eſtes à l'Autél le peuple vous revere, parce qu'il vous voit êlevè au deſſus de la terre par la grandeur des myſteres que vous y celebrés. Quand vous ſor-

tés de l'Autél le monde vous ſaluë avec un profond reſpét, parce qu'il vous voit reveſtu des habits ſacrez. De méme quand il verra qu'il n'y a rien de terreſtre dans vôtre vie il aura pour vous toute ſorte de veneration. Mais, quand il vous verra ſûjét à toutes ſes foibleſſes, vivant & parlant comme il fait, le moyen qu'il vous admire & vous reſpecte, & qu'il s'empêche de paſſer du mêpris de vôtre perſonne à celuy de vôtre Miniſtere. Imprimés, mon Dieu, cette verité dans mon cœur, afin que je connoiſſe à quél point je me ſuis avili par la vie que j'ay menée. Donnés-moy, mon Dieu, la grace de ſouffrir en punition de tout le tort que je vous ay fait tous les opprobres, & toutes les

confusions qu'il vous plaira de m'envoyer.

III. POINT.

COnsiderés que l'Evangile, pour vous exprimer encore plus parfaitement la mauvaise conduite de ce méchant serviteur, âjoûte que cét argent qu'il cacha ne luy appartenoit pas, mais que c'étoit l'argent de son Maistre, cét argent qu'il avoit reçeu en qualité de commis, non pas en qualité de proprietaire, cét argent qu'il s'étoit engagé de faire profiter, & dont il avoit promis de rendre un compte trés-fidele. *Domini sui.*

Quand vous abusés de la grace de vôtre estat vous dis-

BIBLIOTHÈQUE TOULOUSE

ſipés un bien qui n'eſt pas à vous, mais qui eſt tout à Dieu. Ces dépences inutiles que vous faités pour vous produire dans le grand monde ſe tirent d'un fonds qui ne vous appartient pas, & que Dieu ne vous a confié que pour en nourrir ſes pauvres, & pour en orner ſes Egliſes. Cét argent que vous conſumés dans des procés que vôtre paſſion vous a fait entreprendre eſt l'argent de Jeſus-Chriſt. Ce temps que vous employez dans des viſites, dans des lectures, dans des converſations prophanes eſt un tẽps qui vous a eſté donné pour étudier vos obligations, pour chanter les loüanges de Dieu, pour l'honorer par le ſacrifice de la Meſſe, & pour aſſiſter voſtre prochain.

Ce qui vous trompe ſur ce ſûjét, c'eſt que vous vous imaginés que n'ayant pas embraſſé la vie religieuſe vous devez frequenter le monde, vous mêler de ſes affaires, & que c'eſt en celà que conſiſte la principale fonction de vôtre Miniſtere. Eſt-ce des Prêtres ou des Anachoretes que Jeſus-Chriſt dit ces paroles: *Ils ne ſont pas du monde, comme ie ne ſuis pas auſſi du monde.* Si vous n'eſtes pas du monde, pourquoy affectés vous de paſſer pour un hõme du monde? pourquoy ſuivés vous les coûtumes du monde? pourquoy en avés-vous l'eſprit & les paſſions? Vous étes dans le monde non pas pour vous conformer à luy, mais pour le corriger. En qualitè de Prêtre vous étes *Ioan. 17*

une personne publique, & vous êtes établi pour le monde, mais en quoy ? *Dans les choses*, dit saint Paul, *qui regardent le service de Dieu*. Vous êtes donc Prêtre non pas pour enrichir vos parens, mais pour les sanctifier par vos prieres, non pas pour vous charger du maniment de leurs affaires, ni pour solliciter leurs procés, mais pour expier leurs pechés, & pour reconcilier leurs ames avec Dieu. Vous êtes donc Prêtre non pas pour faire la cour aux grands du monde, & employer leur protection pour avoir quelque Benefice, mais pour leur inspirer par vôtre exemple le mépris des choses de la terre, & pour offrir des Sacrifices pour eux. Jesus-Christ ne voulut pas estre ar-

bitre de deux freres, ni se mêler de leurs affaires tēporelles, parce qu'il n'avoit pas esté envoyé dans le monde que pour l'affaire de leur salut. Avés-vous plus de charité pour le monde que Jesus-Christ n'en a eu? Entendés-vous mieux que luy les obligations du Sacerdoce? Seigneur, ne souffrés donc jamais que je m'embarrasse des choses de la terre, mais faites que je m'attache uniquément aux affaires du Ciél, afin, mon Dieu, que je suive vôtre exemple, & que je n'aye jamais plus d'autres sentimens ni d'autres affections que les vôtres.

MEDITATION VIII.

Que la pareſſe vous fait abuſer de la grace de vôtre êtat.

I. POINT.

Dicit piger Leo eſt in viâ, Prov. 26.

Scio quia homo durus es, metis vbi non ſe-

COnſiderés avec le Sage que c'eſt le propre des gens oiſifs de chercher de faux pretextes pour colorer leur vice, & de ſe figurer des dangérs inſurmontables où il n'y en a preſque point. La paſſion dominante de ce méchant ſerviteur eſt l'oyſiveté; mais pour tâcher de la couvrir il ſe mét à dire qu'il a un Maiſtre extremement ſevere,

qu'il y a de grands perils dans le trafic, qu'il ne peut s'y engager sans hasarder son argent, & que s'il venoit à le perdre il ne risquoit pas moins que la vie.

minasti, & Cõgregas vbi non sparsisti, & timens abii.

Comme il y a quantité d'Ecclesiastiques qui se perdent par presomption, par vanité, par attachement aux choses de la terre, il y en a aussi un nombre infini qui se rendent inutiles à l'Eglise par l'aversion naturelle qu'ils ont pour le travail. Il y en a qui s'imaginent qu'ils n'ont pas le corps bien constitüé pour supporter des emplois penibles, & que le moindre travail les ruineroit pour le reste de leur vie. D'autres pensent que s'ils parloint en public, & s'ils s'engageoint à instruire le monde, on se mo-

queroit d'eux, & que s'eſtant une fois décredités ils ſe rendroint pour jamais inutiles à l'Egliſe. D'autres tremblent à la veuë des menaces que Dieu fait aux Paſteurs qui s'acquittẽt mal de leurs obligations. Dieu eſt ſi ſevere, diſent-ils, envérs ceux qui ont la conduite des ames, le compte qu'il en faut rendre eſt ſi terrible, & ces ſortes d'emplois ſont ſi dangereux qu'il vaut mieux les refuſer que de haſarder ſon ſalut. Il eſt ſi difficile de reüſſir dans la chaire, & de n'en avoir pas quelque ſentiment de vanité, qu'il eſt plus ſeur de ne prêcher pas.

N'eſt-ce pas ce que vous dites tous les jours ? & qui vous fait parler de la ſorte ? eſt-ce l'humilité ou la pareſ-

se ? est-ce la crainte du peché ou celle du travail ? Faites-vous toutes ces reflections quand vous trouvez des avantages considerables dans ces sortes d'emplois ? N'exposés-vous pas bien souvent vostre vie & vostre reputation dans d'autres rencontres où vostre mauvaise inclination vous engage ? Apprehenderiés-vous de vous damner si l'on vous donnoit ce Benefice qui vous agrée tant, & le refuseriés-vous ? Je vous confésse ô mon aymable Sauveur, qu'il n'y a que l'attachement que j'ay à mes plaisirs qui me refroidisse de servir vostre Eglise. Mais, mon Dieu, comme je ne sçaurois vaincre cette molesse de vie qui m'est naturelle sans le secours de vostre gra-

ce, je vous la demande aujourd'huy par le merite de cette vie souffrante & laborieuse que vous avés menée sur la terre.

II. POINT.

COnsiderés l'insolence de ce mêchant serviteur, il ne se contente pas de dire pour excuser sa paresse que son Maistre est fort rude & fort exact, mais il âjoûte qu'il est injuste *Qu'il recüeille où il n'a rien mis*, & qu'il est si avare qu'il veut tirer profit de tout, & obliger ses serviteurs à faire plus qu'ils ne peuvent. Mais comment peut-il avoir cette pensée d'un Maistre dont il a souvent êprouvé la patience

patience & la bonté ? c'eſt qu'il veut rejetter ſur luy toute ſa faute, & faire accroire que ſi ſon Maiſtre n'eſt pas content de luy c'eſt qu'il eſt impoſſible de ſatisfaire ſa mauvaiſe humeur & ſa cupidité.

L'eſprit de ce mêchãt ſerviteur n'a-t'il pas paſſé juſqu'à vous? Vous avés honte, qu'on vous reproche vôtre pareſſe, & que l'on diſe de vous cõme de cét arbre infructüeux dont il eſt parlé dans l'Evangile : *Pourquoy occupe-t'il la terre ?* Luc. 13 C'eſt pour celà que vous blaſphemés la conduite de Dieu, & que vous luy attribüés tout le mal que vous faites. Vous murmurés contre ceux qui tiennent la place de Jeſus-Chriſt, & vous dites qu'ils n'ont nulle condeſcen-

dance pour vous, qu'ils vous traitent plus ſeverément qu'ils ne traitent les autres, & qu'ils ſe gardent bien de vous donner les emplois les plus conformes à vôtre inclination & à vôtre capacité. Vous dites qu'ils vous engagent à vous faire une violence perpetüelle, & qu'ils exigent de vous ce qui vous eſt impoſſible. Vous trouvés qu'il n'eſt rien de plus rude que de ſervir Dieu dans vôtre eſtat, qu'il faudroit être un Ange non pas un hõme pour vivre auſſi chaſtément que les Eccleſiaſtiques doivẽt viure, qu'il faudroit ne voir jamais le mõde pour ne l'aymer pas, n'avoir ni entendement ni volonté pour eſtre ſoûmis à vôtre Evéque auſſi parfaitément que Dieu vous y oblige,

estre enfin un pur esprit pour exercer saintement vôtre Ministere, & pour estre à l'Autél & au temps de l'oraison avec toute l'application que Dieu demande de vous.

Ce mêchant serviteur avoit tort d'exagerer la rigueur d'un si bon Maistre, & de l'accuser d'injustice, sur tout quād il voyoit que persōne ne s'en plaignoit que luy, & que les deux autres serviteurs travailloint incessament sans murmurer. Dieu a la bonté de vous souffrir sur la terre quelque inutile que vous luy soyés : il pourroit vous perdre, & il ne le fait pas; cōment donc avez-vous le courage de murmurer contre luy? Si vous estes mécontent, c'est vôtre paresse qui en est la cause, si vous trouvez des dif-

ficultés dans vôtre eſtat, c'eſt elle qui vous les rend inſurmontables en vous empéchant de vous faire un peu de violence. Tant de ſaints ouvriérs qu'il y a dans l'Egliſe ſont-ils des Anges? n'ont-ils pas un corps & une ame comme vous? ne ſont-ils pas ſûjéts à des maladies, à des infirmitez, & à des tentations comme vous? & ſervent-ils Dieu, & ſe plaignent-ils de Dieu comme vous faites? non, Seigneur, & c'eſt ce qui me confond. Mais, puis que c'eſt vous qui les animés tous les jours, je vous conjure de me donner le méme eſprit, & de m'oſter ce cœur lâche & timide qui me rend infidele à voſtre grace.

III. POINT.

COnsiderés à quél point la pareſſe aveugle ce mêchant ſerviteur : il apprehende, dit-il, d'irriter ſon Maiſtre s'il haſarde ſon argent; & il ne voit pas qu'il ne ſçauroit luy obeïr qu'en le haſardant. Ce Seigneur a commandé à ce ſerviteur de trafiquer, & il n'y a point de trafic où il n'y ait quelque riſque. C'eſt au ſerviteur à faire ſon poſſible pour faire profiter cét argent, mais non pas à répondre des êvenemens qui ne dépendent pas de luy.

Vous vous imaginés que vous ne feriés point de fruit, quand vous vous employeriés pour le ſervice

de l'Egliſe : qu'en ſçavés-vous? Dieu vous l'a-t'il revelé ? Il n'y a que luy ſeul qui puiſſe répõdre de ce fait. Et quãd vous n'y feriés pas le moindre fruit en ſeriés vous pour celà coûpable. Dieu vous a commãdé de prendre ſoin des ames, mais non pas de les convertir, parce qu'il n'y a que ſa grace qui puiſſe operer cét effét. Il vous a dit, *trafiqués*, mais non pas *gagnés*, parce qu'il s'eſt reſervé à luy ſeul le ſuccés de vôtre travail, & qu'il s'eſt obligé d'en faire rendre compte à ceux en faveur de qui vous l'aurés employé. Vous n'eſtes pas aſſûré de pouvoir reüſſir dans cét employ que vôtre Superieur vous preſente ; mais il eſt certain que ſi vous ne le prenés pas vous déplaiſés à Dieu.

Vous apprehendés d'y faire des manquemens conſiderables ; & en pouvés-vous faire de plus grands que d'être Miniſtre de Jeſus-Chriſt & de ne travailler ni pour luy ni pour ſon Egliſe ? Vous craignés de vous damner en voulant ſauver les autres, & vous eſtes ſi aveugle que vous ne voyés pas que vôtre damnation eſt inévitable ſi vous ne rempliſſés vôtre Miniſtere. Quand la volonté de Dieu vous eſt une fois manifeſtée par l'ordre de vos Superieurs il ne faut plus heſiter : faire autrement ce n'eſt pas eſtre humble, c'eſt eſtre ſuperbe & pareſſeux. Dés que la grace parle il faut s'abandonner à ſa conduite, il luy faut ſacrifier toutes les apprehenſions qu'on a, & ſe repoſer ſur elle de tous les

évenemens. Tant que S. Pierre en marchât sur les eaux ne regarda que la main de Jesus-Christ qui le soûtenoit invisiblement il n'eût point de peur, mais dés qu'il en détourna sa veuë pour la jetter sur les abîmes qu'il avoit soûs les piéds il fremit de crainte, & il pensa se perdre.

Tant que vous ferés reflexion sur les dangers qu'il y a dans vôtre Ministere vous aurés sûjét de trembler, parce que ces dangers sont beaucoup plus grands que vos forces ; mais, si vous vous tournés vers Dieu, & si vous considerés le pouvoir de sa grace, & la promesse qu'il vous fait de ne vous abandonner pas, quand vous suivrés exactément ses ordres vous serés tout rempli de force & de confiance. *Ouy,*

Seigneur, vous eſtes toute ma force, vous eſtes mon appuy, mon refuge, mon liberateur : vous eſtes mon ſoûtien, ma lumiere, mon ſalut & le protecteur de ma vie. Ps. 17.

Que craindray-je ? rien autre choſe, mon Dieu, que le peu de confiance que j'ay euë en vous pour le paſſé. Ah ! que j'ay été aveugle pour ne voir pas que toutes ces apprehenſions, qui m'ont empêché de travailler pour vous, ne partoint que de ma pareſſe ou de ma vanité. Mais, puis que vous m'avés fait la grace d'éclairer mon eſprit, donnés-moy, mon Dieu, une telle ferveur, que je puiſſe bien-tôt reparer tout le tort que je vous ay fait en abuſant de mon Miniſtere.

MEDITATION IX.

Sur la seuerité auec laquelle Dieu vous obligera vn jour à rendre compte de toutes ces graces.

I. POINT.

Post multũ verò tẽporis venit Dominus seruorũ illorũ.

COnsiderés ces paroles de l'Evangile : *Long-temps aprés le Maistre de ces serviteurs reuint, & leur fit rendre compte.* Que ce pauvre serviteur doit estre surpris ! Il s'estoit figuré que son Maistre ne reviendroit pas, parce qu'il y avoit long-temps qu'il estoit parti, & qu'on

n'avoit point eu de ſes nouvelles, & il le voit arriver. Il vivoit en repos, & il ne feſoit que ce qu'il vouloit; preſentément il faut qu'il change de vie, & qu'il dépende abſolument de ce même Seigneur qu'il trouve ſi exact & ſi ſevere.

Lors que Dieu vous a admis dans ſon Egliſe il vous a âverti qu'il viendroit un jour pour vous en retirer, & qu'il ne vous donnoit ce Benefice que pour en joüir un certain temps. L'heure de vôtre mort eſt le temps où ce grand Dieu vient pour vous juger, & pour vous demander un compte trés-exact de toutes les graces qu'il vous a faites. Parce que vous avés une parfaite ſanté vous ne ſongez pas que vous devés mourir.

Vous eſtes à vôtre aiſe, perſonne ne vous reprend de vos negligences criminelles, Dieu méme en differe la punition. Le monde vous honore à cauſe de la ſainteté de vôtre Miniſtere & du rang que vous tenez dans l'Egliſe. Quelle ſera donc vôtre conſternation à l'heure de la mort ? quand l'on vous dira que Jeſus-Chriſt vient ainſi qu'il vous l'avoit promis, qu'il vient aprés vous avoir donné une vie ſi longue pour operer vôtre ſalut & celuy des autres, qu'il vient, mais en qualité de Maiſtre & de Souverain, pour vous ôter cét eſprit d'independance, pour vous tirer de ce profond repos dans lequél vous viviés, pour vous humilier devant ſon thrône, pour vous depoüiller

poüiller de tous vos biens, pour vous arracher à toutes ces créatures qui vous ont entretenu dans l'oyſiveté, pour mettre fin à tous ces déſirs que vous aviés de vous élever dans l'Egliſe, & pour vous faire ſentir que toutes ces occupations qui vous ôtoint l'eſprit de vôtre état ne ſont que de funeſtes amuſemens. Ah! mon Dieu, quelle ſera ma frayeur, quelle ſera ma ſurpriſe, ſi je ſuis aſſés mal-heureux pour ne m'eſtre pas preparé à un ſi terrible moment? Ouvrés, mon Dieu, par avance les yeux de mon eſprit, dêtachés mon cœur de tout ce qui vous deplait, afin que je me mette dés-aujourd'huy en eſtat de vous recevoir.

II. POINT.

Et posuit rationem cum eis.

CONsiderés que ce malheureux serviteur n'est pas seulément surpris de l'arrivée de son Maistre, mais qu'il l'est encore davãtage du compte que ce Seigneur luy demande d'abord. Il s'estoit imaginé qu'un talẽt ne faisoit pas une sõme assés considerable pour être obligé d'en rendre compte, & il pensoit qu'il n'y avoit rien à craindre que pour ses compagnons, parce qu'ils avoint plus de talens que luy. Dans quél trouble, dans quél abatement ne doit-il pas estre, quand il voit qu'il n'est pas moins recherché que les autres sur l'employ de

ce ſeul talent qui luy a eſté commis ?

Que les Evêques & les Curés ſont à plaindre ! dites-vous : ils ſont reſponſables de tant d'ames chrêtiennes qu'ils ont ſoûs leur conduite : que les grands Beneficiérs doivent trembler, parce qu'ils ont des revenus dont il eſt extremement difficile de faire un bon uſage! Quél compte ont à rendre des Prêtres qui celebrent tous les jours? Pour moy, âjoûtés-vous, je n'ay point de grands Benefices, & je m'approche rarément de l'Autél, ainſi je n'ay preſque rién à craindre. Vous vous trompés, mais par malheur vous ne vous en apercevrés qu'à l'heure de vôtre mort, ou devant le tribunal de Jeſus-Chriſt. Vous n'avés

pas les charges des Evêques ni des Curés, mais vous avés la vôtre, puis que vous avés vôtre talent. De sorte que vous entendrés que Jesus-Christ vous dira aussi bien qu'à eux *Où est vôtre frere Abél*, je veux dire où est-ce pauvre Chrêtién que vous avés laissé mourir dans l'ignorance des principes de sa religion, bien que je vous eusse chargé de son salut en vous donnant du talent pour faire le catechisme. Vous n'avés pas de grands Benefices, mais vous avés cét Obit, & vous verrés que Dieu vous examinera sur la maniere dont vous l'avés servi, & qu'il le fera avec la méme exactitude avec laquelle il éplûchera les moindres fautes des plus grands Beneficiérs.

Vous ne dites la Meſſe que rarément : vous n'éviterés pas pour celà la ſeverité du jugement de Dieu. Quand vous n'auriés celebré qu'une fois en vôtre vie, vous ſerés toûjours reſponſable de ce méme corps & de ce méme Sang dont ceux qui celebrent tous les jours doivent rendre compte. Vous n'eſtes pas encore Prêtre, mais vous avés un Ordre ſacré ; cette grace qui y eſt attachée eſt fort precieuſe, puis que c'eſt le prix du Sang de Jeſus-Chriſt. Dieu vous demandera l'uſage que vous en avés fait avec la même rigueur avec laquelle il recherchera la vie des premiérs Miniſtres de l'Egliſe. Ma pauure ame, penſons y bien, car ce ne ſera plus alors le temps d'y penſer.

Mais, mon Dieu, dequoy me servirõt toutes ces reflexions, si vous ne les animés de vôtre grace. Je vous la demande, & pour cét effet je vous offre toutes les prieres que vostre cher Fils vous a faites pour moy.

III. POINT.

COnsiderés que la confusion de ce mal-heureux serviteur fut encore plus grãde, quand il vit que ses compagnons rendoint exactemẽt compte des talens qu'on leur avoit donnés, & qu'ils en montroint encore d'autres qu'ils avoint gagnés par dessus. Il le voyoit de ses propres yeux, & il entendoit de-

ſes propres oreilles l'éloge que ſon Maître dõnoit à châcun d'eux. Quelle douleur ? quelle honte pour luy ? Il s'étoit perſuadé que de vouloir faire profiter ſon argent c'eſtoit le perdre ; & il voit que ces deux ſerviteurs ſe ſont enrichis mal-gré toutes les riſques qu'il a apprehendées.

Voilà l'eſtat où vous ſerés un jour, ſi vous abuſés en cette vie de la grace de voſtre vocation. Vous verrés des perſonnes qui auront eu de grands & penibles emplois, & que vous regardés peut-eſtre comme tout autant de reprouvés, rendre à Dieu un compte tres-fidelle de leurs talens, & de l'uſage qu'ils en ont fait. Vous verrés des Evêques, des Curés, des Preſtres, qui diſent preſque tous les

jours la Messe, des Ecclesiastiques qui travaillent sans cesse pour le salut du prochain, qui se presenteront à Dieu pour luy dire avec confiance : *Seigneur, vous m'aués donné cinq talens, en voyci cinq autres que j'ay gagnés.* Vous entendrés l'éloge que Dieu leur donnera, & alors quelle sera vôtre surprise & vôtre confusion ? Vous pensés que ceux qui n'ont presque rién á faire dans l'Eglise sont les plus heureux, alors vous verrés le contraire. Vous verrés mourir de crainte des personnes qui n'ont eu qu'un talent, & tressaillir de joye d'autres qui en ont eu davantage.

Vous croyés que ceux qui ont de grandes charges, & qui s'employent avec ardeur pour le service de l'Eglise,

auront plus de peine à se sauver, parce que vous voyés qu'ils craignent fort, & qu'ils tremblent sans cesse. Alors vous verrés que le poids de ces charges les à sauvés parce qu'ils l'ont senti, & que cette crainte dans laquelle ils ont vêcu leur a assûré le Paradis. Vous verrés en méme temps que ceux qui n'ont pas eu comme vous de grands emplois se sont perdus pour les avoir trouvés trop legérs, & pour n'avoir pas assés apprehendé. Quéls remords ne sentirez-vous pas, quand vous verrés tant de saints Prêtres de meilleure condition que vous, & plus infirmes que vous, qui ont employé toute leur vie au service de l'Eglise, & qui ont quitté leurs maisons où ils

eſtoint à leur aiſe pour aller inſtruire des pauvres, & aſſiſter des paroiſſes abandonnées? Ah! mon Dieu, faites moy dés aujourd'huy rougir de ma lâcheté, afin que je la deteſte, & que je ne ſouffre pas un jour cette confuſion que de me voir le plus inutile de tous vos Miniſtres: je vous en conjure, ô mon aymable Sauveur, par le merite infini de cette honte que vous reçûtes, quand vous vous preſentâtes aux yeux de vôtre Pere chargé de tous mes crimes.

MEDITATION X.

Que toutes les excuſes que vous alleguerés pour juſtifier cét abus des graces vous ſeront inutiles.

I. POINT.

COnſiderés à quél point doit eſtre conſterné ce mal-heureux ſerviteur, quand il ſe voit dans l'impuiſſance de donner quelque couleur à ſa mauvaiſe conduite. Il allegue pour excuſe que ce n'eſt pas la débauche qui l'a empêché de trafiquer, mais la crainte de perdre ſon

talent, & l'apprehenſion qu'il a euë d'irriter ſon Maiſtre. Il voit que cette excuſe va faire ſa condemnation, & qu'il va perdre ſon talent pour l'avoir voulu conſerver avec trop de precaution : *Celuy qui voudra*
Marc. 8 *ſauuer ſon ame la perdra*, dit le Fils de Dieu, & vous verrés un jour la verité de cette terrible menace. Vous croyés qu'il vous eſt permis de refuſer toute ſorte d'emplois pour conſerver le repos de vôtre eſprit, & vous dirés à Dieu que ſi vous n'avés pas travaillé comme beaucoup d'autres c'eſt que vous avés eu peur de troubler vôtre conſcience : c'eſt celà même qui vous la troublera, & qui vous cauſera des remords qui vous feront mourir. Vous dirés à Dieu que ſi vous n'avés

vez pas cooperé au ſalut des autres c'eſt que vous avés voulu vous appliquer uniquément à vôtre propre ſalut ; & vous verrés que cette application fera perir vôtre ame, parce que vous avez pretendu la ſauver par des moyéns contraires à ceux que Dieu vous avoit preſcrits.

Vous alleguerés que ſi vous vous êtes preſenté ſi rarément à l'Autél ç'a eſté de peur de perdre la grace de Dieu en vous familiariſant trop avec luy ; & vous verrés que ç'a eſté en vous éloignant de l'Autél que vous avés perdu pour jamais cette grace, parce que Dieu ne vouloit vous la conſerver que par cette frequente celebration de la Meſſe, à laquel-

le vous avés manqué par une pure indevotion. Vous dirés encore à Dieu, *Seigneur, comme je vous craignois, j'ay esté cacher vôtre talent en terre* : comme j'apprehendois la rigueur de vôtre justice, & le compte que vous vous faites rendre à ceux qui ont la conduite des ames, je n'ay pas osé m'en charger ; & Dieu vous repartira que, puisque vous le trouviez si rigoureux, vous deviés apprehender de luy déplaire par cette vie oysive que vous avés menée. Il vous dira, puis que vous pensiés *qu'il vouloit recueillir où il n'avoit rien mis*, & qu'il exigeoit de bonnes œuvres de ceux à qui il n'avoit point donné des graces, pourquoy est-ce que vous n'avés pas creu qu'il en exigeroit de vous aprés tant

Domine scio quia homo durus es.

Serue male & piger, sciebas quia meto ubi non semino, & con-

de graces dont il vous a comblé? Ah! que vous ſerés interdit quand vous ſerés devant ce Juge ſi êclairé & ſi redoûtable. Toutes ces fauſſes ſubtilités, tous ces raffinemens d'amour propre dont vous tâchés preſentement de couvrir vôtre oyſiveté, ſe diſſiperont en la preſence de Dieu, & ſe dêtruiront par ces paroles: *Trafiqués juſqu'à ce que je vienne.* Voylà le pacte, vous rêpondra Jeſus-Chriſt, que j'ay fait avec vous lors que je vous ay eſtabli dans mon Egliſe, & que je vous ay honoré de mon Sacerdoce. Dieu de mon cœur, qui eſtes ſi fidelle à vos promeſſes, faites que je n'oublie jamais les engagemens que j'ay contractés dans mon ordination, & que je trem-

grego ubi non ſparſi, oportuit ergo te committere pecuniam meam Nummulariis.

ble toûjours en veuë de cette terrible journée, dans laquelle vous me les remettrés devant les yeux pour decider du bon heur ou du mal-heur eternél de mon ame.

II. POINT.

CONsiderés combien ce mal-heureux serviteur est desolé. Il croyoit qu'il n'avoit rién à craindre, pourveu qu'il rendit à son Maistre le talent qu'il avoit receu de luy, & qu'il peut luy dire, comme il luy dit effectivément, *Voylà ce qui est à vous, je vous le rends*; mais, bien loin que celà sauve sa conduite, son Maistre en prend occasion de l'appeler *méchant*

Ecce habes quod tuum est.

seruiteur. Mais, mon Dieu, qu'a-t'il fait pour être appellé *mêchant*? eſt-ce un blaſphemateur? eſt-ce un yurogne? non; a-t'il dõc attenté ſur la vie de ſon Maître, ou a-t'il diſſipé ſon bien? point du tout, mais il ne l'a pas augmenté; & en celà il eſt auſſi coûpable que s'il l'avoit joüé. Mais il n'avoit qu'un talẽt, & eſt-ce un ſi grand crime que de ne l'avoir pas fait valoir? ouy, puiſqu'il ne l'avoit receu qu'avec cette condition, & que ſon Maître n'auroit pas manqué d'en retirer un profit conſiderable s'il l'avoit confié à quelque autre. *Serve male & piger*

Si ce pauvre ſerviteur eſt traité avec tant de rigueur, quoy qu'il rende à ſon Maître tout le bien qu'il a receu de lui, quél traitément attendrés

vous de Dieu, quand vous reconnoiſtrés que bien loin de pouvoir luy rendre la même grace qu'il vous a donnée dans vôtre ordination, vous l'avés diſſipée par l'abus que vous en avez fait, & par tant de crimes dont vous vous eſtes noircy. Mais quand celà ne ſeroit pas, & quand vous pourriés dire à Jeſus-Chriſt, ainſi que ce mal-heureux ſerviteur dit à ſon Maître, *Voylà ce qui eſt à vous, je vous le rends*, Jeſus-Chriſt vous appellera *vn mêchant ſeruiteur*. Vous êtes aux yeux du monde vn homme de bien, parce que vous ne faites tort à perſonne, mais aux yeux de Dieu vous ne le ſerés pas, parce que vous n'avés pas travaillé pour ſa gloire. Vôtre famille dit que vous êtes un bon parent, par-

ce qu'elle vit de vos revenus, & qu'elle entretient sa vanité aux dépens des pauvres; mais devant Dieu vous serez vn mêchant Prétre, parce que vous avés laissé perir beaucoup d'ames pour ne les avoir pas instruites de leurs obligations. Vous passés pour le meilleur amy du monde, à-cause de l'empressément avec lequél vous embrassés les interéts de vos amis. Vous avés la reputation d'être vn bon Théologién, parce que vous ne faites qu'étudier & que disputer; mais dans le jugement de Dieu vous serez un mêchant Beneficiér, un mêchant Pasteur, un mêchãt Ecclesiastique, par ce que vous vous estes moins empressé pour Dieu que pour les créatures, & que vous n'a-

vés pas employé vos lumieres pour le service de l'Eglise. Vous n'y avés pas semé des erreurs, mais vous n'y avés pas enseigné les verités chrêtiennes à ceux qui ne les sçavoint pas. Vous n'avés pas débauché personne par vos mauvais exemples, mais vous n'y avés gagné personne à Dieu; & en celà vous estes aussi criminél que si vous y aviés perverty beaucoup de monde.

Il vous sera inutile de dire que vous n'avés pas esté dans les premieres dignités de l'Eglise quand vous n'aurés eu qu'un talent: l'abus que vous en aurés fait suffira pour vous rendre aux yeux de Dieu *un mêchant seruiteur*. Vous n'aviés cét Ordre sacré que pour en faire les fonctions, &

pour en honorer Dieu. Vous n'aviés cette place dans ce chœur que pour y sãctifier le peuple par vos prieres. Combien de bonnes œuvres y auroint fait d'autres bons Ecclesiastiques, si vous ne l'aviés pas remplie ? Vous avés donc privé Dieu de toute la gloire qui luy en seroit revenuë. Ah ! Seigneur, puisque vous avés commencé à me faire connoistre que ie me flatois dans mon êtat, achevés de me donner cette crainte salutaire *qui est le commencement de la sagesse*, & faites qu'elle m'attache toûjours à mes obligations.

III. POINT.

COnsiderés que ce Seigneur ne se contente pas d'apeller *méchant* ce serviteur, mais il l'appelle encore *paresseux*, pour luy réprocher que sa paresse a esté l'origine de tous ses autres defauts. Quelle honte a ce pauvre malheureux? Il a peut-estre plus travaillé que les autres, il a servi pendant que son Maître estoit absent tous ceux qui l'ont employé, & aprés celà comment peut-il passer pour un paresseux & pour un fainéant? c'est qu'il a pris beaucoup de peine pour des êtrangérs, & il n'a rién fait pour son Maître, au dépens duquél

il vivoit depuis long-temps.

Vous ne pouvés pas comprendre que cette vie tiede que vous menés ſoit capable de vous perdre pour une eternité. La pareſſe dites-vous eſt vn vice, mais au fond c'eſt un vice qui ne peut faire condamner une ame qu'aux peines du Purgatoire. Ah! que vous eſtes dans l'erreur, & que vous ſerés ſurpris quand Dieu vous montrera queç'a été cette tiedeur, cette pareſſe ſpirituelle qui vous a rendu un mêchant Preſtre. Dieu vous fera voir que vous ne vous eſtes chargé des affaires de vos parens que pour avoir quelque honneſte pretexte d'abandonner celles de vôtre Egliſe, que vous n'avez pourſuivi les procés de vôtre Chapitre

qu'afin de vous pouvoir exempter du ſervice du chœur que vous n'aymiés pas. Il vous fera voir que ce n'a pas eſté l'humilité qui vous a fait refuſer ce Benefice ; mais la crainte que vous aviés d'être obligé à mener une vie plus devote & plus reglée. Il vous montrera que ce qui vous a êloigné des Autéls n'a pas êté le reſpét que vous aviés pour nos Miſteres, mais la peine que vous avés euë à vous y preparer, & à interrompre vos divertiſſemens.

C'eſt par là qu'il vous convaincra que vous êtes un fainéant : hélas ! que cette conviction vous faira rougir. Alleguerez vous toutes ces occupations que vous avés preſentement, ces procés qui

qui embarraſſent vôtre eſprit, ces nêveux que vous aves élevez, ces heritiérs que vous avés enrichis, ces domeſtiques que vous avez établis ? Tout celà n'empêchera pas que Jeſus-Chriſt ne vous diſe : *Mêchant & pareſſeux ſeruiteur* vous vous eſtes êpuiſé pour des ingrats, & vous n'avés riên fait pour moy qui ſuis vôtre Maître, & qui vous ay donné tous ces biens que vous avez rêpandu ſur les autres avec profuſion. Vous avez enrichi le monde qui eſt mon ennemy, & vous avés appauvri l'Egliſe qui eſt mon êpouſe. Ah ! effroyables paroles, ah ! langlans reproches, ne vous effacez jamais de mon ſouvenir. Ah ! Seigneur, ne ſouffrés pas que je les entende jamais; mais, mon Dieu, ſi vous vou-

lés que j'endure la confusion que j'ay dêja meritée, confondés moy durant tout le temps de ma vie, afin qu'aprés ma mort j'aye la confiance de me presenter à vous.



MEDITATION XI.

Sur la rigueur auec laquelle Dieu vous ôtera toutes ces graces & tous ces biens dont vous abusés presentement.

I. POINT.

COnsiderés le sort de ce mêchant serviteur. Aprés que son Maistre l'a accablé de confusion par le compte qu'il luy a demandé, & par le reproche qu'il luy a fait de sa paresse, il dit à ses domestiques : *Ostés-luy donc son talent.* Mais pourquoy le luy fait-il ôter si promptemẽt, & ne luy

Tollite itaque ab eo talentũ

donne-t'il le temps de le faire valoir pour reparer le mauvais usage qu'il en a fait? c'est qu'il a esté convenu que le temps du trafic finiroit au retour du Maître.

Vous abusés maintenant des graces de Dieu, tôt ou tard vous en serés privé: Dieu retirera ses lumieres pour vous laisser tomber dans des pechés que vous ne connoîtrez pas. Il vous ôtera au lit de la mort l'usage des Sacremens que vous recevés avec tant d'irreverence, & que vous administrez avec si peu de devotion. Il vous privera des consolations spirituëlles que vous avés si souvent refusées à des pauvres mourans. Il vous fera quitter cette Eglise qui vous faisoit tant d'honneur, & que

vous avez si mal servie. Il vous ôtera ces grands biens qui vous ont nourry dans l'oysiveté, ces domestiques & ces parens pour qui vous vous êtes sacrifié, & il achevera de vous dépoüiller quand vous serez devant son Tribunal. Ce sera pour lors qu'il donnera à ses Anges cét ordre épouvantable : *Ostés luy son talent*, dégradés ce mêchant Ecclesiastique, je ne veux plus me servir de luy, ôtés luy pour jamais tous ces titres glorieux dont je l'avois honoré, le pouvoir qu'il avoit de donner mon corps & de distribüer mes graces, l'authorité qu'il avoit sur mon peuple, & le rang qu'il tenoit dans mon Eglise. Ostez-luy pour jamais toutes les pretentions qu'il avoit à mon Paradis, &

les moyéns que je luy avois donnez pour le meriter. Mais, mon Dieu, n'aurés-vous pas quelque pitié d'une pauvre créature que vous avez associée à vôtre Sacerdoce? Puis que vous luy ferés voir l'abomination de ses déreglemens, ne luy donnerez-vous pas quelque moment pour en faire penitence? non, parce que nous sommes convenus que le temps de faire profiter mes graces finiroit à l'heure de la mort, & qu'aprés celà il n'y auroit plus lieu de merite ni de satisfaction. Seigneur, puis que c'est dans cette vie que vous avés borné tout le service que vous attendez de moy, faites que je n'employe pas un moment que pour vous, & que je craigne sans

ceſſe l'abus des moindres graces que j'ay receuës de vôtre bonté.

II. POINT.

COnſiderés que ce Seigneur eſt tellement irrité, qu'il ne ſe contente pas de dire pour humilier ce pauvre ſerviteur : *Qu'on luy ôte ſon talent*, mais il âjoûte. *Qu'on le donne à celuy qui a dix talens.* Ah ! que ces paroles luy doivent percer le cœur. Il n'y a que peu de temps qu'il mouroit de jalouſie contre ſes compagnons, parce qu'ils avoint plus de talens que luy : & qu'il murmuroit contre ſon Maître, parce qu'il luy en avoit donné moins qu'à eux.

Et date ei qui habet decem talenta.

Que ne doit-il pas maintenant ſouffrir, quand il voit qu'on luy ôte ce qu'on luy avoit donné, pour en enrichir celuy qui eſtoit dêja le plus riche de tous, & qui avoit fait un gain trés-conſiderable?

Quand Dieu vous aura une fois dépoüillé, il donnera vos biens à vos plus grands ennemis : *Vous verrés dans le temple un homme qui ſera l'objét de vôtre enuie*, diſoit-on à un Preſtre de l'ancienne Loy. Celà s'accomplira de même en vous : vous verrés dans cette Egliſe dont vous prenez ſi peu de ſoin, dans cette place de chœur que vous rempliſſés ſi mal, dans cette maiſon que vous avez ſi richément ornée, un ſucceſſeur que vous n'aymiés pas à cauſe

1. Reg. 2

que ſa vie eſtoit une cenſure continüelle de la vôtre. Dieu donnera cette grace finale qu'il vous refuſera juſtément à des bons Eccleſiaſtiques, que vous ne voyés qu'avec peine âvancez dans les premiérs emplois & ſi riches en vertu. Il vous ôtera toute la felicité qu'il vous avoit acquiſe au prix de ſon Sang, pour la donner à des ames prédeſtinées que vous ne pouviés ſouffrir dans le monde, parce qu'il vous ſembloit qu'elles y êtoint plus heureuſes que vous. Dieu vous avoit fait dire par vôtre bon-Ange: *Conſervés bien ce que vous aués, de peur qu'un autre ne prẽne vôtre couronne*: vous avés negligé cét âvis, vous verrés que Dieu tirera cette même couronne de deſſus vôtre tête pour la

Apocal. c. 3.

mettre sur la tête d'un autre, à qui vous avés voulu ôter par de longues chicanes le peu de bien que Dieu luy avoit donné.

Quelle fut la consternation du Roy Saül, lors que Samüél luy dit de la part de Dieu: *Le Seigneur a déchiré aujourd'huy le Royaume d'Israël, & l'a osté d'entre vos mains pour le donner à un autre qui vaut mieux que vous*? Quelle fut la rage de ce mal-heureux Prince quand il connut que l'esprit de Dieu s'estoit retiré de lui, & qu'il êtoit toûjours dans le prophete David, qui êtoit l'hõme du monde qu'il haïssoit le plus? Quelle est la honte de Judas quand il voit un saint Apostre substitüé à sa place, comblé de merite & de gloire dans la même dignité dans

1. Reg. 15.

laquelle ce malheureux Apoſtat ſe deſeſpera. Quelle eſt encore tous les jours la confuſion des Démons quand ils voyent qu'il y a des places dans le Ciél qui leur eſtoint deuës s'ils avoint perſeveré,& qui ſont remplies par des hommes auſquéls ils portoint envie?

Quelle ſera donc vôtre deſolation quand l'on vous dira de la part de Dieu: le Seigneur a ôté d'entre vos mains, non pas un Royaume temporél, mais un Royaume eternél pour le donner à des Eccleſiaſtiques que vous n'eſtimiés pas, mais qui valent mieux que vous: quand vous ſentirés que ce divin Eſprit qui vous avoit eſté donné pour exercer les fonctions de vôtre Miniſtere, ſe retire-

ra à jamais de vous pour aller glorifier dans le Ciél tant de bons Prêtres pour qui vous aviez de l'âverſion : quand vous verrés tant d'autres perſonnes qui trembloint devant vous aſſiſes ſur des thrônes qui vous appartenoint ſi vous aviés eſté fidelle à la grace de vôtre eſtat. Helas, mon Dieu, que ce ſeroit pour moy une profonde humiliation! Mais, comme elle ne feroit que punir mon orgueil ſans l'expier, je vous conjure par cette ſainte humilité que vous avés pratiquée quand on vous a preferé un voleur de m'humilier preſentemẽt & de me donner en même temps la grace de me ſanctifier dans ces humiliations.

III.

III. POINT.

COnsiderés que ce Maistre, pour faire voir à ce mêchant serviteur qu'il n'y a rién de plus juste que la severité avec laquelle on le traite, luy allegue cette maxime qui est de tout tẽps établie & observée dans son pays : *On donnera à tous ceux qui ont déja, & ils seront comblés de biens ; mais pour celuy qui n'a point on luy ôtera ce qu'il semble auoir.* Il sembloit que ce pauvre serviteur avoit un talent, puisque son Maître le luy avoit dõné, mais effectivement il ne l'avoit point, parce qu'il l'avoit caché en terre, & qu'il n'en avoit fait aucun usage ; & c'est

Omni enim habenti dabitur, & abundabit: ei autem qui non habet, & quod videtur habere auferetur ab eo.

pour cette raiſon qu'il le perd ſans eſperance de le ravoir jamais plus.

Vous verrés Jeſus-Chriſt tout tranſporté d'indignation & de colere, qui vous forcera d'âvoüer que ſa conduite n'eſt pas moins juſte qu'elle eſt rigoureuſe. Il vous mettra pour cét effét devant les yeux cette regle avec laquelle il recompenſe les uns & punit les autres: *On donnera à tous ceux qui ont déja.* Il y aura à l'heure de la mort des graces & des cõſolations ſpirituelles, une protection ſinguliere du bon Ange, un don de perſeverance pour ces bons Prêtres qui ſont chargés des bonnes œuvres qu'ils ont faites pendant leur vie, & le Paradis leur ſera donné, ainſi que vous le mediterés cy-aprés,

parce qu'ils l'ont merité. Mais *pour celuy qui n'a point*, c'eſt à dire pour vous qui vous irés preſenter devant Dieu les mains vuides, & qui ſerés ſorti de l'Egliſe aprés avoir mangé inutilément le meilleur pain de ſes ouvriérs : pour vous qui avés été ſi magnifique en maiſons, ſi ſuperbe en meubles, ſi propre en habits, ſi ſomptüeux en repas, ſi curieux en livres : ſi riche en Benefices, & qui paroîtrés devant Dieu ſi pauvre en vertus chrêtiennes & eccleſiaſtiques, *On vous ôtera ce que vous ſemblez auoir.*

Le monde vous prenoit pour un Miniſtre de l'Egliſe, parce qu'il avoit aſſiſté à vôtre ordination, & qu'il vous voyoit revêtu de l'habit eccleſiaſtique : Dieu vous fera

voir que vous ne l'avés été qu'en apparence, par ce que vous n'avés pas eu l'eſprit de ce divin état. Vous étiés Curé, mais vous avés eſté une idole, parce que vous n'avez fait dans vôtre paroiſſe que prendre vôtre dîme & tous vos autres revenus. Vous paſſiés pour un Chanoine, mais au fond vous ne l'avés jamais eſté parce que vous n'avés jamais été homme d'oraiſon. Vous penſiez avoir le ſaint Eſprit, parce que vôtre Evêque vous avoit dit le jour de vôtre conſecration: *Recevés le S. Eſprit.* Mais alors vous verrés que ſi vous l'avez eu ce n'a pas eſté pour vôtre gloire, mais pour vôtre condamnation. Ainſi vous ſerés dépoüillé de tout ce que vous avez jamais eu ou en apparence ou en verité. Ah! quel-

le infamie, Ah! quél affront, de perdre tous les titres que vous aviez à l'égard de Dieu & à l'ègard des créatures, & de les perdre d'une telle maniere que vous verrés clairément que vous en eſtes indigne. Mon Dieu, mettez-moy désaujourd'huy dans un parfait dénüement de toutes choſes, afin que, quand je paroîtray devant vous pour vous rendre compte de ma vie, vous ne trouviés en moy que le fruit des ſaintes affections que vous m'avez inſpirées. Ouy, mon aymable Sauveur, je vous demande cette grace par la douceur avec laquelle vous vous laiſſâtes dépoüiller de vos habits, & expoſer vôtre divine chair à la veuë des plus grands ſcelerats qu'il y ayt jamais eu dans le monde.

MEDITATION XII.

Sur le dernier ſupplice dont Dieu punira cét abus des graces.

I. POINT.

Et inutilem ſeruum ejicite in tenebras exteriores.

CONſiderés les dernieres paroles que dit ce Maiſtre indigné pour achever la punition de ce miſerable ſerviteur : *Iettez déhors ce ſeruiteur inutile dans les ténebres : là il y aura des pleurs & des grincemens de dents.* Jettés-le, dit-il, hors de ma maiſō: éloignés le de moy, & que je ne le voye plus. Mais où le mettre ? dans une foſſe où il ne verra jamais

le jour : c'eſt un ſerviteur inutile. Mais ne vous a-t'il pas autre-fois rendu de grands ſervices ? celà eſt vray ; mais l'abus qu'il a fait de ce talent que je luy avois donné a effacé de mon eſprit tous les ſervices que i'ay receus de luy.

Quél funeſte ſpectacle ſera-ce que de voir Jeſus-Chriſt irrité, & de l'entendre diſant à un méchant Eccleſiaſtique pour conſommer ſon malheur: *Retirés-vous de moy maudit ſeruiteur*, Miniſtre inutile ne m'allegués point les Carémes que vous avés jeûnés, les aumônes que vous avés faites, les Offices que vous avés recités, les Meſſes que vous avés celebrées, les ſermons que vous avés préchés dãs vôtre jeuneſſe; quoy que vous ayés fait vous êtes

vn ſerviteur inutile. Ce Miniſtere que vous avés negligé ſur la fin de vos jours pour vivre avec plus de repos vous ôte le merite de toutes les vertus que vous avés jamais pratiquées. Qu'on jette donc ce ſerviteur inutile hors de mon Paradis, hors de la compagnie de mes êlûs, & qu'on l'ôte de devãt ma face. Qu'on le precipite dans le centre de la terre, luy qui n'a ſongé toute ſa vie qu'à s'élever aux premieres dignités de l'Egliſe. Qu'on le faſſe deſcendre dans un étroit cachot, où il ne pourra ni ſe tourner ni ſe remüer, luy qui n'a jamais peu ſouffrir la moindre contrainte. Qu'on le jette dans une priſon obſcure & puante, luy qui a fait tant de dépẽces inutiles pour ſe loger à ſon aiſe, qui fuyoit

les hôpitaux, & qui ne visitoit point les malades, de peur de sentir l'infection dans laquelle ils êtoint. Qu'on le plonge dans des ténebres où il n'y a que desordre & que confusion: qu'il y soit attaché avec des payéns, avec des sorciérs, avec des voleurs, avec des Diables : luy qui a affecté toute sa vie de tenir son rang, & qui a employé plus de temps à contester quelque vaine préseance, & a playder quelques droits honorifiques, qu'à instruire son peuple : luy qui a son corps dans un tombeau separé des autres, & qui a esté enterré avec des cerémonies particulieres, Qu'il voye son ame toute imprimée du caractere de la Prêtrise liée par une méme chaîne de té-

nebres avec les dernieres créatures du monde. O exil, ô chaos, ô terre de misere, ô region des mal-heureux, ô cachots de l'Enfer, remettés moy dans la voye du Ciél. O nuit de l'eternité, ô ombres de la mort, ô ténebres extérieures, ouvrés-moy les yeux de l'ame pour me faire connoître les desordres de ma vie.

II. POINT.

Illicerit fletus. COnsiderés encore la qualité de ces ténebres où l'on precipite ce pauvre serviteur. *Là il y aura des pleurs*, c'est à dire que ce ne sont pas d'agréables ténebres; mais qu'outre la privatiõ de la lumie-

re il y a d'autres maux infinis.

Ce qui vous a empéché de pleurer le pitoyable eſtat de vôtre ame, la perte que vous faiſiés tous les jours de la grace de Dieu, la licence dans laquelle vous viviés, le mauvais exemple que vous donniés au peuple, la prophanation que vous faiſiés de vos revenus pour entretenir des commerces infames, l'irreverence avec laquelle vous vous approchiés de l'Autél & adminiſtriés les Sacremens: ce qui vous a empéche de gemir au milieu de ces deſordres ç'a eſté les ténebres ſpirituelles où vôtre ame a veſcu: c'eſt elles qui luy ont caché ce qui eſtoit expoſé aux yeux de tout le monde. Vous avés cõmencé par vous aveugler vous-même, puis

vous vous étes endormy dans le vice, & vous en avez goûté les plaiſirs ſans en avoir le moindre remords.

Mais, dés que vous ſerés deſcendu dans ces horribles cachots de l'Enfér, ces ténebres materielles vous ouvriront les yeux, & vous donneront des lumieres qui vous feront mourir de triſteſſe. *Là* vous vous reconnoîtrés la plus infame & la plus miſerable créature du monde, coûpable de la damnation de tant de pauvres ames que vous avés perduës par vos ſcandales ou par vôtre negligence : reſponſable de la mort de tant de neceſſiteux à qui vous avés ôté le pain pour en nourrir des fainéans. *Là* vous verrés l'inhumanité que vous

avés

avés exercée envérs des Saints que vous avés laiſſé gemir dãs le Purgatoire, pour avoir manqué de dire les Meſſes dont vous eſtiés chargé. *La* vous trouverés cette foule des penitens que vous avez trahis par une indulgence cruelle. *La* vous verrés cette Egliſe que vous avez laiſſée dans un êtat pitoyable, ces vaſes ſacrez que vous avés tenus ſi mal propres, ces ornemens ſi pauvres & ſi ſales dont vous vous êtes ſervi dans le plus grand de nos myſteres, ces Autéls que vous avez dêpoüillez pour embélir vôtre maiſon. *La* vous tiendrez voſtre veuë attachée ſur ce Paradis que vous avez ſi ſouvent donné aux autres, & que vous aurez perdu pour un plaiſir de bê-

te, pour des honneurs imaginaires, & pour des créatures qui ne ſe ſouviendront plus de vous. *La* vous regarderez avec regrét ce grand Dieu auquél vous ne penſiez jamais, & qui eſt ſi ſouvent deſcendu du Ciél pour obeïr à voſtre parole. Alors vous le verrez inexorable à vos prieres & inſenſible à vos tourmens. *La* vous vous verrez plongé dans un eſtang de ſouffre, tout pénetré de feux ardans, tout couvért de flammes bluâtres, qui vous rendront le joüét des Démons : vous qui avés été ſi ſouvent revêtu des habits ſacrez qui vous attiroint la veneration des hommes, le reſpét des Anges & la crainte des malins Eſprits. *La* vous n'entendrez que les hurle-

mens des Démons, que les lamentations des miſerables, que des blaſphémes & des imprécations contre Dieu: vous qui eſtiez attaché à un chœur, où vous entendiez chanter ſes loüanges, & qui aviez été deſtiné pour les chanter eternellement dans le Ciél avec les Bien-heureux. Ah vér de conſcience, ah perte de Dieu, ah privation de la gloire, ah flammes, ah Démons, ah executeurs de la Juſtice de mon Dieu, que vous devez tourmenter une ame qui ſe voit miſerable parce qu'elle la voulu! O larmes, ô ſoûpirs, ô ſanglots, ſi vous ne ſervez de rién dans l'autre vie, ſervez moy dans celle-cy pour m'empêcher de tomber *dans ce lieu de tourmens.*

III. POINT.

Et stridor dentium.

COnsiderés ces paroles: *Là il y aura des grincemens de dents*, c'est à dire que ce mal-heureux serviteur se voyant dans l'impuissance de sortir de cette fosse obscure vivra toûjours dans la rage & dans le desespoir. Il y grincera les dens, & il y fremira d'horreur, parce qu'il y aura sans cesse le sentiment aussi vif que le premier jour qu'on l'y jetta. Tous ces tourmens que vous venez de mediter ne sont rién au prix du desespoir où vous jettera la veuë de l'eternité. Vous vous verrez separé de Dieu pour jamais, banni du Ciél, sans es-

perance d'y être rappellé, haï de Jesus-Christ sans vous pouvoir jamais reconcilier avec luy, enfermé dans un cachot d'où il vous sera impossible de sortir, couvért de feux & de flammes qui ne pourront jamais s'êteindre. Vous sentirés eternellement la rigueur de ces supplices, & vous les sentirez aprés des siécles sans nombre aussi vivément que le premiér jour que vous y aurez été condamné. Quelle rage? Quél desespoir? Ces flammes vous brûleront sans vous consumer, ces Démons vous dêchireront sans vous dêtruire, ce vér de conscience vous rongera sans vous faire mourir, *& vous serés une victime que Dieu salera avec ces feux ensouffrés pour vous preserver de la corruption.* Mar. 9.

Vous eſtes maintenant un ſerviteur inutile ; quoy que vous enduriez, quoy que vous faſſiés vous ne faites rién pour Dieu ni pour ſon Egliſe. Vous ſerés encore dans l'Enfér un ſerviteur inutile : vous ſerés inutile à vous même, vous pleurerez, vous ſangloterés, vous ferés de penitences inconcevables, mais elles ne vous ſerviront de rién, parce qu'elles ne ſe feront qu'aprés le temps du merite & de la ſatisfaction. Vous régréterez vôtre vie paſſée, mais tous ces regrés ſeront incapables d'effacer le moindre de vos pechez. Vous n'avez pas ſervi l'Egliſe, l'Egliſe ne vous aydera plus, & ne dira jamais un mot en vôtre faveur. Le Sang de Jeſus-Chriſt ne ſe répandra ja-

mais pour vous, ſes merites ne vous ſeront jamais appliquez; mais tant qu'il y aura un Dieu dans le Ciél vous ſerés dans l'Enfér, tant que l'eternité durera, tant que vôtre ame qui eſt immortelle ſubſiſtera, vous ſerez pecheur, vous ſerés ennemi de Dieu, vous ſerez mal-heureux. Ah eternité, ah douleur ſans relâche, ah tourmens ſans fin, que vous êtes terribles! A châque moment vous ſerez dans la fureur, & vous vous deſeſpérerez ſans pouvoir perir. *Vous cherchérés la mort & vous ne la pourrés pas trouuer, vous ſouhaiterés de mourir & la mort s'enfuyra de vous.* Vous voudrés alors ce que vous craignez maintenant. Vous ſerez damné pour avoir trop aymé la vie, & vous grincerez les

Apocal. 9.

dents pour ne pouvoir pas vous l'ôter. O eternité, que je ne vous perde jamais de veuë! O abîmes de l'Enfér, que je penſe toûjours à vous, afin que je n'y deſcende pas aprés la mort! O Juſtice de Dieu, que vous êtes redoûtable, & que je ſuis reſolu de vous craindre, & de vous ſatisfaire dés-à preſent pour les moindres fautes que j'ay commiſes dans mon Miniſtere!



MEDITATION XIII.

Sur la premiere qualité d'un parfait Ecclesiastique.

I. POINT.

COnsiderés que de ces trois serviteurs il y en eut deux qui firent profiter leurs talens. Et ce qui les empêcha de suivre le mauvais exemple de l'autre, ce fut leurs bonnes qualitez. Châcun se comporta toûjours en serviteur, & ne voulut jamais faire le Maître dans la maison. C'est aussi le premier titre que ce Seigneur leur *serue.*

donne, pour montrer que s'ils ont fait un si bon usage de son bien ç'a esté parce qu'ils ne se sont pas enorgueillis de la confiance qu'il leur a têmoignée, & qu'ils se sont incessament regardez comme des personnes qui dependoint absolument de leur Maître.

Quelque caractere que vous ayez dans l'Eglise, vous devez poser pour fondement de toute vôtre conduite que vous vivez dans une entiere dependance de Dieu, & que vous n'êtes que son Ministre & son instrument. Dés que le Fils de Dieu s'est fait homme, & qu'il a voulu se rendre nôtre Prêtre & nôtre mediateur, *Il a pris*, dit S. Paul, *la forme & la nature de seruiteur, il a reconnu son Pere pour son*

Phil. 2.

Dieu & pour ſon Seigneur. Il s'eſt devoüé à luy *en entrant dans le monde*, & pendant qu'il y a été il n'a jamais rien entrepris qu'aprés l'avoir conſulté. Il l'a prié nuit & jour, il a commencé ſa vie par l'oraiſon, il l'a paſſée dans l'oraiſon, il la finie par l'oraiſon. Mais pourquoy cette application continüelle à la priere ? pour exercer le Miniſtere dont il vous a honoré, pour ſauver les ames dont vous êtes chargé, pour faire le ſacrifice que vous faites ſi ſouvent, pour adorer la ſouveraine puiſſance que ſon Pere à ſur luy. Quand vous ne ſeriez pas naturellement ſûjét à Dieu, vous vous êtes aſſûjeti à luy par vôtre ordination. Elle vous a mis dans un état où vous avez inceſ-

ſament beſoin de la grace, parce que les fonctions de vos Ordres ſont toutes divines, toutes ſurnaturelles; vous ne ſçauriez les faire ſans une aſſiſtance particuliere de Dieu. Quoyque Dieu ayt envoyé ſon Fils dans le monde pour ſanctifier les hommes, toutefois il ne l'ayde pas dans ce deſſein qu'à meſure que cét aimable fils l'en prie. Quelque aſſûrance que vous ayez de vôtre vocation, croyez vous que Dieu vous donne ſa grace ſi vous ne la luy demandés? Dieu veut que ſon Fils s'humilie à châque moment devant luy: penſez-vous qu'il vous exempte de cét hommage, vous qui n'êtes qu'une pauvre créature. Seigneur, puiſque vous m'avez fait connoiſtre le beſoin que j'ay de la

priere

priere, je vous dis avec la Samaritaine : *Donnés moy de cette eau* : je vous dis avec vos Disciples: *Apprenés moy à prier*, & faites, mon Dieu, que ce soit mon plus doux exercice.

II. POINT.

COnsiderez que vous devés avoir encore cét esprit de servitude à l'égard de l'Eglise & de vos Superieurs : Jesus-Christ vous en a donné l'exemple, lors qu'il s'est non seulement rendu la victime de Dieu son Pere, mais qu'il a voulu être la victime de son Eglise, & se donner à elle pour tous ses usages & pour tous ses besoins. Il sanctifie les enfans quand elle les bap-

tiſe, il reconcilie les pecheurs avec Dieu quand elle les abſoût, il fortifie les moribonds quand elle leur applique ſon Onction ſalutaire, il donne ſa grace toutes les fois qu'elle adminiſtre les autres Sacremens à des ſûjéts capables de les recevoir. Il deſcend du Ciél pour ſe ſacrifier autant de fois qu'elle le veut, il vient ſur nos Autéls pour demander à Dieu les graces dont elle a beſoin, il obeït à la voix du Preſtre quél qu'il ſoit, il ſe laiſſe porter où l'on veut, dans les lieux les plus pauvres comme dans les plus riches.

Dans toutes ces circonſtances il vous dit, ainſi qu'à ſes Apôtres, *Ie vous ay donné l'exemple afin que vous faſsiés comme j'ay fait*: je me ſuis tout devoüé à mon Egliſe, il

faut que vous en faſſiez de même. Je deſcens vérs elle lors que je ſuis appellé : quand elle exigera quelque ſervice de vous, vous ne devez point heſiter à le luy rendre. Je ne regarde dans le Prêtre qu'elle commét, ni ſon ſçavoir, ni ſa naiſſance, ni ſa vertu, je n'ay êgard qu'à la dignité de ſon Caractere. Vous ne devés auſſi conſiderer dans les Superieurs qu'elle vous donne que la place qu'ils tiennent, & l'authorité qu'ils ont ſur vous. Dés que je ſuis une fois entre les mains de mon Egliſe je ſuis comme un mort ; & quelque deſir que j'aye de me communiquer aux fidelles pour leur ſervir de nourriture j'attends que je ſois porté dans leur bouche par quelqu'un de ſes

Miniſtres. Dés que vôtre ordination vous a mis ſoûs la conduite de vôtre Prelat, vous ne devez avoir d'autre mouvement que celuy qu'il vous donnera, &, quelque zéle que vous vous ſentiez pour le ſalut des ames, vous ne devez l'employer que pour celles dont il vous chargera.

Je me laiſſe ſacrifiér ſur tous les Autéls ſans diſtinction, & tous les lieux me ſont indifferans, pourveu que j'y puiſſe honorer mon Pere & ſanctifier mes créatures. Soit que l'Egliſe vous envoye à la campagne où dans des villes, ſoit qu'elle vous charge de l'inſtruction des grands ou de celle des petits, vous devez aller aux uns avec la même affection qu'aux autres, & ne

chercher dans cette diverſité d'emplois que la gloire de Dieu & le ſalut du prochain. Je m'expoſe à tous les mépris du monde, & je dêcends bien ſouvent ſur la terre, quoy que je ſçache qu'il n'y a perſonne qui en doive profiter, pour vous obliger de rendre à vôtre Evéque l'obeïſſance que vous luy avez jurée, quelque apprehenſion que vous ayez de n'avoir pas un favorable ſuccés dans le Miniſtere qu'il vous donne. Ah Seigneur, que vôtre exemple me confond, & que j'ay de la honte de voir que je ſacrifie ſi ſouvent vôtre corps, que je le reçois au dedans de moy même, & que j'ay ſi peu de vôtre eſprit! Forcés, mon Dieu, cette volonté rebelle que je porte dans

toutes les occasions, & faites que je mette toute ma gloire à être humble & docile envérs ceux qui me representent vôtre adorable Personne.

III. POINT.

CONsiderés qu'il ne vous suffit pas d'avoir cét esprit de servitude envérs ceux qui tiennent les premiérs rangs dans l'Eglise, mais vous le devez encore avoir à l'égard du peuple que Dieu vous a commis, & dire, comme S. Paul disoit à des fidelles, *Nous nous regardons comme vos seruiteurs*, nous prenons nôtre Apostolat, non comme un Empire, mais com-

2. Cor. 4. 5.

me un ſimple Miniſtere. J'étois libre, âjoûte-t'il ; mais depuis que Dieu m'a honoré du rang que je tiens dans l'Egliſe, *Ie me ſuis rendu le ſeruiteur de tous pour gagner à Dieu plus de perſonnes : ma vie n'eſt plus à moy, mais elle eſt au peuple, & je ne puis trauailler que pour luy.*

Dieu vous a êlevé au deſſus des hommes, mais au même temps il vous *a eſtabli pour les hommes.* Ce n'eſt pas pour l'amour de vous que Dieu a fait ce peuple chrêtién, mais il vous a fait Eccleſiaſtique pour l'amour de ce peuple. Tout ce qui vous diſtingue de luy, comme le pouvoir de ſacrifier le Corps de Jeſus Chriſt, de remettre le pechez, de benir les créatures, de prêcher la parole de

Dieu, de chaſſer les malins Eſprits, vous a été donné en ſa faveur. Si vous avez droit de gouverner le peuple, ce n'eſt pas en qualité de Maiſtre mais en qualité de Paſteur. Dieu vous a donné un empire abſolu ſur les créatures irraiſonnables; mais pour les fidelles il ne vous a laiſſé que le ſoin de les paître, & il ne vous a pas permis de les regarder comme vôtre troupeau. Mais comme le ſien. Vous ſçavez, dit le Sauveur à ſes Apôtres, que ceux qui ont de l'authorité parmi les peuples qui ne ſe gouvernent point par la foy, mais par l'ambition, ſe plaiſent à dominer & à ſe faire craindre, & qu'ils cherchent leur commodité non pas celle de leurs ſûjéts: *Il n'en doit pas être ainſi*

Ioann. 6. 21.

Mat. 20

parmi vous ; mais que celuy qui voudra être le plus grand d'entre vous ſoit voſtre ſeruiteur, ainſi que le Fils de l'homme n'eſt pas venu pour être ſeruy mais pour ſeruir.

Jeſus-Chriſt n'a jamais affecté les premiérs rangs, il n'a jamais refuſé ſon aſſiſtance à perſonne, parce qu'il ſe conſideroit comme le ſerviteur de tous. Il s'eſt rendu eſclave, il s'eſt laiſſé meurtrir, il s'eſt laiſſé ôter la vie. Il y a eu des ames devotes dont il a receu du ſervice ; mais ce n'eſt pas pour celà, dit-il, qu'il eſt venu dans le monde. Ainſi, ſi le peuple travaille pour vous, & s'il vous honore, ſi vous avés des valéts qui vous ſervent, ce n'eſt pas pour recevoir ces honneurs & ces ſervices que vous eſtes

Prêtre ou Béneficiér, mais pour ſervir ces valéts & ce peuple en tout ce qui eſt neceſſaire pour leur ſalut. Mon Dieu, ſuis-je dans ces ſentimens ? ne m'enorgueillis-je pas de la dignité de mon Caractere? ne me plains-je point de ce qu'on n'a pas aſſez de deferance pour moy ? ne crois-je point qu'on m'eſt toûjours redevable ? ne ſérs-je point le monde comme ſi je n'y étois pas obligé? Helas! Seigneur, ôtés moy cét eſprit, & donnez moy cette ſainte humilité avec laquelle vous vous êtes ſacrifié au ſervice de tout le monde.

MEDITATION XIV.

Sur la seconde qualité d'un parfait Ecclesiastique.

I. POINT.

COnsiderés que ces deux serviteurs ont fait profiter leurs talens, non seulement parce qu'ils se sont toûjours regardez comme de simples serviteurs, mais encore parce qu'ils ont esté extrémement bons, c'est à dire qu'ils n'ont pas agi par crainte mais par amour, & qu'ils ont êté parfaitement attachés à la personne de leur Maître & à ses interéts. *Bone.*

L'humilité, l'obeïſſance, & l'exercice de l'oraiſon ſont des vertus fort neceſſaires à un parfait Eccleſiaſtique; mais il faut âjoûter à tout celà l'amour de Dieu, le zéle de ſa gloire & du ſalut des ames. C'eſt là l'eſprit de vôtre eſtat, & une des plus grandes qualitez que Jeſus-Chriſt recommande ſi étroitement à ſaint Pierre, & en ſa perſonne à tous les Preſtres & à tous les Paſteurs. Il vous en a auſſi donné l'exemple par la pratique de cét amour infini qu'il a toûjours eu pour ſon Pere & pour ſes créatures. Il eſt venu dans le monde à deſſein de le ſatisfaire pour le tort que les hommes luy avoint fait. Tant qu'il a été ſur la terre il n'a travaillé que pour la gloire de Dieu & pour la converſion

Ioann. 2. 21.

conversion des pecheurs : & c'est ce qu'il a appellé son œuvre, son affaire, sa nourriture. En quelque endroit qu'il ayt été il n'a fait que solliciter les hommes à aymer Dieu son Pere. Soit qu'il ayt été dans le Temple ou dans de maisons particulieres, soit qu'il ayt esté avec les grands ou avec les petits, avec ses domestiques ou avec des étrangers à la campagne ou dans de villes, soit qu'il ayt été en voyage ou qu'il se soit trouvé dans de festins, soit qu'il ayt été dans des assemblées publiques, ou qu'il ayt été dans de desérs & sur de montagnes, il a trouvé le moyen de parler de Dieu, & d'obliger les pecheurs à l'aymer.

Vous estes Ecclesiastique,

& en conſequence de ce divin Caractere vous ne devés pas ſeulément aymer Dieu, comme le reſte des chrêtiéns, mais vous devez faire en ſorte que tout le monde l'ayme, ſacrifier vôtre vie pour empécher les hommes de l'offenſer, & pour expier les pechés qu'ils commettent. Quelque part que vous ſoyez, quelque employ que vous ayez, dans quelque compagnie que vous vous trouviez, vous devés étre animé de ce zéle. Vous n'étes pas moins Eccleſiaſtique quand vous eſtes dans voſtre maiſon que quand vous eſtes dans l'Egliſe: quand vous converſez avec le peuple que quand vous êtes en oraiſon. Vous eſtes par tout *le ſél de la terre, la lumiere du monde, une ville expo-*

ſée aux yeux de tous, l'ami de l'Eſpoux, la Mere de Ieſus-Chriſt, le cooperateur de Dieu, & la bonne odeur de ſon Fils. Faites, mon Dieu, que je n'oublie jamais ces beaux titres dont vous avez honoré vos Diſciples, afin que je porte par tout un veritable zéle de vôtre gloire, & que je conſerve dans toutes les rencontres le méme eſprit avec lequél je me dois preſenter à vos Autéls.

II. POINT.

COnſiderés que pour mettre en uſage ce zéle de la gloire de Dieu & de la converſion des pecheurs vous avez beſoin d'une grande pa-

tience, & vous devés vous disposer, comme S. Paul, à servir Dieu *parmi l'honneur & l'ignominie, parmi la mauuaise & la bonne reputation.* La charité, dit le méme Saint, est *patiente, elle souffre tout, elle supporte tout*, mais principalement celle qui est attachée à vôtre Ministere, parce qu'elle a pour modelle cette divine patience avec laquelle Jesus Christ s'est appliqué à la conversion des ames. Dés qu'il voit que son Pere l'a destiné à cét employ il s'en va dans un desért se priver de toute nourriture, coucher sur la terre, vivre parmi les bêtes, patir la faim, la soif & toutes les injures du temps. Le Démon le sollicite à donner quelque soulagement à son corps, il le refuse; puis,

quand il commence à prescher, il mene une vie si penible & si austere qu'il n'a pas où reposer sa tête. Tout le monde luy donne sûjét de souffrance : il souffre de ses Disciples, qui étant si rudes & si grossiérs trouvent néanmoins en luy toute la douceur possible. Il souffre des Scribes & des Phariséns qui luy portent envie, & le font passer pour un imposteur.

Mais que ne souffre-t'il pas des pecheurs qu'il convertit? Quelle patience n'exerce-t'il pas envérs une pauvre pechereſſe & une femme de rien? Quelque fatigué qu'il soit, il *Ioan. 4.* ne se rebute, ni de ses rêponces, ni de la maniere dont elle se roidit contre la grace de Dieu. Il souffre d'une infinité d'ames qui luy resistent, il

preſche ſans relâche, il opere inceſſament des miracles, & il ne convertit que fort peu de gens. Il ne laiſſe pas d'offrir ſa grace à ceux même qui en doivent abuſer, & ſe contente du petit nombre des fideles que ſon Pere luy donne. Quelque zéle qu'il ayt pour la converſion de toute la terre, il le borne à la Judée, & ſouffre d'être inconnu à tout le reſte du monde, parce que c'eſt la volonté de ſon Pere.

Dés ames qui coûtent ſi cher à Jeſus-Chriſt valent bien toute la peine que vous ſçauriez prendre à procurer leur ſalut. Dés que vous vous chargez de cét employ vous devés vous reſoûdre à ne pas chercher les aiſes de vôtre corps, & à vous mortifier. Le malin Eſprit ne manque-

ra pas de vous dire qu'il vous faut traiter delicatemẽt pour avoir plus de forces ; mais vous luy rẽpondrés : *L'homme ne vit pas du seul pain* : si Dieu m'a conservé la vie lors que j'en faisois un mauvais usage, pourquoy ne me la conservera-t'il pas maintenant que je la sacrifie pour luy? L'œuvre de Dieu est toûjours traversée : plus vous l'âvancerez, plus vous y trouverés des cõtradictions. L'œuvre de Dieu ne s'accomplit pas d'abord, la grace opere lentément, & le cœur de l'homme ne passe que difficilement d'une extrémité à une autre. Ainsi vous ne vous exposez pas seulément à souffrir pour ce qui regarde vôtre vie & vôtre honneur, mais encore pour ce qui regarde

vôtre zéle. Vous ne verrés pas le fruit de vos travaux auſſi tôt que vous le ſouhaiteriez, ou vous n'en verrez point du tout. Cette humiliation eſt fort ſenſible, il vous la faut ſupporter. Vous vous trouverez en des endroits où vous n'aurez pas le moyén de paroître, ou de faire du profit autant qu'en beaucoup d'autres, il vous y faut demeurer tout le temps qui vous aura été marqué. Mais que faire-là? pratiquer l'obeïſſance, mortifier la trop grande impetüoſité de vôtre zéle, attendre que la grace vous appelle ailleurs, ſervir Dieu ſans nulle ſorte d'interét. C'eſt de vous, ô mon aymable Sauveur, que je dois recevoir ces belles diſpoſitions: je vous les demande

par le merite de cette humble patience que vous avez fait paroître dans la conduite des ames.

III. POINT.

COnsiderés que pour rendre vôtre zéle efficace vous devès auparavant être rempli de ce que vous voulés inspirer aux autres, & imiter Iesus-Christ, *qui commença à faire, puis à enseigner.* Il veut apprendre aux hommes l'exercice de l'humilité, il la pratique durant trente ans qu'il demeure caché. Il veut prêcher, il vient écouter son Precurseur, & montrer par son exemple avec quél respét il faut entendre la parole de

Act. 1.

Dieu. Il veut mettre les hommes dans la voye de la penitence, il s'y mét le premier quoy qu'il n'en ayt aucun besoin, en recevant avec les plus grands pecheurs du monde le Baptême de saint Jean. Il veut obliger le monde à croire à ses paroles, il ne l'entreprend qu'aprés que le S. Esprit est descendu visiblement sur luy, & que Dieu a donné un témoignage authentique de l'affection qu'il luy porte. Il veut engager les hommes à mener une vie nouvelle, il change de maniere de vivre quelque sainte qu'elle soit. Dés qu'il est publiquement declaré le Messie, c'est un homme tout nouveau, il ne s'en retourne pas dans la maison de ses parens, pour travailler & pour vivre

avec eux comme il avoit accoûtumé, mais pour gagner plus facilément la créance du monde il se retire pour quelques jours dans une solitude, où il prie & medite avec une nouvelle application.

Vous porterés aisément le monde à être humble & modeste si vous l'estes vous-même. Vous persuaderez facilément qu'il faut obeïr à l'Eglise si vous respectez ses ordres, qu'il faut avoir toute sorte de vice en horreur si vous vivez saintément, qu'il faut sçavoir les obligations de son état si l'on vous voit étudier pour vous rendre capable de vôtre Ministere. Le monde vous écoutera avec veneration lors que vous l'instruirez, s'il vous voit assister devotement aux Sermons des autres, & s'il entend que vous en par-

liez avec reſpét. Le monde frequentera les Sacremens quand il vous les verra frequenter, & il n'aura pas honte de ſe confeſſer quand il vous verra ſouvent proſterné aux piéds de vôtre Confeſſeur. Le monde entendra religieuſement vôtre Meſſe quand il aura remarqué la pieté avec laquelle vous entendrez celle des autres. Le peuple ne doûtera pas que vous ne luy parliez de la part de Dieu quand vous luy aurés montré par des preuves ſenſibles que c'eſt Dieu qui vous envoye, & que vous êtes rempli de ſon Eſprit. Le peuple croira que vous êtes propre pour le reconcilier avec Dieu quand il verra que vous aymez Dieu, & que Dieu vous ayme. Il prendra vos

paroles

paroles pour autant d'oracles quand il ſçaura que vous êtes homme d'oraiſon, & que vous faites tous les ans des retraites particulieres, & quand il vous verra tout changé depuis vôtre ordination, fuyant l'embarras du monde, détaché de vôtre famille, éloigné de toute ſorte de jeux & de divertiſſemens prophanes. Seigneur, qui avés dit à vos Diſciples : *Ayés confiance : j'ay vaincu le monde,* donnés moy la grace de vaincre d'une telle maniere cét ennemi de mon ſalut qu'il ne m'empéche jamais de travailler à vôtre gloire. Faites, mon Dieu que vôtre vie s'imprime tellement dans mon eſprit qu'elle paroiſſe auſſi dans mon corps, pour attirer tout le monde à vous imiter. *Ioan. 16* *2. Cor. 4*

MEDITATION XV.

Sur la troiſiéme qualité d'un parfait Eccleſiaſtique.

I. POINT.

Fidelis. COnſiderés une autre qualité de ces deux ſerviteurs : c'eſt qu'ils ont été extrémement fidelles, qu'ils ne ſe ſont pas approprié ce qui appartenoit à leur Maître, & qu'ils n'ont eu d'autre penſée que celle de conſerver & d'augmenter ſon bien.

Ce que vous étes capable de donner à Dieu ou de luy derrober c'eſt la gloire,

C'eſt le plus grand bien qu'il poſſede, c'eſt la fin pour laquelle il a fait tout, c'eſt tout le fruit qu'il pretend de vôtre Miniſtere. Il vous laiſſe ce qu'il y a d'utile ; mais pour toute la gloire qu'il y peut avoir il ſe l'eſt reſervée. Ainſi, pour luy étre fidelle, vous ne devés ni vous attribüer, ni ſouffrir que le monde vous attribuë la gloire des bons ſuccés que vous ſçauriez avoir dans vos fonctions, mais vous devez dire ſincérement avec vôtre Sauveur: *Ie ne cherche pas ma gloire*, je n'uſurpe pas une choſe qui appartient uniquement à Dieu. *Ioan.* 8

C'eſt pour établir une ſi importante maxime que Jeſus Chriſt à témoigné tant d'averſion pour l'eſtime & les loüanges des hommes, qu'il

a caché les threſors de ſa Sageſſe infinie, qu'il a defendu ſi ſouvent de publier ſes miracles, qu'il a fuy ſur une montagne quand il a veu qu'on luy applaudiſſoit, & qu'on vouloit l'enlever pour le faire Roy. C'eſt pour cette raiſon qu'il n'a jamais porté envie à ceux qui travailloint efficacement pour la gloire de Dieu. Saint Jean Baptiſte paſſoit pour le Meſſie, & attiroit tout le monde par ſes auſteritez & par ſes predications: Jeſus-Chriſt bien loin de le décreditér le mét au deſſus de tous les hommes, &, bien loin d'affecter dans ſes ſermons d'autres manieres que celles de ce grand Saint, il prêche comme luy, il prend la même matiere, parce qu'il voyoit que S. Jean êtoit en-

voyé dans le monde pour la méme fin que luy, & que Dieu beniſſoit ſon travail.

La marque la plus certaine que vous pourriez avoir que vous ne regardés d'autre interét que celuy de Dieu c'eſt *d'être lié d'affection auec tous ceux qui le craignent*, c'eſt de vous rejoüirde tous les ſervices que luy rendēt les bons ouvriérs. Quelque difference qu'il y ayt de vôtre maniere de vivre à la leur, quelques avantages méme qu'ils ayent au deſſus de vous, vous en devez benir Dieu, puis que c'eſt par là qu'il eſt glorifié, & dire, comme Saint Paul, *Que m'importe pourueu que Ieſus-Chriſt ſoit prêché?* Jamais mon Dieu, je n'auray d'autres ſentimens que ceux là: je ne regarderay jamais dans vos

Pſal. 118.

Philipp. 1.

ouvriérs que le dessein que vous avés de vous servir d'eux. Je les aimeray toûjours puis qu'ils vous ayment, je ne parleray jamais qu'à leur avantage, puis qu'ils avancent vôtre gloire. Je les considéreray tous comme mes freres, & je m'estimeray fort heureux de les pouvoir imiter Mais, mon Dieu, comme je me défie de moy-méme, j'ay recours à vôtre grace pour me rendre constant dans la resolution que vous m'avez inspirée.

II. POINT.

COnsidérés que vous devez être encore fidelle dans la dispensation des graces de Dieu. *Qui pensés-vous*, dit le Sauveur, *qui est le seruiteur fidelle & prudent que son Maistre a establi sur ses seruiteurs, afin qu'il leur donne dans le temps la nourriture qui leur est propre?* Dieu vous a fait son œconome, il veut que vous entreteniés sa famille avec les mêmes biens qu'il vous a confiés pour luy distribüer. Vous estes le Ministre de ses Sacremens, le depositaire de sa parole, l'interprete de ses divines volontez. C'est à vous que le peuple a recours pour

Matth. 24.

apprendre de vôtre bouche la Loy de Dieu. C'eſt à vous qu'il s'adreſſe dans ſes beſoins pour recevoir ce qui luy eſt neceſſaire, dans ſa miſere pour tirer du ſoulagement, dans ſes maux pour trouver ſa gueriſon.

Si vous luy donniés d'autres Sacremens que ceux que Jeſus-Chriſt a inſtitüés, ſi, au lieu d'une hoſtie conſacrée, vous luy en donniez une autre qui ne le fût pas, vous ne commettriez pas ſeulement un ſacrilege, mais vous vous rendriés coûpable de la plus noire trahiſon qui fut jamais. Comme le peuple vit des Sacremens, il vit auſſi de la parole de Dieu. Si donc vous alterés cette parole par des interprétations qui favoriſent les mauvaiſes inclinations de

la nature corrompuë, si vous flattez les ames, lors que vous devriés les faire craindre, si vous les menés par un autre chemin que celuy que Jesus-Christ leur a tracé, vous êtes infidelle à Dieu & à son peuple. *Ma doctrine n'est pas de moy*, disoit Jesus-Christ aux Juifs, je n'ay rien inventé de tout ce que je vous préche: *C'est mon Pere qui m'a enuoyé, qui m'a ordonné luy-méme ce que je dois dire, & comment je dois parler; & je sçay que son commandement mene à la vie eternelle.* C'est ainsi que Jesus-Christ dispensoit fidellement les graces de Dieu, en ne gouvernant les ames que par les maximes qu'il avoit appriſes de son Pere: c'est ainsi qu'il conduisoit le peuple avec une parfaite assûrance, en luy

Ioan. 7.

Ioan. 12

donnant des instructions auſquelles il ſçavoit que le ſalut étoit attaché. Vous ne vous acquerrés pas ſeulement la créance du peuple, quand vous luy diſtribüerez fidellement la parole de Dieu, mais vous le ſauverés; parce que ce n'eſt pas à vos ſentimens particuliérs, ni à tous ces raffinemens que vous cherchez dans le diſcours, que Dieu a promis ſa benediction, mais à ſa parole ſeulement. Faites, mon Dieu, que je ne trahiſſe jamais la confiance que vos créatures prennent en moy, étouffez dans mon cœur ce maudit reſpét humain qui me fait parler tout autrement que je ne devrois faire. Et puis que vous m'avez élevé à voſtre Sacerdoce, donnez-moy, Seigneur, cette même

fidelité avec laquelle vous en avés rempli tous les devoirs.

III. POINT.

COnsiderés que pour ne manquer jamais à cette fidelité vous devés être persuadé qu'on n'exige de vous que ce que vous avés promis. Jesus Christ, dit l'Apôtre S. Paul, est en qualité de Prêtre *Le garant de la nouuelle alliance.* Il s'est obligé envers vous pour son Pere, & il s'est obligé pour vous envers son Pere. Ainsi, quand vous avés receu la Prêtrise, vous vous étes engagé à Dieu d'un enga- *Heb. 7.*

gement plus êtroit que tous ceux que vous aviés déja, vous luy avés promis de faire un ſaint uſage de toutes les graces qu'il vous donneroit, vous luy avés répondu de tous vos ſoins pour le ſalut des ames qu'il vous confieroit, vous avés juré une obeïſſance inviolable à Jeſus-Chriſt entre les mains de vôtre Evéque, & en luy faiſant un ſacrifice de vôtre volonté vous luy avés tout ſacrifié. Vous vous êtes obligé à l'Egliſe de la ſervir en tous ſes beſoins, & ce n'a eſté qu'à cette condition qu'elle vous a fait admettre à ce ſacré Miniſtere. Vous avez pour cét effét engagé vôtre ame, vôtre vie & vôtre ſalut : vous ne l'avez pas fait par ſurpriſe, mais aprés une longue & meure delibe-

deliberation qui vous a fait connoître la nature des engagemẽs que vous alliés contracter, & les âvantages qui vous en devoint revenir. Vous ne vous êtes pas obligé pour un temps, mais pour toûjours : vous l'avez fait avec les céremonies les plus religieuſes. Vos promeſſes ont été conſacrées par la célebration du plus grand de nos myſteres, & par la dignité du Sacrement que vous avez receu.

Jeſus Chriſt employa le ſacrifice de ſon Corps & de ſon Sang pour ſceller l'alliance qu'il faiſoit avec ſon Egliſe, & pour nous montter par là qu'il n'y avoit rien de plus ſacré que cette alliance. Il s'eſt auſſi ſervi de ce méme Sacrifice pour rendre plus augu-

ſtes toutes les promeſſes que vous luy avés faites dans vôtre ordination. Les premiérs Prêtres que Jeſus-Chriſt conſacra devinrent parjures, parce qu'ils ne luy tinrent pas ce qu'ils luy avoint promis immediatement aprés qu'ils eurent mangé ſon Corps, & qu'ils furent honorez du caractere de la Prêtriſe. La crainte de la mort, qu'ils voyoint inévitable s'ils vouloint ſatisfaire à leur engagement, les rendoit en quelque maniere excuſables. Quelle ſeroit donc voſtre infidelité, ſi aprés ce que vous avez promis à Jeſus-Chriſt dans la ferveur de voſtre devotion, & dans le reſſentiment que vous aviés des graces qu'il venoit de vous faire, vous veniez à luy man-

quer de parole maintenant qu'il eſt dans l'état de gloire, & qu'il n'y a que de l'honneur à le ſervir ? Ah Dieu, plûtôt mourir que d'avoir jamais la penſée de vous faire ce tort ! Mais dans toutes les rencontres où il s'agira de vôtre gloire je ne manqueray pas de dire : *I'ay ouuért ma bouche au Seigneur*, j'ay engagé ma foy, je ne ſuis plus libre, & je ne feray que ce que j'ay promis à mon Dieu. O heureux engagement ! O glorieuſe neceſſité qui m'affranchit de la ſervitude de mes paſſions pour m'attacher à la pratique des vertus ! Iug. 11.

MEDITATION XVI.

Sur la quatriéme qualité d'un parfait Ecclesiastique.

I. POINT.

Super pauca fidelis

COnsiderés la derniere qualité de ces deux bons serviteurs : elle consiste en ce que châcun d'eux a été fidelle *jusqu'aux plus petites choses.* Châcun a fait son possible pour éviter dans le trafic les moindres pertes, & a été aussi soigneux des plus petits gains que des plus grands.

Les pechez les plus legers qui se peuvent commettre dans vôtre Ministere sont

tout autant des pertes ſpirituëlles. C'eſt par là que vous perdez les tendreſſes de l'amitié de Dieu, que vous rafroidiſſés ſon cœur, que vous perdés ſes divines lumieres, ſes bons mouvemens, & des graces ſans nombre, qui valent plus que tout ce qu'il y a dans la nature, puiſqu'elles ſont d'un ordre ſuperieur. C'eſt par là que vous perdez la beauté de vôtre ame, qui eſt extrèmement dèfigurée par ces ſortes de pechez, la paix du cœur, la ferveur de la charité qui adoucit les plus grandes obligations, le plaiſir qu'il y a dans le ſervice de Dieu, le merite que vous auriez dans vos fonctions ſi vous les faiſiés avec plus de pureté. C'eſt par là que vous vous mettés en dangér de

perdre la grace de Dieu. Des moindres fautes on vient insensiblement à des plus grandes, des negligences les plus légeres qui se commettent dans l'Office & dans l'administration des Sacremens on tombe facillement dans des sacrileges, ou dans des omissions criminelles.

Judas prophana son Ministere par une passion qui sur le commencement ne sembloit pas dangéreuse. Pour peu d'attache que vous ayez aux biens de la terre vous vous mettés en danger de vous perdre par des symonies, par des confidences, & de répondre à ceux qui vous demanderont des Messes & des Sacremens : *Que me voulés vous donner?* S. Pierre renonça le Fils de Dieu pour ne l'avoir

voulu ſuivre que de loin & avec lâcheté. De même pour peu que vous vous éloigniez de Jeſus Chriſt & des exemples qu'il vous a laiſſez, pour peu que vous vous accoûtumiez à vous approcher de l'Autél avec tiedeur & avec irreverence, vous courés riſque d'abjurer les ſentimens que vous avés pour Dieu & pour ſes miſteres. Vous devés donc eſtre fidelle à éviter ces ſortes de pechez auſſi bien que les plus énormes, & aymer Dieu avec une telle tendreſſe de conſcience que vous puiſſiez dire, ainſi que vôtre Sauveur, *Ie fais toûjours ce qu'il luy plait.* Seigneur, qui avez dit à ſaint Pierre *que ſi Vous ne le lauiés il n'auroit point de part auec Vous,* je vous dis avec ce grand Saint dans la veuë de

Ioan. 8.

ma foibleſſe : lavés avec les eaux de vôtre grace non ſeulement mes piéds pour m'ôter les moindres attaches à la terre, non ſeulement mes mains pour rendre mes actions toutes ſaintes, mais lavez encore ma tête pour purifier toutes mes intentions. O ſource de la pureté, donnez moy cette innocence qui rend les ames ſans tache & ſans ride, comme vôtre chere *Eſpouſe que j'ay* l'honneur de ſervir.

II. POINT.

COnſiderés que vous devez être auſſi fidelle dans

la pratique des moindres vertus, & prendre pour cét effét ces beaux ſentimens que Jeſus-Chriſt inſpira à ſaint Jean. *Il faut que nous*, qui ſommes les Maîtres & les modelles des autres, *Nous*, qui devons agir par amour non pas par crainte, *Nous*, qui devons preferer la moindre gloire de Dieu au plus grand de tous les biens, *Nous*, qui ſommes les garans de Dieu, & qui devons montrer par noſtre exemple qu'il ne nous conſeille rien qui ſoit inutile, qui ne ſoit ſaint, & qui ne ſoit fort aiſé : *Il faut que nous*, qui ſommes ſi êtroitement unis avec luy par nôtre Miniſtere, *accompliſſions toute juſtice* en pratiquant les moindres vertus, & en faiſant tout ce qui eſt neceſſaire, & tout ce qui eſt bien-ſéant. *Matth. c. 3.*

Tout eſt grand dans le ſervice de Dieu : le principe en eſt grand. Une bonne œuvre quelque légere qu'elle vous ſemble eſt un don de Dieu ; ſi elle vous coûte peu, elle coûte chér à Jeſus-Chriſt. La fin de cette bonne œuvre eſt grande, elle ſe fait pour Dieu qui eſt la grandeur par eſſence. La recompenſe en eſt grande, puis que c'eſt l'eternité glorieuſe. Dieu renferme ce qu'il a de plus grand dans ce qu'il y a de plus petit aux yeux des hommes. Il attache la grace du Baptéme à deux ou trois goutes d'eau, la grace de tous les Sacremens à un mot & à une ſyllabe, le ſalut à un inſtant. Il en fait de même dans l'exercice des vertus : celles que vous eſtimez moins ſont d'ordinai-

re le fondement de vôtre perfection : d'une oraiſon d'un quart d'heure, d'une petite lecture ſpirituelle, d'une légere mortification, d'un denier que vous donnez à un pauvre, Dieu fait dépendre la plus-part des graces qui vous ſont beſoin pour vous ſanctifier dans vôtre eſtat. Il eſt des vertus extérieures qui vous paroiſſent les moins importantes, & toute-fois ce ſont celles qui font pour l'ordinaire plus d'impreſſion ſur le peuple. Jeſus-Chriſt ne touchoit pas moins les ames par la ſainteté qui paroiſſoit dans tout ſon extérieur que par la force de ſes predicatiõs. Son air, ſon port, ſa contenance, ſes regards, la douceur avec laquelle il parloit, la modeſtie avec laquelle il

marchoit & estoit vêtu, la moderation qu'il gardoit dans ses repas & dans tout le reste de sa vie, luy attiroint la veneration du monde. De même quand le peuple verra qu'il n'y a rien dans vos habits, dans vos cheveux, dans vos conversations, qui ne soit fort Ecclesiastique, il luy semblera qu'il voit Jesus Christ en vôtre personne. Ce qui dõna aux Apostres de hauts sentimens du Sacrifice de la Messe que Jesus-Christ institüa, ce fut la fidelité avec laquelle ils luy virent observer tout ce qui luy avoit esté prescrit sur ce mistere. Quand ils apperceurent la préparation qu'il y apportoit, la recollection avec laquelle il prit du pain, le respét avec lequél il leva les yeux au Ciél, & parla à son

Pere,

Pere, l'attention avec laquelle il benit ce pain, le rompit & le distribüa en disant *ceci est mon Corps.* Quand ils virent que pour l'institution de ce Sacrifice il avoit choisi une sale proprement & richement parée, luy qui estoit nay dans une étable, & qui avoit passé toute sa vie sans avoir où répoſer sa tête : quand ils eurent remarqué toutes ces circonstances, ils en inférerent d'abord que c'estoit là le plus auguste de nos mysteres.

Quand on vous verra observer exactement la moindre rubrique & la moindre cérémonie, vous disposer dévotement à la Messe, vous presenter à l'Autél avec une crainte religieuse, célebrer avec un profond respét & sans

précipitation : quand on remarquera que vous avés plus de soin de la Maison de Dieu que de la vôtre, que les Autels seront bien parez, les vases sacrés fort nets, les ornemens fort propres, on s'approchera de nos mysteres avec plus d'application, & *d'une maniere digne de Dieu*. Seigneur, que je m'estimerois heureux si je pouvois employer non seulement mes biens, mais ma vie pour donner à vostre peuple des sentimens que vous n'avez inspirés au monde qu'avec l'effusion de vôtre Sang!

III. POINT.

CONsiderés qu'il faut que vous soyez encore fidelle dãs les plus petits emplois. C'est là qu'il y a d'ordinaire plus de merite, parce qu'il y a moins d'éclat & plus d'humilité. La visite d'un pauvre malade, & un mot que vous luy dites pour luy apprendre à supporter son mal, le soin que vous prenez d'enseigner les petits enfans à lire, ou de faire prier Dieu vos domestiques soir & matin, les catéchismes que vous faites à la campagne, la conduite que vous inspirés sécretemẽt à un pere ou à une mere, la consolation que vous don-

nés à un pauvre qui vient à vous, les petites rémontrances que vous faites à un penitent, valent quelque-fois mieux que tous les sermons que vous avez jamais faits. C'eſt par les moindres emplois que Jeſus-Chriſt a commencé. Il a demeuré trente ans exerçant par les ordres de ſon Pere un vil meſtiér, n'ayant pour témoins de ſes divines actions, & pour admirateurs de ſes oracles, que deux pauvres perſonnes. Durant tout ce temps-là il ne meritoit pas moins en obeïſſant à Dieu dans les moindres exercices qu'il luy avoit preſcrits qu'en préchant ſon Evangile, ou en reſuſcitant des morts; parce que toutes ſes actions eſtoint réhauſſées par la dignité de ſa perſonne,

& par l'amour infini avec lequel il les faisoit.

Quand Jesus-Christ a commencé sa vie publique il s'est appliqué d'abord à l'instruction des pauvres ; &, quand on luy à demandé des preuves de sa mission, il a allegué *qu'il annonçoit son Euangile aux pauures*, & que par là il estoit aisé de connoistre qu'il accomplissoit les ordres de Dieu, qui veut que ses Ministres s'appliquent premierement à ces sortes d'emplois. Jesus-Christ n'a jamais affecté de paroître dans de grands lieux. Le malin Esprit le transporta d'abord dans la ville de Jerusalem, & luy voulut persüader d'y faire des prodiges pour s'attirer l'admiration du peuple ; mais l'Esprit de Dieu le r'aména

dans le desert, & de là il le conduisit dans des bourgs & des villages, pour le faire prêcher au pauvre peuple. Ses parens, animez de la passion qu'ils avoient de se produire par son moyén dans les plus grandes villes, luy disoient qu'il quittat les petits lieux, *& qu'il se fit connoistre au monde*; mais luy, qui agissoit par d'autres mouvemens que ceux de la chair & du sang, leur répondit *que son temps n'estoit pas encore venu.* Quelque petit que soit l'employ où l'obeïssance vous engage vous le pouvés rendre fort grand, si vous vous rendez vous même fort agréable à Dieu par la sainteté de vôtre vie, & par le zéle avec lequél vous vous en acquitterez. Si le Démon vous suggere que vous vous

faites tort de ne pas rechercher un autre théatre pour y faire admirer vôtre esprit & vôtre erudition, vous luy répondrés qu'il ne faut pas tenter Dieu, ni se jetter soy même dans des emplois où il y a tant de dangér. Si vos parens vous accusent d'indifference ou de timidité, vous leur direz *que vôtre temps n'est pas encore venu*, & que vous mourrez avec joye dans l'exercice de ce petit Ministere si Dieu ne vous appelle à un autre. Divin Esprit, qui avés inspiré à mon Sauveur une conduite si pure & si desintéressée, faites qu'à son exemple je m'acquitte fidellement des moindres emplois & que pour cét effét je les regarde tous comme des occupations qui ont esté dignes de luy.

MEDITATION XVII.

Sur les consolation qu'un parfait Ecclesiastique receura à l'heure de la mort.

I. POINT.

Et accedens qui quinque talenta acceperat.

COnsidetés la joye avec laquelle ces deux bons serviteurs apprennent le retour de leur Maistre. Dés qu'ils en sont âvertis, & qu'ils entendent dire qu'il veut se faire rendre compte du bien qu'il leur a confié, ils n'attendent pas qu'on les vienne querir de sa part, mais ils y vont avec plaisir & de

leur propre mouvement. *Celuy qui auoit gagné cinq talens se presente le premiér : celuy qui en auoit gagné deux vient en suite.*

Accessit autem & qui duo talenta acceperat.

Rien de plus terrible que la mort d'un mêchant Eccleſiaſtique : il luy faut arracher l'ame du corps, & la ſeparer avec la derniere violence de tant des créatures qu'elle aymoit uniquement ; mais rien de plus agréable à un ſaint Eccleſiaſtique que la nouvelle qu'on luy apporte qu'il faut bientoſt mourir. Cette nouvelle ne le ſurprend pas, parce qu'il s'y eſt dés longtemps préparé ; il ne craint pas la mort, parce qu'il ne la regarde pas comme ſa deſtruction mais comme un changement de vie. Il s'èloigne ſans regrét de ce monde, parce qu'il n'y

a ni parens qui l'attachent, ni honneurs, ni richeſſes, ni plaiſirs qui le retiennent. Il n'apprehende point la veuë de Jeſus Chriſt, parce que ſa conſcience luy rend un têmoignage ſécrét de la fidelité avec laquelle il l'a ſervi. Il a vêcu comme Jeſus Chriſt a vécu, il meurt auſſi avec les mêmes diſpoſitions que Jeſus-Chriſt eſt mort. *Mon Pere*, diſoit à Dieu cét aymable Sauveur êlevant ſes yeux au Ciél, *l'heure eſt venuë, glorifiés voſtre Fils, afin que voſtre Fils vous glorifie : je viens à vous*, comme à ma ſource. *Voyés l'heure qui eſt proche*, dit-il encore à ſes Diſciples, *Leués vous, allons.* C'eſt avec ces pieux ſentimens que vous regarderez la mort, & vous y ſerez reſigné à proportion des

Joan. 17

Matth. 27.

bonnes œuvres que vous aurés faites, & du service que vous aurés rendu a l'Eglise. Mon Dieu, dirés-vous en recevant le Viatique, je ne vous regarde pas tant comme mon Juge que comme mon Pere : voycy l'heure d'accomplir sur moy vôtre sainte volonté : voycy le temps de me délivrer des miseres de cette vie pour me mettre en êtat de vivre à jamais pour vôtre gloire. Je viens à vous comme au principe d'où je suis sorti, & comme à la fin unique pour laquelle j'ay vêcu. Voycy, direz vous à ceux qui vous assisteront, l'heure que j'ay tant souhaitée, le moment qui va finir toutes mes apprehensions, fixer tous mes bons desseins, & me donner à Dieu pour toûjours. *Leuez-*

vous, mon ame, allons au devant des ennemis de nôtre salut. Allons les combattre, allons leur ôter l'esperance de nous voir jamais offenser Dieu. Allons nous sacrifier à luy avec le méme esprit que nous l'avons sacrifié. Ah, Seigneur, quand sera-ce que j'auray cette consolation? Mon ame languit dans l'attête de cét heureux moment; & il n'y a que la soûmission que j'ay à vôtre sainte volonté qui puisse adoucir ce que je souffre dans ce retardement.

II. POINT.

COnsiderés la raison qu'ont ces deux serviteurs d'attendre un bon accueil de leur Maître, c'est le souvenir

nir qu'ils conservent de toutes les bontés qu'il leur a témoignées, mais particuliérement de l'honneur qu'il leur a fait de les choisir parmy tant d'autres pour leur confier son bien. De là vient que le premiér commence par luy dire, *Seigneur, vous m'avez donné cinq talens*: le second luy dit de même, *Seigneur, vous m'avez donné deux talens.*

Domine quinque talenta tradidisti mihi.

Domine duo talenta tradidisti mihi.

Vous ne régardés maintenant les graces de Dieu qu'avec crainte, vous les régarderés avec joye à l'heure de la mort; & de toutes les merveilles que Dieu a faites pour vous, dans le passé vous tirerés de puissans motifs d'esperance pour l'avenir. Alors vous réconnoistrés mieux que vous n'avez jamais fait la grace de vôtre rédemption. Les

approches de la mort vous rafraichiront la memoire de la mort de Jesus-Christ, & vous feront dire comme à S. Paul: *Iesus-Christ m'a aymé & s'est liuré pour moy.* Je ne demande rien à Dieu que son Fils vnique n'ayt payé pour moy, & acheté au prix de sa vie.

Gal. 2.

Lors que vous recevrez la sainte Onction des mourans vous régarderez cette huille sacrée comme le Sang de J. C. qui a esté versé pour vous, & que l'on vous appliquera comme le Sceau de vostre Prédestination. Quand on vous fera l'onction aux yeux vous verrez les larmes que Jesus-Christ a répandües pour vôtre salut. Quand on vous fera l'onction aux oreilles, vous vous souviendrés de la

ſoûmiſſion avec laquelle il écouta l'arreſt de mort qu'on luy prononça. Quand on vous fera l'onction aux narines il vous viendra dans l'eſprit que pour expier toutes vos delicateſſes il a enduré l'infection & la puanteur du Calvaire. Quand on vous fera l'onction à la bouche, J.C. vous répreſentera cette crüelle ſoif qu'il a ſoufférte ſur la croix pour l'amour de vous. Quand vous préſenterés vos piéds & vos mains au Prêtre vous admirerés la patience avec laquelle cét aymable Sauveur donna ſes piéds & ſes mains aux bourreaux pour eſtre cloüés. Quand on vous fera l'onction aux reins vous penſerés aux coups des foüéts dont on luy dêchira les coſtés, vous aurés encore

devant les yeux la douceur avec laquelle il vous a conduit tout le temps de vôtre vie, les dangérs de mort & de réprobation dont il vous a délivré pour vous faire mourir dans vôtre lit fortifié par les prieres de l'Eglise & par la grace des Sacremens. Vous connoitrez alors tous les avantages de vôtre vocation. Vous verrés *quel bon-heur* c'est d'avoir été choisi de Dieu parmy tant d'autres, & de finir ses jours dans l'estat où l'on a esté mis par sa providence. Vous aurez de plus nobles idées de vôtre Ministere que vous n'en avez jamais èües.

Ioann. 17. Enfin comme Jesus-Christ en demandant à son Pere les dernieres graces, luy alleguoit la puissance qu'il avoit re-

çuë de luy ſur tous les hommes pour les ſauver; de même vous vous entretiendrés avec Dieu du pouvoir qu'il vous a donné tant ſur ſon Corps myſtique que ſur ſon Corps naturél. Vous le rémercierés de la puiſſance qu'il vous a donnée de délier les pecheurs & de leur ouvrir le Paradis. Vous luy montrerés ces mains dans leſquelles il s'eſt mille fois incarné, pour luy dire avec confiance, *Seigneur, vous ne laiſſerés pas dans les Enfers mon ame* que vous avés ſi étroitement unie à vous par les liéns de vôtre Sacerdoce. *Seigneur, vous ne permettrés pas que ce corps qui vous a ſervi de Sanctuaire tombe jamais dans l'infection de ce miſerable ſejour des damnés.* O Dieu de mon ame, cõſervés moy ces douces pen-

Pſ. 15.

sées jusqu'au dernier soûpir. O aymable Sauveur, faites que, comme j'ay eü le pouvoir de vous offrir à vôtre Pere pour le rémercier de ses divines bontés, je sois de même assés libre dans ces derniers momens pour vous faire un entier sacrifice de ma vie, en réconnoissance de toutes les graces que j'ay reçuës de vôtre misericorde.

III. POINT.

COnsiderés que ces deux fidelles serviteurs sõtencouragés aussi par le bon usage qu'ils ont fait des faveurs de leur Maistre. C'est pour cette raison que l'un dit, *Seigneur, vous m'aués mis cinq talens en-*

Ecce alia quinq;

tre les mains, en voycy cinq autres que j'ay gagnez. Et quoy que l'autre n'ayt pas fait un pareil gain il ne laisse pas d'avoir une grande consolation, parce qu'il a fait tout ce qu'il pouvoit faire avec le fonds qu'on luy avoit donné : *Seigneur*, dit il, *vous m'aués mis deux talens entre les mains, en voilà deux autres que j'ay gagnés.* *superlucratus sum.*

Dieu permét que les méchãs voyent au lit de la mort des crimes qu'ils n'avoyent pas connus pendant leur vie, pour leur faire endurer par avance la confusion qu'ils doivent éternellement souffrir. Il anticipe de même la gloire des Saints, en leur faisant connoître à l'heure de la mort quantité de leurs bõnes œuvres qui leur avoyent esté cachées par un effét particu-

liér de sa providence pour les tenir dans la crainte & dans l'humilité. Il les fait mourir, comme dit Job, dans l'abondance ; il leur fait dire dans cette veuë : *Sortés mon ame, que craignez vous, il y a si long-temps que vous seruez Iesus-Christ ?* Il les fait parler comme S. Paul : *Le temps de mon départ s'approche, j'ay bien combatu, j'ay acheué ma course, j'ay gardé la foy, il ne me reste qu'à receuoir la couronne de justice.*

2. Timot.

Ce sont les dispositions où Dieu vous mettra dans vôtre derniere heure. Il vous répresentera pour cét effét la fidelité avec laquelle vous avez cooperé à ses graces, les grands biens que vous avés faits dans son Eglise, les pauvres que vous avez reti-

rés du vice par vos aumônes, les pecheurs que vous avés convertis, les penitens que vous avez conduits au Ciél, les ames que vous avés aydées à finir chrêtiẽnement leur courſe, les Saints dont vous avés âvancé le bonheur par l'application que vous leur avés faite de vos prieres & de vos Sacrifices. Vous dirés à Dieu avec la méme confiance que Jeſus-Chriſt luy parloit la veille de ſa Paſſion : *Ie vous ay glorifié ſur la terre* par les Meſſes que j'ay célebrées, par les Sacremens que j'ay adminiſtrés, par l'aſſiduité avec laquelle j'ay aſſiſté au chœur pour chanter vos loüanges. *I'ay conſommé l'œuure que vous m'auès donné à faire*, j'ay ſacrifié mes ſoins & ma vie pour le ſalut des ames Ioann. 17.

dont vous m'avés chargé: *Ie leur ay fait part des paroles que vous m'aués données;* je ne les ay point flattées dans leur vice, & je les ay cõduites de la maniere que vous me l'avez prescrit. *Tout est consommé*, disoit encore le Sauveur en mourant. Il vous fera la grace de le pouvoir dire sans présomption & avec vérité. Tout est consommé pour moy, direz-vous en jettant les derniers soûpirs, les desseins que Dieu avoit sur ma vie sont accomplis, il ne me reste plus qu'à mourir, & à luy rendre l'esprit qu'il m'a donné. Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur, puis que dés maintenant l'Esprit de Dieu les assûre qu'ils vont se reposer de leurs travaux, & que leurs bonnes œuvres les ac-

Apocal. 14.

compagnēt! O précieuſe mort qui commences une éternité de gloire ! O aymable ſéparation qui unis les ames avec Dieu ! O doux ſommeil qui méts fin pour jamais à toutes les douleurs de cette vie.



MEDITATION XVIII.

Sur les éloges qu'un parfait Ecclesiastique recéura deuant le Tribunal de Dieu.

I. POINT.

Ait illi Dominus ejus euge serue bone & fidelis.

CONsiderés la maniere dont ce Seigneur réçoit ces deux serviteurs, & les éloges qu'il leur donne. Dés qu'il voit les talens qu'ils ont gagnés, il leur applaudit & les felicite, non de la tendresse qu'il a eüe pour eux, du choix qu'il avoit fait de leur personne, & du bien qu'il leur avoit donné, mais de leur obeissance, de

leur

leur zéle & de leur fidelité ; & pour leur donner plus de gloire il les louë en presence de tous ses domestiques. Ces fidelles serviteurs, quelque soin qu'ils ayent pris, quelque gain qu'ils ayent fait, ils l'attribüent tout à l'argent de leur Maistre, & le Maistre attribuë tout ce profit à leur propre industrie. O qu'il y a du plaisir à servir Dieu ! O que c'est un Maistre réconnoissant ! Quoy que vous ayez tout receu de sa divine bonté & qu'en récompensant vos bonnes œuvres il couronne ses graces, il vous traitera néanmoins cõomme si vous aviez tout fait.

Domine, mna tua decem mnas acquisivit Luc. 19.

Dans le derniér jugement il ne parléra à ses Prédestinés que des services qu'ils luy auront rendus, & dont ils ne se seront pas eux-mêmes âviséz.

Ainſi, dés que vous vous ſerés préſenté à luy, il ne vous entretiendra pas de ſes bienfaits, mais de vos vertus ; & il vous en découvrira que vôtre humilité vous avoit cachées. Il vous mettra devant les yeux la beauté de vôtre ame que vous n'aviez jamais peu connoître. Ah ! quél plaiſir n'aurez vous pas de vous voir ſans tache aux yeux de Dieu qui eſt la pureté même, & de vous trouver digne de ſon eſtime ? Ah ! quelle complaiſance ne ſentirez-vous pas d'entendre un Dieu qui vous loüe en récompenſe des loüanges que vous luy avez chantées, & qui vous préſente à tous ſes Anges pour récevoir leurs acclamations ? Il leur dira que c'eſt à vôtre zéle qu'ils doivent cette joye

Luc. 12. 8.

qu'ils ont mille fois ſentie dans la converſion des pecheurs. Il leur dira qu'il a reçû plus de gloire d'un de vos Sacrifices que de tout ce que les Martyrs & les plus grands Pénitens ont jamais fait pour luy. Il leur montrera qu'il eſt plus honoré par la Sainteté d'une ame que vous avez conduite que par la création de tout le monde. Il leur répreſentera que c'eſt vous qui luy avez formé un corps comme tout de nouveau, & qui luy avez prêté vos mains pour contenter le deſir qu'il avoit de s'immoler tous les jours à ſon Pere.

Il n'en démeurera pas là; mais pour mieux réconnoître les ſervices que vous luy avés rendus il aſſemblera un jour toutes ſes créatures pour fai-

re que vous receviez d'elles un applaudiſſement general. Alors vous verrez un million de Saints qui vous regarderõt comme l'inſtrument de leur gloire, & qui vous béniront des veritez que vous leur avés prêchées. Vous verrez de réprouvés qui ſe joindront à Dieu pour vous loüer : ils admiréront la pureté de vos intentions qu'ils avoyent cõdamnées. Ils vous avoyent pris pour un foible, pour un ſcrupuleux & pour un viſionnaire ; alors ils vous réconnoîtront pour un eſprit fort, pour un homme prudent, & pour un enfant de Dieu. O jugemens des hommes que vous êtes mêpriſables, & qu'un jour j'auray de la joye de ne m'y être point arrêté ! O gloire du monde

Sap. 5.

que vous êtes trompeuse, & que je m'estimeray heureux de ne vous avoir pas récherchée ! O jugement de Dieu que je seray ravi de vous avoir régardé dans toutes mes actions.

II. POINT.

COnsiderés l'étonnement de ces deux serviteurs, quand ils entendent que leur Maistre s'attache particuliérement à faire valoir l'exactitude *qu'ils ont apportée dans les moindres choses.* *Quia super pauca fuisti fidelis;*

C'est ainsi que Dieu traite ses serviteurs aprés leur mort: il ne les louë pas seulement des services les plus impor-

tans qu'ils luy ont rendus; mais il décẽd juſqu'aux moindres circonſtances de leur vie. Il peſe juſqu'à une bonne penſée, & à un ſimple deſir qu'ils ont eü de luy plaire, il réleve une bonne œuvre, pour pétite qu'elle ſoit, par les grãdes ſuites qu'elle a éües, & par l'eſprit avec lequél elle a été faite. Un verre d'eau froide ne coûte rien; néanmoins Dieu le régarde comme un riche préſent dés qu'il a eſté donné pour l'amour de luy à un de ſes Diſciples.

Matth. 10.

Quelle ſera donc vôtre ſurpriſe quand vous verrez que Dieu n'omettra rien de ce qui peut contribüer à vôtre gloire & qu'il réhauſſera vôtre mérite par des choſes qui ne paroiſſoyent rien? Il vous dira à quél point il a eſté glorifié par

les moindres fonctions de vôtre Miniſtere, il vous fera voir le reſpét qu'on a éü pour ſes Sacremens quand on vous les a veu adminiſtrer avec une grande attention, l'honneur que vous avés fait rendre à ſes Egliſes & à ſes Autéls par le ſoin que vous avés pris de les orner, les hauts ſentimens de Dieu que vous avez inſpirés par l'exactitude avec laquelle vous avez appris le chant, fait les Offices, & pratiqué les céremonies de l'Egliſe. Il vous montrera que vous avés conſervé à vôtre peuple l'eſprit du chriſtianiſme par cét uſage religieux que vous leur avez appris à faire du Pain bénît, de l'Eau bénite, des petits Oratoires, du Crucifix, & des ſaintes Images que vous leur avés perſüadé de garder dans leurs

familles. Il rélévera les grands biens que vous avés faits dans vôtre paroiſſe par la vigueur avec laquelle vous y avez fait obſerverj uſqua'ux moindres réglemens de vôtre Evêque, & par les ſaintes occupations que vous avés données à vôtre peuple durant tous les jours de fêtes. Il vous loüera de l'empêchement que vous avez porté á une infinité de crimes, du ſalut que vous avés procuré à des ames ſans nombre, & tout celà par ce peu de bien que vous avez donné à une pauvre fille pour s'établir. Vous ſerez ſurpris quand il vous montrera les vangences que vous avés étouffées, la ruïne des familles entieres que vous avez prévenüe par les accords que vous avés faits, & qui ne vous ont coûté

que quelques pas. Vous ſerés ravi quand il vous bénira des manieres populaires & inſinüantes dont vous vous êtes ſervi pour inſtruire les plus groſſiérs, & pour gagner les plus endurcis. Vous verrèz avec admiration les ames que vous avez purifiées par cette modeſtie qu'elles ont veuë ſur vôtre viſage, par cette rétenuë chreſtienne qu'elles ont rémarquée dans vos diſcours, & par cette averſion que vous avés témoignée pour la converſation des femmes même les moins ſuſpectes. Vous ſerez hors de vous-même quand Dieu vous fera rémarquer que ces récréations indifferentes, que ces jeux qui vous eſtoyēt permis, & dont vous vous êtes abſtenu devant des ſéculiérs, que

cét éloignement que vous avez éü des festins & de toute dépense superfluë ont donné aux plus libertins une grande vénération pour vôtre état, & une horreur extréme de leur vie.

Mais quelle sera vôtre gloire, quelle sera vôtre satisfaction, quand vous entendrez que Dieu têmoignera tant d'estime pour les moindres dévotions que vous aurez pratiquées, qu'il dira que c'est en veuë de cette priere du soir & du matin que vous avez faite exactement, de cét examén de conscience que vous avés fait tous les jours, & de cét esprit de pieté avec lequél vous avez pris vos repas, qu'il vous a donné la grace finale ? Ah, mon Dieu, que je vous beniray de toutes

œs bonnes œuvres, puis que ce sera vôtre grace qui me les aura données! Ah que je m'anéantiray devant le Trône de vôtre Majesté pour vous dire, *Seigneur, ne glorifiés pas vos créatures, mais glorifiés vôtre Saint Nom!* *Ps. 113.*

III. POINT.

COnsiderés la libéralité de ce bon Maître: bien loin de prendre les talens que ses serviteurs ont gagnez il les leur laisse, il les leur donne, & il se contente de la fidelité avec laquelle ils luy ont présenté cét argent. Il âjoûte que tout ce qu'il a fait autre- *Super multa te constituam* *Fr. Lucas hic.*

fois pour eux, que tous ces biens qu'il leur donne, tous ces éloges dont il les honore, ne ſont rien au prix de leur merite, des récompenſes & des grands établiſſemens qu'il leur prépare.

Bien que Dieu vous ait mis dans ſon Egliſe à deſſein de vous faire travailler pour luy, il prétend néanmoins que ce que vous aurez fait pour ſa gloire tourne à vôtre avantage. Il vous laiſſera donc pour jamais tous ces biens ſpirituëls qu'il vous avoit départis, ceux que vous aurez gagnés, & qui ne ſeront pas incompatibles avec l'état de vie que vous commencerés. Il vous déclarera qu'il veut que vous régardiez toutes ces ames que vous luy avez gagnées comme vôtre joye, &

comme

comme vôtre couronne. Philipp. 4.

Ce n'eſt pas tout, il vous dira qu'il eſtime à un tél point la moindre de vos bonnes œuvres, que tout ce qu'il a fait juſqu'à preſent pour vous n'en ſçauroit être une digne récompenſe. Ce rang que vous avez éü dans ſon Egliſe, cette bénediction qu'il a donnée à vos travaux, ces graces ſingulieres qu'il vous a départies pour vous perfectionner, ce répos de conſcience dont vous avés joüy, cette eſtime des gens de bien qu'il vous à procurée, ces cœurs des peuples qu'il vous a acquis, cette tendreſſe de Pere avec laquelle il a pourveu à vos béſoins, ces conſolations que vous avez goutées à l'heure de vôtre mort: tout celà, vous dira Dieu, n'eſt rien au prix des

ſervices que vous m'avez rendus. O Bonté de Dieu, ô Magnificence de Dieu, Hé! qui ſera aſſez mal-heureux pour ne pas vous aymer? Je vous avois établi, vous dira-t'il, ſur une pétite paroiſſe, je m'en vais vous établir ſur toute mon Egliſe. Je vous avois élevé au deſſus des hommes, je vous place maintenant parmi les Anges. Je vous avois confié la diſtribu-
S.Tho. tion de mes graces, je me donne préſentement tout à vous. O don incompréhenſible! ô récompenſe infinie!

Il âjoûtera que tout celà vous eſt deü, & qu'il ne ſçauroit s'empêcher de vous le donner ſans violer les loix de ſa juſtice & de ſa fidélité. Il alleguera pour cét effét les conventions qu'il a faites avec

vous, & cette maxime fondamentalle de ſon êtat : *On donnera à tous ceux qui ont déjà, & ils ſeront comblez de biens.* Ah quél honneur pour vous de voir un Dieu qui ſe réconnoit voſtre débiteur, & qui déclare qu'il ne veut pas vous payer par des loüanges ou de ſimples rémercimens, mais parce qu'il a de plus ſolide & de plus effectif! Il n'en démeurera pas encore là ; mais pour vous témoigner le plaiſir qu'il prend à vous faire du bien, l'eſtime qu'il a pour vous, & pour le zéle avec lequél vous l'avés plus d'une fois ſervi au delà même de vos obligatiõs, il vous récompenſera au delà de ce qu'il vous avoit promis. Heureux, mon Dieu, ceux qui vous ſervent, puiſque vous les récompenſés

ſi âvantageuſement en cette vie & en l'autre ! O mon ame, quittons tout pour un Dieu ſi libéral & ſi réconnoiſſant.



MEDITATION XIX.

Sur la joye qu'un parfait Ecclésiastique receura dans le Ciél.

I. POINT.

COnsiderés la récompense que ce Seigneur donne à ces deux serviteurs. *Entrés*, leur dit-il, *dans la joye*, répossez-vous aprés vn si long travail, & commencez à vivre dans l'abondance de toute sorte de biens & de plaisirs. *Intra in gaudiũ.*

Il n'y a que la joye du Paradis de laquelle on puisse dire

qu'on y entre. Toutes les autres satisfactions de cette vie entrent dans vôtre cœur, & vôtre cœur les contient aisement, & il ne peut s'en rassasier, parce qu'elles sont moindres que luy, & qu'elles sont toûjours au dessoûs de son attente. Mais la joye du Paradis est en quelque maniere infinie : elle passe tout ce que vous avez veu, tout ce que vous avez oüy, tout ce que vous sçauriés jamais imaginer de plus excellent & de plus agréable. Ni ce que les Peres de l'Eglise vous en disent, ni ce que les Anges du Ciél sont capables de vous en apprendre, ni toutes les expressions que l'Escriture vous en fait, ne peuvent vous en donner qu'une foible idée. O quelle est ineffable ! O quelle est incompréhensible!

S. Th. 1.p.q.25 art. 6.

C'eſt une joye qui renferme toute ſorte de biens & de plaiſirs, de la même maniere que Dieu contient toutes les perfections des créatures. C'eſt le juſte prix de la pureté des Vierges, de la mortification des Confeſſeurs, de la conſtance des Martyrs, du zéle des Apôtres, des humiliations infinies d'un Dieu-homme. O qu'elle doit être grande ! C'eſt une joye pour laquelle il faut tout ſacrifier, & au prix de laquelle toutes les douleurs de cette vie ne ſont rien. Elle eſt ſi douce dans l'eſperance qu'on en conçoit qu'elle a mille-fois ôté à des ames dévotes le ſentiment de tout ce qu'elles ſouffroyént ! Ah ! que ne fait-elle pas lors qu'on la poſſede?

Ce ſera donc dans cette

joye que Dieu vous fera entrer pour récompense de tous les services que vous luy aurez rendus. Vous vous plongerez tout entiér dans cette joye comme dans une mér de délices, vôtre ame y sera toute absorbée, & vous régorgerés de plaisirs. Ce sera une joye toute pure, vous n'aurez plus des maux à souffrir, ni des tentations à craindre : tout ce qu'il y aura dans le Ciél, tout ce qui arrivera sur la terre, sera pour vous une matiere de joye. Et, comme les dépoüilles du mêchant serviteur servirent à enrichir le bon, la perte des ames, même de celles qui vous estoyēt les plus cheres sur la terre, servira à accroître vôtre joye dans le Ciél. Ces pechés même de vôtre vie passée, qui

vous ont cauſé tant de remords, ne vous donneront plus que du plaiſir & de la ſatisfaction. Vous les régarderez comme des monumens éternéls de la miſericorde de Dieu, & comme des ennemis de vôtre ſalut que vous aurés heureuſement défaits. Plus vous comprendrez la griêvété de vos pechés, plus vous vous trouverés heureux de vous voir dans un êtat où il n'y a nul dangér pour vous, plus vous bénirez Dieu de la Sageſſe avec laquelle il les a permis, & de la gloire qu'il en a tirée.

Ce ſera une joye qui ne vous dêgoutera jamais. Les plaiſirs de cette vie vous laſſent, parce qu'ils ruïnent le corps, & qu'ils émouſſent la force de l'eſprit. Mais la joye

du Ciél eſt le centre de vôtre cœur, & la ſouveraine perfection de vôtre ame ; de ſorte que plus vous goûterez ces plaiſirs, plus vous ſerez capable d'en reſſentir la douceur. O joye du Paradis, ô délices du Ciél, que vous me ferez déſormais ſurmonter avec plaiſir tout ce qu'il y a de plus pénible dans le ſervice de Dieu ! O Sainte Sion, ô Céleſte Jéruſalem, ô Terre des vivans, ô Région de paix & de lumiére, ne ſeray-je jamais aſſez heureux pour vous poſſeder ?

II. POINT.

COnſiderés quél ſera le principal objét de cette

joye: c'eſt Dieu. Tout ce qui vous donne de la ſatisfaction icy-bas eſt périſſable, & quand il ne le ſeroit point, il ne s'unit pas intimement à vôtre ame. Vous n'avez dans voſtre cœur que l'image de cét objét que vous aymez, vous ne voyés que le déhors de cét ami qui vous plait tant. Mais Dieu eſt un être éternél & immüable qui ſe communiquera à vous dans le Ciél, non par ſes dons, comme il a dêjâ fait ſur la terre, non par une ſimple répreſentation de ce qu'il eſt, mais par luy-méme & par ſa propre ſubſtance. Il ne vous donnera plus des connoiſſances ſupérficielles de ſa Divinité, mais il vous fera entrer dans ce qu'il a de plus intime, & de plus ſécrét. Vous entrerez dans l'eſſence

de Dieu pour voir face à face cette Source de tous les êtres, cét Esprit pur & indépendant devant lequél toutes les grandeurs créées ne sont rien. Vous entrerez dans ses perfections infinies: vous verrez cette Eternité de Dieu qui n'a jamais commencé, & qui ne peut pas cesser d'estre, cette Immensité qui remplit tout, cette Sagesse qui perce les plus épaisses ténebres, cette Puissance qui n'a point de bornes, cette Providence qui ordonne les évenemens les plus fortuïts, cette Beauté qui n'a point de tache, cette Sainteté qui n'a point de défaut.

Vous pénétrerez dans l'entendement de Dieu, pour y voir les raisons des mysteres que vous avez crûs aveuglement,

ment, vous pénétrerez dans ſa volonté pour y découvrir les reſſorts les plus cachez de voſtre Prédeſtination. Vous entrerez dans les Perſonnes de Dieu, vous verrez cette paix éternelle, & cette unité incompréhenſible qu'il y a entr'elles. Vous verrez Dieu le Pere qui en ſe contemplant ſoy-méme engendre un Fils qui luy eſt égal, vous verrez comme ce Pere & ce Fils produiſent le S. Eſprit par l'émotion de cét amour infini dont ils s'entr'ayment.

Vous verrez tous ces objéts d'un ſeul clin d'œil & d'un ſimple régard, vous les contemplerez ſans rélâche, & vous n'aurez rien qui puiſſe vous en divertir. O heureux état! O aymable occupation! Il n'y aura plus ni erreur ni

curiosité dans vôtre entendement, mais il sera tout brillant de lumieres, & vous sçaurez plus que vous n'avez jamais souhaité de sçavoir. Ah qu'alors vous bénirez cette docilité d'esprit avec laquelle vous envisagez nos mysteres! Ah que vous aurés de la joye d'avoir eû pour vos Superieurs une soûmission aveugle! Ah que vous serez content du mépris que vous aurés fait des nouvelles du monde, & des sçiences inutiles à un homme de vôtre profession. Mon Dieu, puisque le plaisir de vous voir doit faire ma félicité, faites que je ne me lasse jamais de contempler vos merveilles, & que je commence dés-icy bas la vie que je dois mener dans le Ciél.

III. POINT.

COnsiderés que non seulement vous verrés Dieu mais qu'encore vous l'aymerez, O ! quelle joye, ô ! quelle douceur ne trouverés-vous pas dans cét amour ? Vous l'aymerez uniquement, vôtre cœur ne sera divisé par aucune affection terrestre, & vous trouverez dans ce seul Objét une bonté souveraine, & une beauté infinie qui remplira tous vos desirs. Vous l'aymerez si étroitement que vous vous transformerés tout en luy, vous vivrez de sa vie, vous n'aurez d'autre fin que sa gloire, vous ne jugerez des choses, & vous ne les ayme-

rez que par ſes lumieres & par ſes inclinations. Vous l'aymerez d'un amour tranquille: préſentement vous ne ſçauriés l'aymer ſans vous faire violence. Les biens ſenſibles vous en détournent, le mauvais exemple des créatures vous en divertit, les peines qu'il y a à ſouffrir dans l'exercice de cét amour vous épouvantent, les injures que luy font les mêchans vous cauſent mille douleurs, l'incertitude où vous êtes ſi vôtre amour eſt aſſez pur pour meriter l'amour de Dieu vous fait trembler, la paſſion avec laquelle vous ſoûpirez aprés luy vous jette dans la défaillance, la crainte que vous avez de ne l'aymer pas toûjours vous afflige.

Dans le Paradis vous ne

trouverez rien qui ne vous néceſſite doucement à aymer Dieu. Tous les biens du monde vous y paroîtront des chymeres, vôtre concupiſcence y ſera êteinte pour jamais, vous n'y verrez que des créatures enflammées du ſaint amour, vous n'y entendrez que des cantiques de loüanges qu'elles chanteront ſans ceſſe à l'honneur de Dieu. Vous vous réjouïrez avec luy de la gloire qu'il tire de la malice des pecheurs, vous connoîtrez clairement la pureté de vôtre amour, & vous vous trouverez tellement digne de l'amour de Dieu que vous verrés qu'il ne lui eſt pas libre de ne vous aymer pas, & de ne point régarder avec complaiſance la beauté de vôtre ame. O heureuſe aſſû-

rance, ô douceurs, ô tendreſſes de l'amitié de Dieu, que vous devez combler de joye ceux qui ont éü le bon-heur de l'aymer ſur la terre!

Vous poſſéderez Dieu par cét amour, & vous déſirerés toûjours de le poſſeder; mais ce deſir ne vous fera pas languir, parce qu'il ſera éternellement accompagné de la jouïſſance. Ouy tant que Dieu ſubſiſtera vous aurez le bon-heur de l'aymer & d'être aymé de luy, vôtre cœur ſera invariable comme le ſién, & ils ſeront unis enſemble par des liéns qu'il ſera impoſſible de rompre. Dieu s'ayme éternellement, parce qu'il ſe contemple éternellement. Ainſi vous ne ceſſerez jamais de l'aymer, de vous plaire & de vous répoſer en luy, à cauſe

que vous ne ceſſerez jamais de contempler ſa divine beauté. O union indiſſoluble, ô plaiſir ſans fin, ô répos éternél, ô amour immüable, que vous me faites ſoûpirer lors que je penſe à vous! O Dieu de miſericorde, puis que vous avés créé mon cœur pour vous aymer éternellement, donnés luy dés-maintenant la grace de perſéverer dans cét amour infini qu'il vous doit.



MEDITATION XX.

Sur la gloire de Iesus-Christ, de laquelle un parfait Ecclésiastique sera un jour participant.

I. POINT.

Domini tui.

CONsiderés le comble de l'hõneur où ce Seigneur èleve ces deux bons serviteurs. *Entrés*, leur a-t'il dit, *dans la joye*, non point dans une joye commune, âjoûte-t'il, préſentement, *mais dans celle de vôtre Seigneur*; pour leur dire qu'il les aſſocie dés maintenant à la participation

de tous ſes biens, à la jouïſſance de tous ſes honneurs & de tous ſes plaiſirs. O! quelle gloire n'aurès vous pas de vous voir dans le Ciél en la compagnie de tant de ſaintes créatures que vous avez réverées ſur la terre, & de voir que Dieu vous y fera jouïr éternellement des mêmes hõneurs dont elles jouïſſent ? Mais quelle complaiſance n'aurez-vous pas, quand vous verrés que Dieu n'a d'autre félicité que la vôtre, & qu'il vous donne la méme recompenſe dont il couronne les mérites de ſon Fils ? Vous avés été uni avec Jeſus Chriſt par la dignité du Sacerdoce, vous ſerés uni avec luy par la participation de ſa gloire. C'eſt une grace qu'il démanda la veille de ſa mort pour ſes

élûs mais particuliérement pour ſes Miniſtres. *Mon Pere*, diſoit il, *je déſire que ceux que vous m'auez donnés ſoiént où je ſuis.* Vous regnerez donc avec Jeſus-Chriſt, vous ſerés aſſis ſur ſon Trône, vous aurés comme luy une authorité royalle ſur toutes les créatures, & vous verrés qu'il n'y en a aucune qui n'ayt eſté faite pour vous. O quél honneur! O quelle joye!

Pſ. 109. Dés que Jeſus-Chriſt fut aſſis à la droite de ſon Pere il
Heb. 15. fut réconnu ſolemnellement Prêtre, & adoré par tous les Anges, comme une Perſonne qui venoit de rendre à Dieu le plus digne culte qu'il ayt jamais receu. Ainſi, bien loin que la mort vous oſte le caractere de la Prêtriſe, vous le conſerverés dans le Ciél d'u-

ne maniere plus glorieuſe que vous ne l'avés jamais porté. Là cette empreinte ſacrée donnera à vôtre ame un ornement ſinguliér, qui vous diſtinguera de tant de Bienheureux qui n'ont pas éti ſur la terre le même âvantage que vous. Et comme Daniél, dés qu'on luy eut mis le collier d'or, reçût des honneurs extraordinaires dans la Cour du Roy de Babylone, de même ce divin Caractere vous fera paroître avec un nouvél êclat dans la Cour du Roy des Rois. O quelle gloire! O quelle diſtinction! *Dan.5*

Jeſus-Chriſt a cét honneur dans le Ciél qu'il y voit dans ſes Prédeſtinez le fruit de ſes travaux, & le ſaint uſage qu'il a fait de ſa Prêtriſe. Ah! quelle ſera vôtre ſatisfaction,

quand vous verrez, non point par de ſombres lumieres comme vous faiſiés au lit de la mort, mais par une veuë claire & diſtincte, les ames que vous avez renduës Bienheureuſes pour une éternité. Ah qu'elles vous aymeront! Ah qu'elles vous honoreront! Ah qu'elles ſeront ravies de vous voir dans la poſſeſſion de la gloire que vous leur aurez procurée! Ah! quéls tranſports de joye ne ſentirez-vous pas, quand vous les entendrez rémercier Dieu de la grace qu'il leur fit, lors qu'il leur donna un ſi bon Prêtre?

Jeſus-Chriſt a cette gloire dans le Paradis qu'il y voit non ſeulement la récompenſe qu'on donne à ſes merites, mais encore l'eſtime qu'on y fait

fait des moindres ſervices qu'on luy a jamais rendus. Vous verrez dans le Ciél que vôtre perſonne eſt ſi chere à Dieu, que ceux qui vous auront aydé dans vos béſoins ſeront régardez comme des perſonnes qui ont rendu à Dieu les ſervices les plus ſignalez, & auront comme vous une récompenſe particuliere. O Gloire des bons Prêtres, ô Palais du Dieu vivant, ô Sejour des Rois, ô Démeure éternelle des enfans de mon Dieu, donnez-moy du mépris pour tous les honneurs de la terre. *Matth.* 10. 40. 41.

II. POINT.

COnſiderez que Jeſus-Chriſt conſerve dans l'ê-

tat de sa gloire une authorité perpétüelle sur son Eglise. *Il peut toûjours sauuer ceux qui s'approchent de Dieu par son entremise, estant toûjours viuant pour interceder pour nous.* Heb. 7. Il voit nos besoins, il entend nos vœux, il les offre à son Pere; & pour en obtenir les graces que nous luy demandons, il n'a qu'à luy répresenter la nature qu'il a prise pour nous, les supplices qu'il a soufférs pour nôtre salut, & le desir qu'il en a. C'est pourquoy, étant sur le point de quitter ses Apôtres, il les consoloit par ces douces paroles: *Ie m'en vais pour vous préparer le lieu*: pour vous ouvrir le Ciél, & pour vous rendre dignes d'y entrer: *Ie prieray mon Pere* pour vous: c'est un droit qui est attaché à la Prêtrise de Je-

sus Christ, & qui est inséparable de vôtre Caractere.

Dieu vous a commis le soin de cette Eglise, vous aurez toûjours une liaison singuliere avec elle. Vous régarderez ces penitens que vous aurez laissez sur la terre comme vos enfans & comme vôtre troupeau. Vous les gouvernerez, vous les aymerez, vous les connoîtrés mieux que vous n'avez jamais fait. Vous verrez les plis & les réplis de leur cœur; leurs bésoins, leurs dessein, leurs manquemens, leurs mérites les plus cachez, & vous les verrez par la lumiere de Dieu qui vous découvrira tous ces sécréts, pour le répos de vôtre charité, & pour la gloire de vôtre Ministere. Vous récevrez leurs vœux,

vous entendrez leurs prieres, vous les offrirez à Dieu; & pour en être exaucé, vous n'aurez qu'à vous préſenter devant luy avec cette marque ſpirituëlle que vous réceûtes le jour de vôtre ordination; ou vous ne ferez que luy alleguer le ſoin que vous avez pris de ce peuple, & l'interét que vous prenez à tout ce qui le régarde. Ah! quelles graces, ah! quelles bénedictions, Dieu ne leur donnera-t'il pas pour l'amour de vous? Vous deſarmerez ſa juſtice, vous fléchirez ſa miſéricorde: ah! quél honneur pour vous? La Toute-Puiſſáce divine éclate particuliéremẽt en ce qu'elle tiént dans ſes mains les cœurs des Rois. Quél ſera donc vôtre pouvoir, quand vous aurez entre vos mains le cœur

de Dieu, & que vous disposeres de ses divines perfections? S. Tho.
Vn des plus grands honneurs que vous puissiez rendre à Dieu c'est de pardonner pour l'amour de luy à vos ennemis. Ah! quelle sera vôtre gloire, quand vous verrez que Dieu vous fera un sacrifice du juste ressentiment qu'il avoit contre vôtre peuple? Ce ne sera donc pas en vain que vous lui aurez dit en mourant *Ie m'en vais pour vous préparer le lieu*: je ne vous quitte point; mais je m'en vais établir avec vous un commerce plus êtroit & une societé plus âvantageuse. Je prieray Dieu pour vous, je le rémercieray pour vous, & je suppléeray à vos foiblesses.

Jesus-Christ, dit S. Paul, pour avoir esté tenté & éprouvé Hebr. 2.

par les peines qu'il a souffertes, a mérité de pouvoir secourir ceux qui sont tentés & affligés comme luy. C'est sur ce fondement que nous croyons que les Saints, qui ont souffért ici bas d'étrãges maux avec une patiẽce héroïque, assistẽt par leur interceſſiõ ceux qui endurent chrêtiennement de semblables douleurs. Ce ne sera donc pas à vôtre peuple seulement que vous ferez ressentir les effets de la puissance que vous aurez dans le Ciél, mais encore vous les répandrez sur les Eccléſiastiques. Cette pureté Angelique, que vous avez conservée au milieu de la corruption du monde, leur obtiendra la force de réſiſter aux tentations de la chair les plus violentes. Cette prudence, avec laquelle

vous avez gouverné les ames, leur donnera la grace de la conduite & du discernement. Cette application interieure que vous avez portée à la priere, au sacrifice de la Messe, & à l'administration des Sacremens, mal-gré tous les assauts du Démon, leur fera vaincre les égaremens d'esprit & les réfroidissemens de cœur, qui leur viennent dans des pareilles conjonctures. O honneurs, ô plaisirs, si c'est aprés vous que je soûpire, ce n'est que pour me voir en êtat de ne plus offenser Dieu. O Royaume des Saints, ô Thabor de l'éternité, ô Cité permanente, si je tends vérs vous de toute la force de mon cœur, ce n'est qu'en veuë de la gloire que je procureray à mon Dieu & à ses créatures, lors que je vous possederay.

III. POINT.

CONsiderés que la gloire de Jesus Christ consiste encore dans la puissance qu'il a de juger les vivans & les morts. Il viendra à la fin de tous les siecles pour se faire réconnoître à ceux qui n'ont pas voulu se soûmettre à luy, pour les faire rougir de l'abus qu'ils ont fait de ses graces, & pour leur prononcer un Arrest aussi terrible qu'il sera équitable. Ce sera un jour de gloire pour Jesus-Christ, & un jour de triomphe pour vous; parce qu'il ne se contentera pas de vous faire applaudir par toutes ses créatures, & de vous venger de l'injustice des mêchans qui vous ont calomnié, mais il vous donnera la puissance de les juger pour récompense du bon usage que

vous faites de la juridiction spirituelle qu'il vous a donnée. C'est un honneur qu'il vous a promis en la personne de ses premiers Ministres. Vous avez tout sacrifié à la gloire de Jesus-Christ, vous l'avez suivi par l'imitation de ses vertus, & par la Sainteté avec laquelle vous avez exercé sa Prêtrise. Escoutez comme il vous parle & à tous vos semblables: *Ie vous dis en verité qu'au jour de la régéneration, lors que le Fils de l'hõme sera assis sur le Thrône de sa Majesté, vous qui m'aués suiui serès aussi assis sur douze Thrônes, pour juger les douze Tribus d'Israël.* Matth. 19. O gloire infinie! O faveur incõparable! Vous serez élevé au dessus des nüées, placé à la droite de J. C. assis sur un Thrône de lumiere, & vous verrés les plus grãds du mon-

de prosternez contre terre. Vous serez en répos, lors que les puissances des cieux s'ébranleront, lors que les peuples seront dans le dernier abbatement & que les hommes pasmeront de crainte dans l'attente de ce qui leur doit arriver. Vous paroîtrez avec un corps tout éclatant de gloire, quand de misérables Prétres, qui ont passé toute leur vie dans la molesse & dans le luxe des habits, se présenteront devant Dieu avec des corps hydeux & difformes.

Dans cét état vous verrez de mauvais Anges qui viendront devant vous pour subir vôtre jugement, vous verrez ces ames mal-heureuses dont vous avez eû la conduite, ces Eccléſiastiques & ces grands du monde qui ont abusé de

1. Cor. 6

vos instructions, secher de frayeur devant vôtre Thrône. Vous les accuserez, vous les convaincrez de leur obstination, & ils n'auront rien à objecter contre vôtre témoignage. Vous les condamnerez par les bons exemples que vous leur avez donnez, & vôtre vie, qui aura esté l'objét de leur mépris, leur sera opposée en ce terrible jugement. Il n'est point de priere que vous ayez faite pour eux, il n'est point de Sérmon que vous leur ayez préché qui ne tournent à vôtre gloire & à leur confusion.

O quand sera-ce que je verray mon Dieu dans l'éclat de sa Puissance & de sa Majesté! ô quand auray-je le plaisir de voir ses ennemis réduits à luy servir de marche pied! O aymable temps où mon Jesus

consommera la gloire de ſes Prédeſtinez! O heureuſe journée dans laquelle je récüeilléray à la face de tout le monde les fruits de cette Rétraite! Grand Dieu qui me l'avez inſpirée, je vous rends de trés-humbles actions de graces de toutes les lumieres dont vous m'avés éclairé, & de toutes les affections que vous avez formées dans mon cœur. Mais, mon Dieu, comme je me ſens une inclination violente à rétomber dans mes premiérs égaremens, je vous conjure avec toute l'ardeur dont je ſuis capable de fixer toutes mes bonnes penſées, de m'affermir dans mes réſolutions, & de m'ôter la vie plûtoſt que de permettre que je ſois jamais infidelle à la grace de mon état.

FIN.

BIBLIOTHEQUE TOULOUSE UNIVERSITAIRE

ce Livre est imprimé par J. Pech.

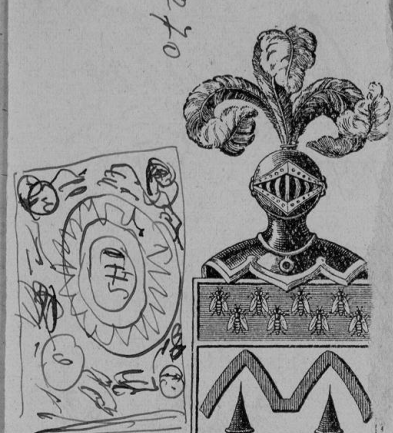
— Justification —

= La Lettre M majuscule — se retrouve dans les Meditations de S. Thomas. 1685, 1re page de l'Epitre. =

= Bois - panier de fruits page 16 pages. 176 et 285 - se retrouvent.

= Bois Le Sceau 2 anges portant une corbeille de fleurs - page 57 se retrouve à la page 42 de Labenazie - Dissertatio de tempore quo primo Evangelium

BIBLIOTHÈQUE TOULOUSE GARONNE



OPÉRATIONS DE L'AGE

Agence Française la plus impo
pour toutes transactions Paris-P

L'Agence publie chaque mois l
d'affaires, traitées par son entremise
envoie sur simple demande.

L'Agence fait étudier sur place,
frais, par des inspecteurs compétents
affaire qui lui est proposée.

Elle possède des Correspondants
toutes les grandes villes de France.

FONDS DE COMMERC

Alimentation, Commerces de déta
Cafés, Hôtels, Bains, Cinémas
Industries, Commerces de Gros
Automobiles, Garages, Transport
Scieries, Entreprises du Bâtime
Minoteries, Graine et Fourrages

François

Ducarre

Bois

page 4.



16



corbeille sculpté

72.



140.



53

